



HAL
open science

Les langues inventées

Juliette Deli

► **To cite this version:**

| Juliette Deli. Les langues inventées. Linguistique. 2017. dumas-01980555

HAL Id: dumas-01980555

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01980555>

Submitted on 14 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ESIT - Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

LES LANGUES INVENTÉES

Juliette DELI

Sous la direction de Madame Sandrine DETIENNE

Mémoire de Master 2 professionnel

Mention : *Traduction et interprétation*

Spécialité : *Traduction éditoriale, économique et technique*

[combinaison linguistique **anglais-français**]

Session de juin 2017

For these language inventors, language was not an enemy to be tamed or reformed but a muse. And they bowed down before her.

Arika OKRENT, *In the Land of Invented Languages*

Remerciements

Je tiens avant tout à remercier ma directrice de mémoire, Madame Détienne, pour l'aide qu'elle m'a fourni tout au long du processus d'écriture de ce mémoire, mais aussi pour la patience dont elle a su faire preuve et le temps qu'elle a pu m'accorder.

Je souhaite ensuite remercier Monsieur Werst, qui a bien voulu répondre à mes questions et partager avec moi ses connaissances et son travail d'invention de langues. Son point de vue singulier et son approche inédite à la création de langues sont remarquables et m'ont beaucoup apporté.

Mes remerciements vont ensuite à David Peterson, l'auteur de mon texte-support, pour la disponibilité dont il a fait preuve et l'aide qu'il m'a apportée lors du processus de traduction.

Enfin, j'adresse un énorme merci à mon « spécialiste-référent », Monsieur Kloczko. Sa passion pour les langues créées par Tolkien a été une réelle inspiration et une source d'enrichissement personnel. En outre, sa disponibilité et sa gentillesse (dans la relecture de plusieurs passages de ce mémoire et dans les nombreuses réponses à mes questions) m'ont réellement permis d'avancer et de m'améliorer.

Sommaire

EXPOSÉ	1
Introduction	5
I – Une pratique spécifique	7
a) <i>Des langues non naturelles</i>	7
b) <i>Des limites précises</i>	9
c) <i>La variété des langues inventées</i>	11
II - L’histoire des langues inventées.....	15
a) <i>La quête d’une langue parfaite</i>	15
b) <i>Les langues de la paix</i>	19
c) <i>De l’elfique au klingon</i>	25
III – Le processus de création	33
a) <i>Phonétique et phonologie</i>	35
b) <i>La morphologie</i>	43
c) <i>La syntaxe</i>	47
d) <i>L’évolution des langues</i>	49
Conclusion	55
TRADUCTION	57
STRATÉGIE DE TRADUCTION	91
1. Présentation et choix du texte	93
2. Les difficultés terminologiques	94
3. Les difficultés de reformulation	100

4. Les difficultés de compréhension.....	104
5. Le style de l’auteur.....	106
6. La question des exemples.....	108
Conclusion.....	110
ANALYSE TERMINOLOGIQUE	113
Fiches terminologiques.....	115
Glossaire.....	127
Lexiques	131
<i>FR - EN</i>	133
<i>EN-FR</i>	137
BIBLIOGRAPHIE	141
Sources en français.....	145
Sources en anglais	153
ANNEXE	157
INDEX	169

EXPOSÉ

AVERTISSEMENT AU LECTEUR :

Les termes faisant l'objet de fiches terminologiques sont indiqués **en gras et soulignés**. Seuls les premiers termes ([1]) de ces fiches sont indiqués. Les synonymes ne sont pas mis en avant.

Les termes présents dans le glossaire sont soulignés.

Pour faciliter la lecture, seules les premières occurrences de ces termes ont été indiquées.

Introduction

Alors que de plus en plus de langues disparaissent chaque année, un phénomène qui n'est en réalité pas si récent gagne davantage en visibilité : l'invention de langues. Cette activité que Tolkien décrivait en 1931 comme un « vice secret »¹ semble se répandre à l'ère d'internet, d'Hollywood et des séries télévisées. Si l'espéranto, l'elfique et le klingon sont les exemples les plus connus de langues inventées, il en existe en réalité des milliers d'autres. Ces esquisses d'idiomes, dont on pourrait souligner l'échec en termes de popularité et d'expansion, sont l'apanage de passionnés, de « fous du langage » comme les décrit Marina Yaguello². En effet, cette activité, souvent solitaire, a parfois été méprisée par les linguistes et est, aujourd'hui encore, l'objet de nombreux préjugés. Néanmoins, bien qu'elles ne puissent se substituer aux idiomes naturels, les langues construites peuvent être considérées comme un véritable hommage aux langues. En effet, cette pratique créative, voire artistique, a fait naître des langues plus ou moins abouties, tout au fil des siècles. Leur quantité et leur diversité rendent leur énumération pratiquement impossible, mais avec l'avènement d'internet, une pléthore de langues imaginaires a émergé et a permis de redonner une certaine légitimité à un « passe-temps » qui avait maintes fois été critiqué.

L'élaboration, l'histoire et l'évolution de ces langues soulèvent des problématiques linguistiques, socio-historiques, terminologiques et artistiques particulières qu'il convient ici d'étudier à travers une brève présentation de ces nouveaux idiomes qui, en voulant parfois se substituer aux langues naturelles, reflètent le rapport que l'Homme a avec le monde qui l'entoure et avec le langage.

Nous étudierons tout d'abord d'un point de vue terminologique le domaine de définition des langues inventées et leurs caractéristiques. Par la suite, nous verrons que les langues inventées s'inscrivent dans certaines tendances, intrinsèquement liées aux périodes historiques. Enfin, nous adopterons une approche linguistique qui nous permettra de reconstituer le processus de création de ces langues et ce qu'il implique.

¹ TOLKIEN John Ronald Reuel, FIMI Dimitra (éd.), HIGGINGS Andrew (ed.), *A Secret Vice : Tolkien on invented languages*. Londres : HarperCollinsPublishers, 2016, 157 p.

² YAGUELLO Marina, *Les Fous du langage : Des langues imaginaires et de leurs inventeurs*, Paris : Seuil, 1984, 248 p.

I – Une pratique spécifique

a) Des langues non naturelles

Quel que soit le terme que l'on choisit, les langues construites, artificielles, inventées ou imaginaires sont universellement opposées aux langues dites « naturelles ». Dans leur *Dictionnaire des langues imaginaires*, Paolo Albani et Berlinghiero Buonarroti³ définissent ainsi les langues imaginaires comme « le fruit de l'élaboration théorique d'une ou de plusieurs personnes », c'est-à-dire le produit d'un travail de création conscient, dont on peut donner le ou les auteur(s), et qu'on peut dater. C'est également sur cette opposition que David J. Peterson, l'inventeur, entre autres, du dothraki pour la série télévisée *Game of Thrones*, commence son ouvrage intitulé *The Art of Language Invention*⁴ : il distingue ainsi les **conlangs** (langues construites) des **natlangs** (langues naturelles), mais ajoute quelques précisions.

Tout d'abord, il insiste sur le fait que les projets de « revitalisation linguistique » comme l'hébreu ou l'hawaïen modernes, ainsi que les langues créoles et pidgins ne sont pas à proprement parler des langues construites. Il est certes parfois possible de nommer la personne qui a entraîné leur réutilisation, mais elles appartiennent davantage aux langues naturelles, au même titre que toutes les langues parlées couramment dans le monde, mais aussi que la langue des signes. Néanmoins, si l'on peut définir une langue « naturelle » comme une langue couramment parlée par un certain nombre de personnes dans le monde et qui possède par conséquent des locuteurs de langue maternelle, il ne faut pas oublier la question de son apparition. En effet, l'espéranto a aujourd'hui des locuteurs dans de nombreux pays, mais aussi des locuteurs de langue maternelle. Cependant, il est possible de dater l'apparition de l'espéranto et de lui attribuer un « inventeur », contrairement aux langues naturelles.

Ensuite, ce terme est, d'après Peterson, à limiter aux langues dont le système linguistique est parfaitement fonctionnel. Dans leur *Dictionnaire des langues imaginaires*, Albani et Buonarroti distinguent trois types de langues imaginaires, indépendantes de leur

³ ALBANI Paolo, BUONARROTI Berlinghiero, *Dictionnaire des langues imaginaires*, (trad. par E. Festa), Les Belles Lettres, 2001, 576 p.

⁴ PETERSON David J. *The Art of Language Invention*. New York : Penguin Books, 2015, 292 p.

finalité : les langues résultant de la création d'un lexique ou d'une syntaxe qui laisseraient inchangée la morphologie de la langue naturelle (les jargons ou langues secrètes par exemple) ; celles qui ont gardé le patrimoine phonétique de la langue maternelle de l'inventeur, mais dont la morphologie et le lexique ont changé (les langues dites *a posteriori*); et enfin celles qui dépassent entièrement les langues naturelles avec de nouvelles règles grammaticales, syntaxiques et phonétiques ainsi qu'un nouveau lexique, et parfois même un nouveau système de signes (les langues dites *a priori*). Dans cette classification qui sépare les langues en fonction de l'influence et de l'importance des langues naturelles, seuls les idiomes appartenant aux deux dernières catégories peuvent, d'après Peterson, être considérés comme de vraies langues construites, la première catégorie de langues n'étant pas vraiment complète en raison de sa dépendance envers une langue naturelle.

b) Des limites précises

Dans le glossaire qui introduit son ouvrage⁵, Peterson définit en outre certains points terminologiques, et décrit les différents types de langues inventées, mais aussi les autres produits issus de la création linguistique qui ne doivent pas, d'après lui, être considérés comme des langues construites.

Tout d'abord, Peterson définit les codes, messages secrets et « jeux de langage » comme des systèmes linguistiques destinés à cacher un message secret qui n'est déchiffrable que par ceux qui en connaissent le système de fonctionnement. Les codes secrets et messages cryptés sont donc entièrement dépendants d'une autre langue puisqu'ils sont destinés à produire, après « décodage », un énoncé dans une langue naturelle. De la même manière, le jargon ne devrait pas être considéré comme une langue à proprement parler. On retrouve ces types de langages dans la première catégorie définie par Albani et Buonarroti.

La notion clef est ici le concept de « langage » qui doit être différencié de la « langue ». Dans ses *Éléments de linguistique générale*⁶, André Martinet écrit ainsi que « le langage, objet de la linguistique, n'existe que sous la forme de langues diverses », définition qui souligne le

⁵ Op.cit., p. 18-23

⁶ MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, 221 p.

lien existant entre les deux termes, mais également la dépendance du langage vis-à-vis de la langue. De la même manière, dans son *Cours de linguistique générale*⁷, Ferdinand de Saussure distingue à son tour langue et langage, en insistant sur le caractère hétérogène du langage propre à chaque individu, qui s'oppose à l'homogénéité de la langue, qui est la même pour tous les locuteurs et qui peut être retranscrite dans des dictionnaires ou des grammaires. Une langue peut être apprise, elle repose sur un système de règles implicitement acceptées par la communauté des locuteurs. Le langage en revanche, dépend de la langue. C'est à cette distinction que se réfère Peterson dans l'introduction de son ouvrage, et c'est également dans cette acception de la langue que les langues construites seront ici abordées.

c) La variété des langues inventées

Du point de vue de la forme, les langues inventées sont généralement classées dans trois catégories établies en 1903 par Couturat et Léau dans leur *Histoire de la langue universelle*⁸, en fonction de leur proximité avec les langues naturelles et, généralement avec les langues de type indo-européen. Tout d'abord, celles qui s'en éloignent le plus sont appelées langues *a priori* : elles « ne tiennent aucun compte des langues naturelles, et [...] sont des langues originales, construites de toutes pièces ». À leur opposé, on trouve les langues *a posteriori* qui prennent pour « modèle les langues naturelles (particulièrement les langues européennes), s'efforcent de les imiter et leur empruntent presque tous leurs éléments ». Enfin, la troisième catégorie est celle des langues « mixtes », qui s'insèrent au croisement entre les deux autres types de langues et témoignent donc de la difficulté d'une classification. Mais il existe d'innombrables types de langues qu'Albani et Buonarroti, dans leur *Dictionnaire des langues imaginaires*, ont distingué par des symboles graphiques. On retrouve ainsi les « langues philosophiques et langues logiques », les « langues d'extraterrestres » ou même les « langues ludiques et langues des enfants ».

⁷ DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1971, 317 p.

⁸ COUTURAT Louis, LÉAU Léopold, *Histoire de la langue universelle*. Paris : Hachette, 1903, 611p.

Il est également possible de différencier les langues inventées en fonction de la volonté de leur créateur. Ici, on distingue à nouveau plusieurs types d'idiomes inventés : les « **langues auxiliaires internationales** » (IAL) ou **auxlangs** : des langues véhiculaires inventées pour la communication internationale, à visée universelle. Comme elles doivent être comprises par tous, il s'agit généralement de langues *a posteriori*, et reprennent souvent le schéma des langues indo-européennes. Celles-ci s'opposent généralement aux **artlangs** (ou *artistic languages*), les **langues artistiques**, qui ne répondent qu'à la volonté de création de l'auteur et dont le fond est principalement esthétique. Très souvent, les *artlangs* sont des langues *a priori* puisque leurs créateurs souhaitent s'affranchir des règles et structures qui leur sont familières, afin d'expérimenter et jouer avec la langue. On peut également y ajouter les **langues expérimentales** (**engelang** en anglais), dont l'objectif est généralement de tester une hypothèse, souvent linguistique ; mais aussi les langues philosophiques, langues de fiction, etc.

Bien évidemment, ces catégories ne sont pas figées, et de nombreuses sous-catégories existent. Néanmoins cette opposition entre langues auxiliaires et langues artistiques est la plus importante, et est enracinée dans l'histoire des langues inventées. En effet, comme le raconte Peterson dans son ouvrage, au début des années 1990, un serveur de listes (le Conlang Listserv) a été créé pour faciliter la communication entre les différents créateurs de langues. Mais très tôt, deux groupes se sont opposés. Le premier était composé de personnes souhaitant comparer leurs langues et en discuter : les *conlangers*⁹, des passionnés de linguistique pour qui l'invention de langues était un loisir et qui, souvent, créaient en parallèle des mondes imaginaires où leurs idiomes pouvaient évoluer. L'autre groupe (les « *auxlangers* ») était composé de ceux qui souhaitaient créer une langue auxiliaire internationale, qui permette une communication universelle ; et tous considéraient que leur langue était le meilleur moyen d'y parvenir, engendrant en conséquence de nombreux débats. Ce contraste entre les deux groupes a abouti à une séparation en deux serveurs en 1996. Ainsi, aussi générale que soit cette classification, la distinction entre langues « artistiques » et langues « internationales » a façonné l'histoire des langues inventées et témoigne de tendances particulières, profondément inscrites dans leur contexte historique.

⁹ Ce terme, créé à partir du mot *conlang*, désigne ceux qui inventent des langues construites.

II - L'histoire des langues inventées

Dans son ouvrage *In the Land of Invented Languages*¹⁰, Arika Okrent affirme que la volonté d'inventer des langues s'est manifestée dès que les Hommes ont été insatisfaits de leur propre langue naturelle. En effet, si le phénomène de création de langues a gagné une visibilité accrue au cours des dernières décennies, cette activité n'est en réalité pas si récente, et la première langue inventée dont nous avons une trace date du XII^e siècle, et a été créée par Hildegarde de Bingen, bien qu'elle ait parfois été définie comme une glossolalie à plusieurs égards. Au fil des siècles, de plus en plus de personnes se sont intéressées à l'invention de langues, et l'on peut aujourd'hui en tracer l'histoire et les tendances qui reflètent les inquiétudes propres aux différentes époques. Retracer une histoire des langues inventées revient donc d'une certaine manière à s'intéresser aux langues naturelles, aux événements historiques et aux courants de pensées qui se sont succédés.

a) La quête d'une langue parfaite

Pendant de nombreux siècles, le latin avait été la *lingua franca* internationale, mais elle entame peu à peu son déclin au cours du XVII^e siècle. Néanmoins, les langues étaient, de manière générale, considérées comme « obscures » et irrationnelles : elles s'opposaient à la nouvelle vision du monde qui émergeait alors. En effet, le développement des sciences, des mathématiques et de la philosophie a façonné la façon dont les érudits voyaient le monde, et a marqué l'arrivée de concepts clairs et rationnels, ainsi que d'une volonté de comprendre et d'expliquer l'univers. Les scientifiques et philosophes se sont donc intéressés à la création d'une langue « parfaite » qui permette d'expliquer clairement l'univers. À l'instar de la notation mathématique, facile à comprendre et surtout universelle, les mots composant cette nouvelle langue devaient exprimer parfaitement et universellement tous les concepts. Elle devait être débarrassée de tous les éléments qui rendaient les langues naturelles imparfaites.

¹⁰ OKRENT Arika, *In the Land of Invented Languages*. New York : Spiegel and Grau, 2009, 342 p.

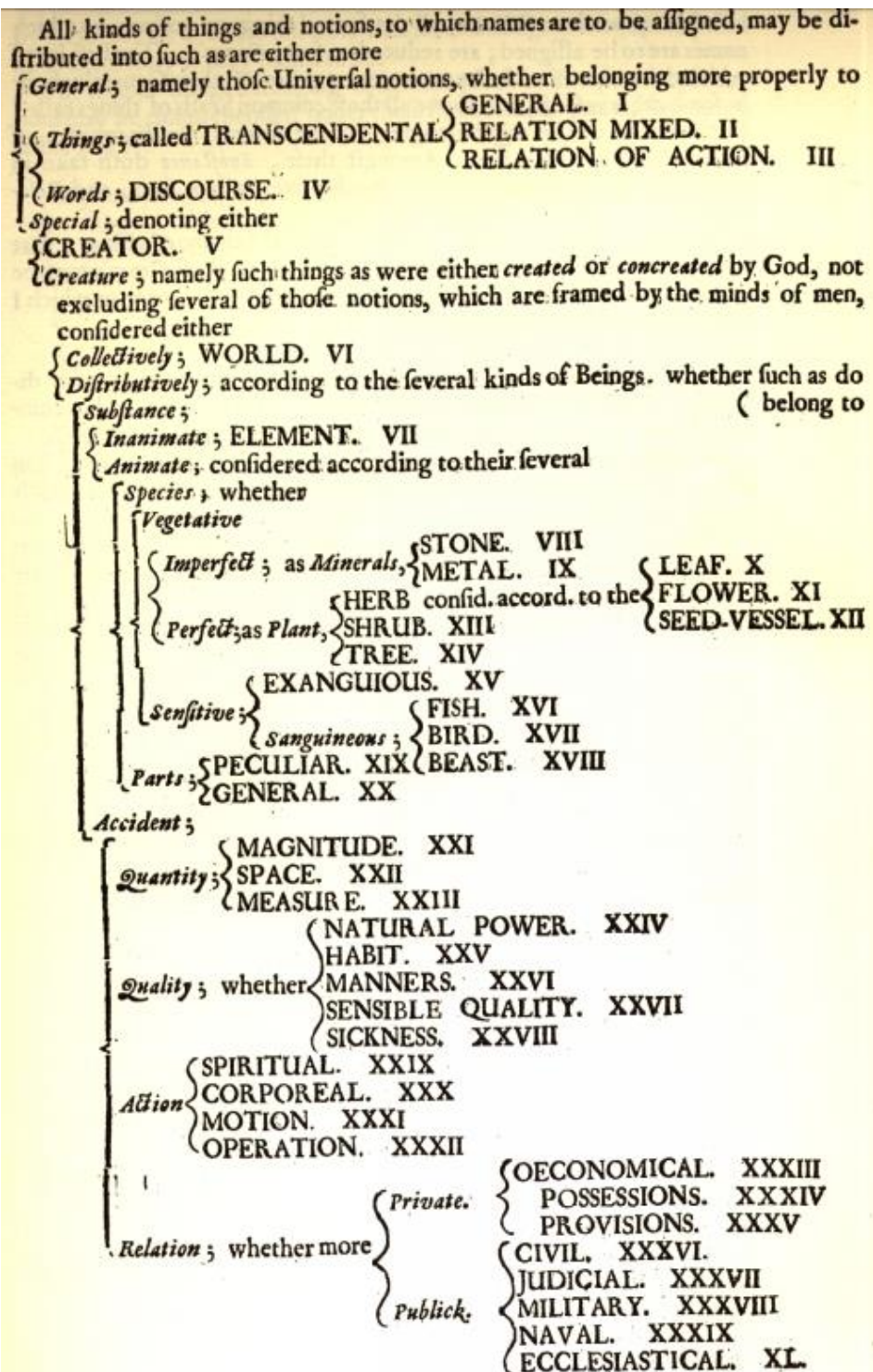


Illustration 1 : La classification de l'univers selon Wilkins.

Source : *An Essay Towards a Real Character and a Philosophical Language*, 1668.
 Image tirée du site « Abracadabra : Language, Memory, Representation », disponible sur : <http://kelty.org/or/classes/375/lectures/wilkins0331.html> (consulté le 21/04/17)

Comme l'évoque Umberto Eco dans *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*¹¹, il s'agissait, à travers la création d'une langue philosophique, de retrouver une langue primitive : la langue adamique, qui s'oppose à la pluralité des langues existantes, vues comme une malédiction¹².

Encouragés par des scientifiques et philosophes tels que Descartes ou Leibniz, de nombreux érudits, comme l'inventeur Edward Somers, l'écrivain Thomas Urquhart ou le scientifique John Wilkins, se sont alors lancés séparément dans cette entreprise particulièrement ardue. L'idée principale qui dominait à l'époque était qu'il suffisait de trouver le bon système de codes (qu'il s'agisse de lettres, de chiffres ou de symboles), pour que la langue surgisse naturellement. Néanmoins, la relation entre ces codes était tout aussi importante. En effet, puisqu'ils souhaitaient créer une langue qui puisse décrire simplement tous les concepts existants, ils devaient classifier et hiérarchiser l'univers. Pour qu'une langue ait une précision mathématique, il faut, en effet, définir les unités basiques de sens et repérer la façon dont elles peuvent se combiner pour créer un concept plus complexe. Pour ce faire, il est nécessaire de diviser chaque concept en plusieurs sous-concepts plus précis. Pour que cette subdivision soit efficace, il faut donc approfondir la définition de chaque concept mais aussi les distinguer d'autres concepts opposés. Seulement de cette manière le système peut être exhaustif et comprendre chaque élément, concret ou abstrait, de l'univers.

Une des solutions les plus abouties et représentatives de classifications provient du manuscrit publié en 1668 par le scientifique britannique John Wilkins¹³. En effet, son ouvrage présentant la langue philosophique de sa création contient de nombreuses arborescences, dont l'une est illustrée ci-contre, censées hiérarchiser l'univers. Il divise ainsi le monde en quarante catégories numérotées, subdivisibles en sous-catégories, à la fois subdivisibles en de nouvelles catégories auxquelles il assigne des lettres et des chiffres. D'après ce système, idéal selon Wilkins, chaque mot se définit de lui-même. Néanmoins, les catégories qu'il a créées se fondent

¹¹ ECO Umberto, *La ricerca della lingua perfetta nella cultura europea*. Roma-Bari: Laterza, 1993, 423p.

¹² La langue adamique est une langue hypothétique que Dieu aurait donnée aux premiers hommes. Elle a donné lieu à la création du mythe de Babel, censé expliquer la présence des nombreuses langues actuelles, résultant d'un châtement divin. (YAGUELLO Marina, La langue universelle [en ligne], *Science & Avenir : La langue d'Homo erectus*. 2001, n° hors-série.)

¹³ WILKINS John, *An Essay Towards a Real Character and a Philosophical Language*, 1668.

principalement sur des modèles aristotéliens complètement dépassés, ainsi que sur sa vision personnelle du monde qui l'entourait. En voulant décrire l'univers entier, Wilkins l'a ainsi réduit à son propre point de vue non universel, et c'est en outre cette extrême précision qui a voué à l'échec son système, ainsi que toutes les autres langues philosophiques de l'époque. En effet, l'infinité des concepts existant dans l'univers rend l'apprentissage du système particulièrement difficile, d'autant plus qu'il repose inévitablement sur le mode de pensée de son créateur.

Face à ces échecs, l'idée d'une langue philosophique est vite tombée en désuétude : en voulant créer une langue parfaite, les scientifiques et philosophes avaient oublié la fonction pratique et utilitaire d'une langue : la communication. La quête d'une langue idéale a donc quitté, au cours des années suivantes, le champ philosophique, et elle s'est déplacée vers un terrain plus pragmatique.

b) Les langues de la paix

Au XIX^e siècle, le développement des technologies de communication a rendu la barrière de la langue d'autant plus présente, et de nombreux projets linguistiques ont vu le jour pour tenter de surmonter ces barrières. Parallèlement aux nombreuses pasigraphies qui tentaient toujours de mettre de l'ordre dans les langues naturelles, des langues d'un nouveau type sont apparues : l'objectif n'est plus de créer une langue parfaitement organisée et logique, mais d'en inventer une qui soit plus simple à apprendre, à comprendre et à utiliser ; une langue qui favorise l'entente des peuples dans le monde : une langue de la paix. Dans cette deuxième période, les créateurs de langues se sont concentrés sur la praticité. La naissance de la philologie comparée et de la linguistique moderne de Ferdinand de Saussure, ont en outre permis de mettre en évidence les relations qui existent entre de nombreuses langues.

Les inventeurs ont donc été influencés par les racines et les origines communes des langues pour construire leur propre système qui se voulait universel. Un des premiers idiomes de ce type a été inventé dans les années 1820 par James Ruggles¹⁴. Il voulait certes créer une

¹⁴ RUGGLES James, *A Universal Language*, 1829

langue philosophique à l'instar de Wilkins, mais avait décidé de calquer les racines de ses mots sur les racines latines. Ce type de langue devint très populaire quelques décennies plus tard, pour aboutir à une véritable explosion de langues *a posteriori*.

Au milieu du XIX^e siècle, des changements profonds en Europe modifièrent la vision que les Hommes se faisaient de la langue. En effet, l'émergence des nations se faisait autour d'un sentiment commun d'identité, bâti autour de la langue et de la culture. Les nouveaux citoyens étaient donc particulièrement attachés à leurs langues maternelles. Mais parallèlement, l'augmentation des tensions et des révolutions montrait les dangers de la montée des nationalismes. Ainsi, aux nouvelles stratégies d'invention de langues universelles s'ajoutèrent de nouvelles raisons de le faire : la volonté de créer une langue auxiliaire internationale se fit plus présente, et de nombreuses langues émergèrent alors, mais seule l'une d'entre elles eut un réel succès : l'espéranto.

L'espéranto

Né en 1859, Ludwik Zamenhof souhaitait créer une langue universelle facile à apprendre par tout le monde. Après plusieurs années de travail, c'est en 1887 qu'il publie *Lingvo internacia* sous le nom de Dr. Esperanto. Peu à peu, sa langue se développe et gagne en popularité, aux dépens de bien d'autres langues, bien qu'elles soient, d'après leurs créateurs, plus simples à apprendre, plus jolies ou plus logiques. Une certaine rivalité s'installe donc au sein du groupe des *auxlangers*, qui souhaitent créer une unique langue internationale, mais qui ont également des visions très différentes pour y parvenir. Certaines langues comme le volapük ont réellement souffert de ces débats. En effet, Johan Schleyer, l'inventeur du volapük, malgré une certaine popularité, refusait systématiquement les modifications qui lui étaient proposées pour améliorer sa langue. Peu à peu, les personnes s'en sont désintéressées et se sont tournées vers Zamenhof qui acceptait certaines modifications. L'espéranto gagnait ainsi en popularité, aidé par la publication d'une grammaire, mais aussi d'un magazine espérantiste¹⁵, ce qui a abouti en 1905 à la création du premier congrès d'espérantistes.

¹⁵ *La Esperantisto*, publié en Allemagne en 1889.

Néanmoins, l'espéranto ne faisait pas l'unanimité, et de nombreuses personnes voulaient continuer à le modifier. Si Zamenhof avait accepté certains changements au début, il les refusa catégoriquement quand un groupe de personnes commença à vouloir modifier la langue afin qu'elle soit plus pratique et utilitaire pour les affaires internationales. En effet, cela était contraire, d'après Zamenhof, à l'idéal pacifiste de l'espéranto. Cette opposition entraîna une division au sein du groupe des espérantistes en 1907, mais aussi la création d'une nouvelle langue, l'ido, qui se voulait plus pratique et plus logique. Cette dernière n'eut toutefois pas de succès, contrairement à l'espéranto dont la popularité grandissait.

De nombreuses raisons peuvent expliquer ce succès, alors même que les autres langues de ce type n'arrivaient pas à se faire connaître. Zamenhof a certes su profiter d'un contexte linguistique (le déclin du volapük) et politique (les dangers du nationalisme en Europe) favorable, mais la structure de sa langue est également un des motifs de son succès. En effet, l'espéranto ne compte que seize règles grammaticales, et son lexique est composé de neuf cent mots. En outre, l'influence des langues européennes, ainsi que la simplicité des règles grammaticales et la possibilité d'agrandir le lexique par simple suffixation ont favorisé son expansion. Il s'agit donc d'une langue dont le fonctionnement est différent des langues naturelles, mais qui est plus simple à utiliser, la rendant idéale pour atteindre son objectif initial.

Si Zamenhof n'a pas réellement atteint son objectif avec l'espéranto, il faut néanmoins reconnaître que c'est celui qui s'en est le plus rapproché. Au fil des années, l'idée d'une langue internationale a persisté jusqu'à aujourd'hui, où l'espéranto existe toujours et continue son expansion. De nombreux projets de langues construites se sont succédés, dont on mentionnera en particulier le loglan (et son dérivé, le lojban) : deux langues inventées afin de tester l'hypothèse linguistique de Sapir-Whorf. Mais petit à petit, une nouvelle tendance dans le monde des langues inventées a vu le jour.

c) De l'elfique au klingon

Au XX^e siècle, les choses ont changé dans l'univers des langues inventées. Tous les systèmes précédents avaient en effet montré leurs faiblesses, et aucune langue n'avait réellement atteint son objectif : le monde n'avait pas été unifié par une langue auxiliaire internationale, et les tentatives de créer un système universel à l'instar de Wilkins étaient vouées à l'échec. Mais un nouveau type de langues construites s'est développé. Cette nouvelle vague est composée de personnes qui créent des langues pour le plaisir de créer, d'expérimenter et de jouer avec la linguistique. Il ne s'agit plus de trouver une solution à Babel, mais de proposer de nouvelles langues, différentes des langues naturelles, à une ère où la diversité linguistique est vue comme un atout, et non plus comme une malédiction. Les autres idéaux existent toujours, mais l'invention de langues est davantage considérée d'un point de vue esthétique, et presque artistique. Le premier exemple, et sans doute le plus remarquable, est celui de l'écrivain, poète et philologue John Ronald Reuel Tolkien.

Les langues de Tolkien

Spécialiste en philologie comparée et passionné par les langues nordiques (en particulier le finnois), germaniques et celtiques, ainsi que par le vieil anglais, Tolkien publie de nombreux ouvrages tout au long de sa vie. Le plus célèbre est sans doute *The Lord of the Rings* (*Le Seigneur des anneaux*), où apparaissent les langues qu'il inventait depuis plusieurs années. Cette passion, qu'il appelle son « vice secret »¹⁶, le pousse à créer un univers au sein duquel ses langues peuvent se développer. C'est en effet pour légitimiser en quelque sorte ses langues qu'il crée le monde que les lecteurs du *Seigneur des anneaux* découvrent, et non pas l'inverse.

Dans ces œuvres il est ainsi possible d'avoir un aperçu des langues des Elfes, des Nains ou des Orques, mais elles n'y apparaissent que ponctuellement. L'immensité du travail linguistique de Tolkien n'apparaît pas dans ses romans ou dans ses nouvelles, et une des meilleures façons de constater son ampleur est l'étude de ses notes¹⁷. Ici, nous n'aborderons

¹⁶ Op.cit.

¹⁷ La plupart de ses notes sont ponctuellement publiées par son fils, Christopher Tolkien, et parfois regroupés dans des *fanzines* comme le *Parma Eldalamberon*.

hwi dōgriw ei hu qāriw dō dōqia qdō yō jōw hōō dōrō
tāq cōihiaa ma bī hūq qōriw dō bāqō : iē hōō dō dōri qdō
qdō dōi hōō bōō iō dōrō pāi qdō.

hwi dōgriw ei hu qāriw dō dōqia qdō yō jōw hōō dōrō tāq
cōihiaa ma bī hūq qōriw dō bāqō : iē hōō dō dōri qdō
dōi hōō bōō iō dōrō pāi qdō. iē bōō qdō dōi bōō
qōriw dō pāi iē hōō ma dō bōō hōō dōgriw bōō hōō
hōō qdō dōri iō qdō. ā pāi iō bōō hōō qāriw ei dōri
qdō pāi.

qdō pāi qdō pāi

hwi dōgriw ei hu qāriw dō dōqia qdō yō jōw hōō dōrō
tāq cōihiaa ma bī hūq qōriw dō bāqō : iē hōō dō dōri
qdō dōi hōō bōō iō dōrō pāi qdō. iē bōō qdō dōi bōō
qdō dōri iō hōō pāi iē hōō ma dō bōō hōō dōgriw bōō hōō
hōō qdō dōri iō qdō? ā pāi iō bōō hōō qāriw ei dōri
qdō pāi.

Illustration 2 : Translittération d'un extrait du poème de Lewis Carroll « *The Walrus and the Carpenter* » (quatrième et cinquième strophes) écrit avec l'alphabet Tengwar.
Source : SMITH Arden R. (éd.), *Parma Eldalamberon*. 2012, n° 20, p.31.

que brièvement le travail colossal de Tolkien et nous nous intéresserons en particulier aux langues plus abouties qu'il a inventées : les langues elfiques, et en particulier le quenya et le sindarin. Les nombreuses notes de l'auteur ainsi que l'*Appendix F* du *Seigneur des Anneaux*¹⁸ permettent de reconstituer une histoire de ces idiomes : l'ancêtre de toutes les langues était le quendien primitif, qui s'est différencié d'une part en avarin et d'autre part en elderin lorsque deux groupes d'Elfes se sont séparés et ont migré, l'un vers l'Est (les Avari) et l'autre vers l'Ouest (les Eldars). Au fil du temps, l'eldarin commun parlé par les Eldars se transforme en plusieurs dialectes, et devient d'une part le quenya, parlé par les Hauts-Elfes, et d'autre part le sindarin, parlé par les Elfes Gris. Si ces deux langues elfiques ont, dans l'histoire de Tolkien, un ancêtre commun (le quendien primitif), elles ont des influences réelles très différentes : le quenya, sorte de « latin » des Elfes ressent fortement de l'influence du finnois et des langues latines ; tandis que le sindarin se rapproche des langues celtiques, et en particulier du gallois.

Aussi brève qu'elle soit, cette présentation des langues elfiques permet de donner un aperçu du travail de Tolkien, mais surtout de rendre compte de la complexité sous-tendant les langues qu'il a inventées. En effet, la particularité de son travail réside dans le fait qu'il a non seulement créé plusieurs langues, mais surtout des familles de langues. Ses œuvres de fiction décrivent l'histoire de ces langues à travers le récit des peuples qui les parlent. Celles-ci ont évolué, aussi bien de façon externe, à travers les modifications que Tolkien apportait sans cesse à ses langues, qu'interne, à travers l'histoire de ces peuples imaginaires. Petit à petit, Tolkien a pu construire des règles grammaticales, phonétiques et morphologiques, mais aussi des alphabets, dont on peut voir un exemple ci-contre. Sa volonté n'était pas de figer ou de finaliser ses langues : les nombreuses modifications qu'il y apportait servaient à les rendre plus complètes, plus stables, mais aussi plus conformes à ses propres goûts. En outre, l'évolution des langues de Tolkien, et en particulier des langues elfiques, suit un mouvement interne, dicté par les migrations de groupes d'Elfes, par la formation de dialectes, mais aussi par la volonté des Elfes mêmes qui prennent plaisir à changer certains éléments du langage, qu'ils voient comme une forme d'art.

¹⁸ TOLKIEN John Ronald Reuel, *The Lord of the Rings: The Return of the King*. Vol.3. Londres : HarperCollins Publishers, 2011, p. 1113-1138

Cette vision purement esthétique du langage qu'ont les Elfes, reflète évidemment les pensées de l'écrivain. En effet, contrairement à Wilkins, Zamenhof ou à nombre de ses prédécesseurs, Tolkien n'était pas intéressé par la fonction communicative du langage : comme il l'explique dans *A Secret Vice*¹⁹, son travail d'invention de langues était purement guidé par le plaisir de création ; et ses langues elfiques reflètent son esthétique en matière de sonorités. Influencé par son plaisir de lecture du finnois et par les structures de langues comme le vieil anglais ou le gallois, il traitait le langage comme un outil purement artistique.

Le travail de Tolkien s'inscrit donc en opposition avec les tendances de son époque qui penchaient toujours vers une volonté de trouver une langue auxiliaire internationale. Ce sont les goûts personnels de l'auteur, ainsi qu'une large connaissance des langues européennes et de la philologie, qui le guidaient dans son entreprise de création. C'est cette vision artistique du langage qui prend son essor à partir du XX^e siècle : avec l'arrivée d'internet et la publication des œuvres de Tolkien, de plus en plus de personnes se passionnent pour la création de langues et peuvent échanger leurs idées, discuter de leurs langues et partager leurs conseils sur des sites ou des forums.

D'après Peterson²⁰, c'est l'année 1974 qui marque un tournant dans l'histoire des langues inventées, lorsque, pour la première fois, un linguiste est engagé pour créer une langue pour une œuvre audiovisuelle. C'est en effet en 1974 que la linguiste Victoria Fromkin a créé le paku (ou pakuni) pour la série télévisée *Land of the Lost*. Ce processus a été, par la suite, reproduit plusieurs fois pour des films ou des séries, afin que la fiction semble plus réaliste, surtout si elle se déroule dans un univers imaginaire. C'est par exemple le cas du na'vi, la langue créée par le linguiste Paul Frommer, et parlée par le peuple du même nom dans le film *Avatar*. Lorsque les réalisateurs d'un film font appel à des linguistes pour qu'ils créent une langue, le processus de création sert certes un objectif artistique, mais également pratique. À l'instar des langues purement artistiques, la volonté de leur créateur n'est pas qu'elles aient des locuteurs,

¹⁹ Op.cit.

²⁰ Op.cit., p.11

si ce n'est le peuple imaginaire de l'œuvre. Néanmoins, un des exemples les plus connus de langues inventées est aussi une des langues construites les plus parlées dans le monde. Il s'agit du klingon, créé pour les films et séries *Star Trek*.

Le klingon

Le premier film *Star Trek* est sorti en 1979, mais ce n'est que pour le troisième volet que les réalisateurs ont fait appel au linguiste Marc Okrand pour qu'il crée une langue pour un des peuples principaux de la série : les Klingons. Pour ce faire, Okrand avait à disposition les quelques lignes de dialogues en klingon inventées lors des premiers films, qui ne constituaient pas une langue à proprement parler. Une des consignes principales de ce travail, décrit en détail dans *From Elvish to Klingon* de Michael Adams²¹, consistait à créer un idiome qui ne ressemble en rien aux langues naturelles. Les Klingons étant une espèce extraterrestre vivant sur la planète Kronos, leur façon de parler devait s'éloigner de celle des êtres humains.

Okrand s'est donc lancé dans l'invention d'une langue complète, comportant une grammaire et une syntaxe précises, mais également des règles phonologiques particulières, avec des sons « durs » qui ne ressemblent pas à des sons naturels, mais qui devaient toutefois être prononçables par les acteurs. Cela a donné naissance à une langue agglutinante particulièrement complexe, aux sonorités qui peuvent sembler déplaisantes, pour un peuple de guerriers violents et sanguinaires. L'objectif ici n'était pas de produire une langue « jolie » aux sonorités agréables, mais bien de s'adapter au caractère et à la culture d'un peuple imaginaire. Néanmoins, c'est ce côté décalé, associé à une œuvre de fiction captivante qui a attiré de nombreux fans, qui ont commencé à apprendre la langue, à publier des magazines en klingon, et à demander des précisions à Okrand, voire de nouveaux mots afin qu'ils puissent parler des objets du quotidien « terrestre » en klingon. Ce phénomène a gagné une ampleur telle, qu'aujourd'hui, le *Klingon Language Institute*²², publie des œuvres de Shakespeare en klingon et prévoit même de traduire la *Bible*.

²¹ ADAMS Michael, *From Elvish to Klingon: Exploring Invented Languages*. New York: Oxford University Press, 2011, 294 p.

²² KLINGON LANGUAGE INSTITUTE, The Klingon Language Institute [en ligne]. Disponible sur : <https://www.kli.org/>

a <i>(emphasis)</i>	akesi <i>lizard</i>	ala <i>no</i>	alasa <i>hunt</i>	ale <i>all</i>	anpa <i>low</i>	ante <i>different</i>	anu <i>or</i>	awen <i>keep</i>	e <i>(object)</i>	en <i>(land)</i>	esun <i>shop</i>
ijo <i>thing</i>	ike <i>bad</i>	ilo <i>tool</i>	insa <i>inside</i>	jaki <i>dirty</i>	jan <i>person</i>	jelo <i>yellow</i>	jo <i>have</i>	kala <i>fish</i>	kalama <i>sound</i>	kama <i>come</i>	kasi <i>plant</i>
ken <i>can</i>	kepeken <i>use</i>	kili <i>fruit</i>	kiwen <i>rock</i>	ko <i>paste</i>	kon <i>air</i>	kule <i>color</i>	kulupu <i>group</i>	kute <i>hear</i>	la <i>(context)</i>	lape <i>sleep</i>	laso <i>green</i>
lawa <i>head</i>	len <i>cloth</i>	lete <i>cold</i>	li <i>(predicatel)</i>	lili <i>small</i>	linja <i>line</i>	lipu <i>paper</i>	loje <i>red</i>	lon <i>at</i>	luka <i>hand</i>	lukin <i>see</i>	lupa <i>hole</i>
ma <i>land</i>	mama <i>parent</i>	mani <i>money</i>	meli <i>woman</i>	mi <i>me</i>	mije <i>man</i>	moku <i>eat</i>	moli <i>dead</i>	monsi <i>back</i>	mu <i>(meow)</i>	mun <i>moon</i>	musi <i>play</i>
mute <i>many</i>	nanpa <i>number</i>	nasa <i>strange</i>	nasin <i>way</i>	nena <i>mountain</i>	ni <i>this</i>	nimi <i>name</i>	noka <i>foot</i>	o <i>(command)</i>	olin <i>love</i>	ona <i>it</i>	open <i>open</i>
pakala <i>break</i>	pali <i>do</i>	palisa <i>stick</i>	pan <i>food</i>	pana <i>give</i>	pi <i>of</i>	pilin <i>feel</i>	pimeja <i>black</i>	pini <i>end</i>	pipi <i>bug</i>	poka <i>near</i>	poki <i>container</i>
pona <i>good</i>	pu <i>The Book</i>	sama <i>same</i>	seli <i>fire</i>	selo <i>skin</i>	seme <i>what</i>	sewi <i>high</i>	sijelo <i>form</i>	sike <i>circle</i>	sin <i>new</i>	sina <i>you</i>	sinpin <i>face</i>
sitelen <i>picture</i>	sona <i>know</i>	soweli <i>animal</i>	suli <i>big</i>	suno <i>sun</i>	supa <i>table</i>	suwi <i>sweet</i>	tan <i>from</i>	taso <i>but</i>	tawa <i>to</i>	telo <i>water</i>	tenpo <i>time</i>
toki <i>talk</i>	tomo <i>house</i>	tu <i>two</i>	unpa <i>sex</i>	uta <i>mouth</i>	utala <i>fight</i>	walo <i>white</i>	wan <i>one</i>	waso <i>bird</i>	wawa <i>strong</i>	weka <i>away</i>	wile <i>want</i>

Illustration 3 : Extrait du système de hiéroglyphes du toki pona avec leur prononciation et leur traduction en anglais.

Source : BRYANT, Lipu pi jan Pije [en ligne]. Disponible sur : <http://tokipona.net/tp/janpije/index.php> (consulté le 20/04/17)

Ainsi, au cours du XX^e siècle, des changements ont agité le monde des langues inventées, et l'intérêt des créateurs s'est porté sur les questions linguistiques, sur le côté artistique et esthétique de la langue, en en faisant parfois un métier. Les *conlangers* peuvent aujourd'hui partager leurs inventions sur internet, et ces dernières années ont vu une énorme quantité de langues inventées faire leur apparition : du P@x'áãokxáã censé refléter la philosophie de son créateur, au toki pona (illustré ci-contre), créé pour favoriser les pensées positives, leur forme est presque infinie, mais témoigne systématiquement de la passion de leurs créateurs. Cette forme d'expérimentation linguistique est vue par les personnes qui la pratiquent comme une forme d'art, puisqu'ils peuvent transmettre leur propre esthétique à leur langue, y appliquer leur façon de penser ou leur philosophie personnelle. Pour certains, cela est également un moyen de repousser les limites du langage. Néanmoins, l'invention d'une langue n'est pas un processus aussi simple qu'on ne pourrait le croire, et si l'on souhaite créer une langue qui soit réaliste, il faut avoir une bonne connaissance de la linguistique.

III – Le processus de création

L'ouvrage *The Art of Language Invention* de David Peterson²³ est une sorte de guide à l'usage de toute personne souhaitant créer sa propre langue. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie précédente, cette activité est pratiquée depuis des années, mais rien n'a été fait pour fournir des conseils et indications aux futurs *conlangers*, qui doivent réapprendre toutes les bases. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de créer une langue, chacun le fait à sa propre façon, et il est souvent difficile de savoir dans quel ordre certains thèmes linguistiques ont été abordés. Dans cette partie, nous utiliserons donc la façon de procéder de Peterson dans son ouvrage afin de décrire les étapes à suivre lors du processus de création d'une langue. Ces rappels de linguistique serviront en effet à mieux appréhender le sujet des langues inventées à travers l'étude des éléments indispensables qui doivent y figurer afin qu'elles soient réalistes.

²³ Op.cit.

THE INTERNATIONAL PHONETIC ALPHABET (revised to 2005)

CONSONANTS (PULMONIC)

© 2005 IPA

	Bilabial	Labiodental	Dental	Alveolar	Postalveolar	Retroflex	Palatal	Velar	Uvular	Pharyngeal	Glottal
Plosive	p b			t d		ʈ ɖ	c ɟ	k ɡ	q ɢ		ʔ
Nasal	m	ɱ		n		ɳ	ɲ	ŋ	ɴ		
Trill	ʙ			ɾ					ʀ		
Tap or Flap		ⱱ		ɽ		ɽ					
Fricative	ɸ β	f v	θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ	ç ʝ	x ɣ	χ ʁ	ħ ʕ	h ɦ
Lateral fricative				ɬ ɮ							
Approximant		ʋ		ɹ		ɻ	j	ɰ			
Lateral approximant				l		ɭ	ʎ	ʟ			

Illustration 4 : Tableau des consonnes pulmoniques de l’alphabet phonétique international. On y trouve les consonnes : bilabiales, labio-dentales, apicales, alvéolaires, post-alvéolaires, rétroflexes, palatales, vélaire, uvulaires, pharyngales et glottales (première ligne). Celles-ci peuvent être : occlusives, nasales, vibrantes, battues, fricatives, fricatives latérales, spirantes et spirantes latérales (première colonne). *Traduit de l’anglais en français pour les besoins du présent mémoire par DELI Juliette.*
 Source : INTERNATIONAL PHONETIC ASSOCIATION, International Phonetic Association [en ligne], Disponible sur : <https://www.internationalphoneticassociation.org/> (consulté le 20/04/17).

Cela s'appliquera principalement aux langues *a priori* qui doivent être construites de toutes pièces, et dont le réalisme se réfère davantage à la stabilité et à la structure, et non pas à la ressemblance avec des langues naturelles.

a) Phonétique et phonologie

L'un des éléments les plus importants pour l'étude, mais aussi la création d'une langue est le système de sons. Appliquée à un peuple imaginaire, la langue inventée reflète en quelque sorte les êtres qui la parlent, et la phonétique peut donc constituer un élément important participant au réalisme d'un univers fictif. C'est pour cette raison que Marc Okrand a utilisé des sons plutôt durs et gutturaux pour les Klingons. Cette dimension est également importante pour le côté esthétique : les sons qui composent une langue peuvent sembler plus ou moins agréables à l'oreille de leurs créateurs, et sont donc un des éléments essentiels du processus de création d'une langue construite.

Tout d'abord, il est nécessaire de comprendre le fonctionnement phonétique des langues. Il faut ainsi commencer par l'alphabet phonétique international (API, illustré ci-contre) qui permet de retranscrire tous les sons réalisables et existants, dans toutes les langues du monde. Cet alphabet permet d'indiquer précisément à un lecteur comment un mot est prononcé dans une langue donnée : c'est ce qu'on appelle la notation phonétique²⁴, mise entre crochets carrés. Il faut la distinguer de la notation phonologique, qui n'indique que les éléments dotés d'une fonction linguistique, et qui se note entre barres obliques. Cette différence de notation se rapporte à la distinction, dans le domaine linguistique, entre la phonétique, qui analyse la production (ou réalisation) des sons d'un point de vue physiologique et acoustique ; et la phonologie, qui s'intéresse aux phonèmes dont l'assemblage produit un énoncé dans une langue.

²⁴ Définie par André Martinet comme « toutes les différences que perçoit l'observateur ou celles sur lesquelles il désire, pour une raison quelconque, attirer l'attention » ; MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, p.38

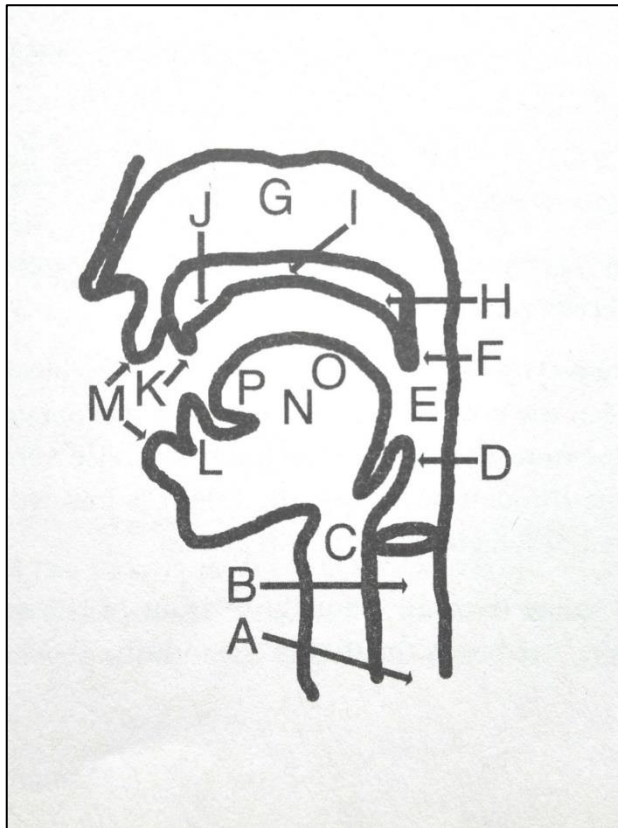


Illustration 5 : Schéma de l'appareil phonatoire.

- A. Poumons
- B. Larynx
- C. Glotte
- D. Épiglote
- E. Pharynx
- F. Uvule
- G. Cavité nasale
- H. Voile du palais (velum)
- I. Palais
- J. Alvéoles
- K. Dents du haut
- L. Dents du bas
- M. Lèvres
- N. Langue
- O. Dos de la langue
- P. Pointe de la langue (apex)

Source : PETERSON David J. *The Art of Language Invention*. New York : Penguin Books, 2015, p.29.

MODE D'ARTICULATION				LIEU D'ARTICULATION								
Type de consonne selon le mouvement	Passage de l'air		Vibration des cordes vocales	Bi-labiale	labio-dentale	Apico-dentale	Apico-alvéolaire	Pré-dorso-alvéolaire	Pré-dorso-pré-palatale	médio-palatale	Dorso-palatale ou vélaire	Post-dorso-uvulaire
OCCLUSIVE	ORAL		NON-VOISEE	p		t						k
			VOISEE	b		d						g
	NASAL		VOISEE	m		n				ɲ		(ŋ)
CONSTRUCTIVE	ORAL	TYPÉ DE CONSTRUCTIVE										
		FRICATIVE	NON-VOISEE		f			s	ʃ			
			VOISEE		v			z	ʒ			
		LATERALE	VOISEE				l					
	VIBRANTE	VOISEE									r	

Illustration 6 : Tableau représentant les différentes consonnes du français, classées en fonction du mode et du lieu d'articulation.

Source : GEZUNDHAJT Henriette, Sur les sentiers de la linguistique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linguistes.com/> (consulté le 20/04/17)

Les sons produits par un être humain résultent de l'action d'organes appelés « organes de la parole » qui constituent l'appareil phonatoire, représenté dans le schéma ci-contre (illustration 5). Il est ainsi possible de classer les différents sons et phonèmes en fonction des organes impliqués, de la quantité d'air expulsée par la bouche et de la forme des lèvres lors de la production (ou réalisation) d'un son. Parmi les phonèmes, on distingue tout d'abord les consonnes et les voyelles.

Les consonnes

Le système consonantique français est composé de 17 phonèmes correspondant aux 20 consonnes de l'alphabet. À leur tour, ces phonèmes peuvent être classés dans plusieurs catégories en fonction de quatre critères différents (illustration 6) :

- La sonorité, qui permet de distinguer les sons sourds des sons sonores (ou voisés) en fonction de l'accompagnement ou non de la voix, c'est-à-dire des cordes vocales.
- Le lieu d'articulation, c'est-à-dire la rencontre ou le rapprochement de deux organes de la cavité buccale. Ce critère permet de classer les consonnes en six catégories, comme l'articulation bilabiale, qui implique la lèvre supérieure et la lèvre inférieure, ou l'articulation apico-alvéolaire, qui implique l'apex et les alvéoles.
- Le degré de fermeture du chenal expiratoire, qui permet de distinguer les consonnes occlusives (les deux organes sont en contact serré, entraînant un relâchement brusque) des consonnes constrictives (resserrement du chenal expiratoire). Les consonnes constrictives peuvent à leur tour être de trois types différents : fricatives (on perçoit le frottement de l'air entre les deux organes), latérales (l'air expiré est bloqué par un obstacle central, généralement la pointe de la langue, qu'il contourne donc) et les vibrantes (la pression de l'air expiré entraîne la vibration d'un organe).
- La nasalité qui dépend de la position du velum : s'il est relevé (accès aux cavités buccales fermé), l'air peut passer par la cavité buccale et le phonème produit est oral ; s'il est en position abaissé (accès à la cavité buccale fermé), l'air passe par les cavités nasales, produisant un phonème nasal.

Les voyelles

Dans ses *Éléments de linguistique Générale*, André Martinet²⁵ définit les voyelles de la façon suivante : « les voyelles sont de la voix répercutée dans les cavités formées par les parties supérieures du chenal expiratoire ». C'est la forme et le volume de la cavité buccale qui vont déterminer la voyelle prononcée, en fonction de la position de la langue, des lèvres et du degré d'ouverture de la bouche. La langue française distingue 16 phonèmes vocaliques correspondant à 6 lettres de l'alphabet. Tout comme les consonnes, il est possible de définir ces phonèmes en fonction de quatre critères, directement liés aux organes impliqués dans la production du son :

- Le degré d'ouverture (ou aperture) d'une voyelle, qui dépend de l'ouverture de la bouche. On distingue ainsi les voyelles ouvertes des voyelles fermées. Certains phonèmes se situent entre ces deux maximums ; on peut alors parler de phonèmes « semi ouverts » ou « semi fermés ».
- La labialisation d'un phonème, qui correspond à la position des lèvres lors de la prononciation du son. Celles-ci peuvent être étirées ou arrondies. Les phonèmes sont alors dits étirés (ou écartés) et arrondis.
- La position de la langue permet également de produire des phonèmes différents. Lorsque la langue se masse vers l'avant de la cavité buccale, on parle de phonème antérieur, tandis que si elle se masse vers l'arrière, on parle de phonème postérieur. Enfin, lorsque la langue se place au milieu de la cavité buccale, on parle de phonème central.
- La nasalité des voyelles, qui dépend, comme pour les consonnes, de la position du voile du palais (ou velum). Ici aussi, on distingue les voyelles orales des voyelles nasales, notées par un tilde au-dessus du signe correspondant à la voyelle orale (comme [ã] ou [õ]).

²⁵ Op.cit., p.41

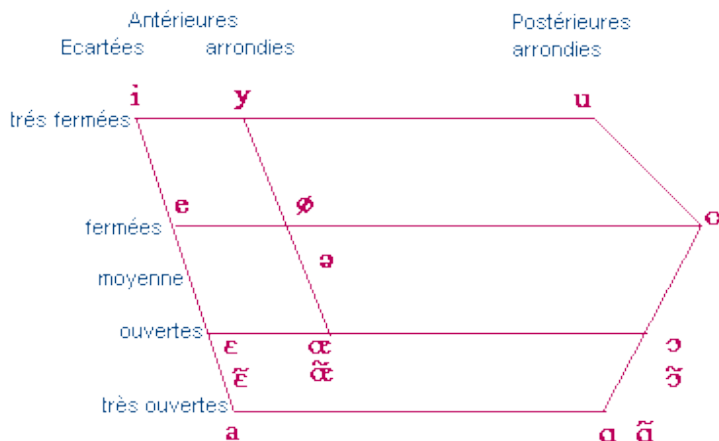


Illustration 7 : Classification des voyelles françaises au sein du « quadrilatère » vocalique.
 Source : GEZUNDHAJT Henriette, Sur les sentiers de la linguistique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linguistes.com/> (consulté le 20/04/17)

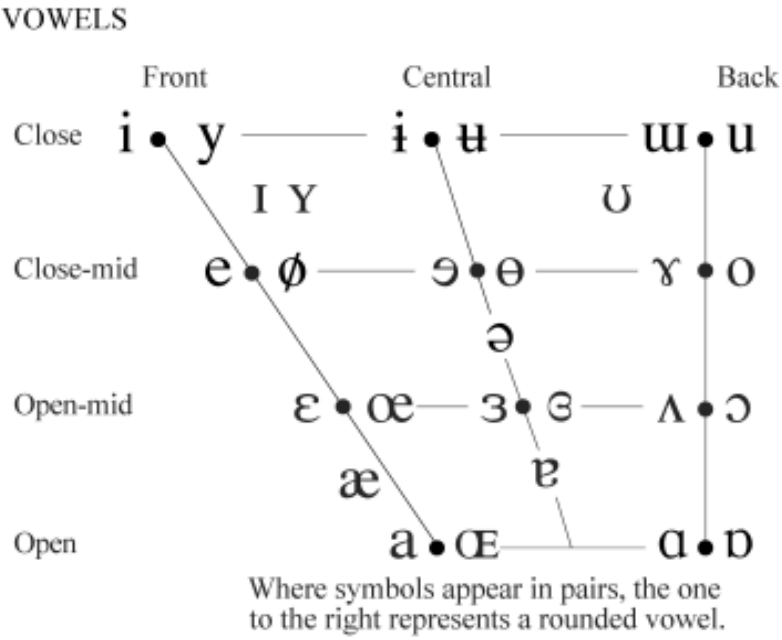


Illustration 8 : Classification des voyelles de l'alphabet phonétique international au sein du « quadrilatère » vocalique.
 Source : INTERNATIONAL PHONETIC ASSOCIATION, International Phonetic Association [en ligne], Disponible sur : <https://www.internationalphoneticassociation.org/> (consulté le 20/04/17).

Cette classification des voyelles est fréquemment représentée par le « quadrilatère vocalique », présenté ci-contre (illustrations 7 et 8), qui permet de situer les phonèmes vocaliques en fonction des critères définis ci-dessus. Les voyelles peuvent également être combinées entre elles pour former des diphtongues, mais leur longueur peut aussi jouer un rôle important.

Dans une langue donnée, tous les phonèmes utilisés forment un tout appelé système phonologique, qui n'est pas le même partout dans le monde. En effet, chaque langue comporte une série de phonèmes qui lui sont propres et qui, agencés entre eux, forment un système phonologique caractéristique. Associés à la phonotactique (ou phonotaxe), qui dicte les règles d'agencement des phonèmes entre eux pour former des syllabes et des mots, les systèmes phonologiques permettent de donner à chaque langue ce que Peterson appelle une « identité de marque » (*brand identity*)²⁶ : des caractéristiques et des règles phonologiques précises qui distinguent une langue d'une autre.

Lors de la création d'une langue, il est donc important de garder ces éléments linguistiques à l'esprit, afin que la langue soit, à défaut d'être naturelle, au moins réaliste. Le créateur peut néanmoins choisir les phonèmes qu'il préfère, s'éloigner de sa langue originale et explorer les systèmes phonologiques particuliers d'autres langues naturelles afin de chercher l'inspiration. Ainsi, plutôt que de se cantonner aux phonèmes des langues européennes, il pourra s'intéresser aux langues à clics par exemple. En fonction de l'objectif poursuivi par le créateur, les stratégies seront ainsi différentes : une langue parlée par des extraterrestres sera sans doute différente d'une langue à vocation « internationale ». Cependant, en plus des simples phonèmes, bien d'autres éléments rentrent en jeu dans l'analyse phonologique d'une langue. En effet, le *conlanger* peut (et doit) également établir les règles prosodiques de sa langue inventée : l'intonation de la voix, les tons (fréquemment utilisés dans les langues asiatiques), les accents des mots, etc. Néanmoins, ces règles prosodiques restent marginales par rapport à la question de la formation des mots.

²⁶ Op.cit., p. 49

b) La morphologie

Comme pour la phonétique et la phonologie, le créateur de langues est libre de choisir ce qu'il souhaite définir comme un « mot » ou non, la façon dont les mots se forment, et leur place dans les phrases. Pour ce faire il est néanmoins utile d'avoir une bonne connaissance de ce qui peut être trouvé dans les langues naturelles. En linguistique, on appelle ainsi « morphologie » l'étude des catégories de mots et de leur structure interne. Contrairement à la phonétique, la morphologie s'intéresse aux unités significatives, et donc aux plus petites unités de sens appelées généralement morphèmes²⁷. L'analyse linguistique d'énoncés à partir de morphèmes a pu être contestée et montre parfois ses limites, mais elle est néanmoins très utilisée dans le domaine, c'est pourquoi nous aborderons ici les principes de base de la morphologie.

Traditionnellement, les morphèmes sont répartis en deux groupes : lexicaux et grammaticaux. Les morphèmes lexicaux renvoient à des concepts ou à des choses présentes dans le monde. Il s'agit généralement des noms, adjectifs ou verbes. À l'inverse, les morphèmes grammaticaux se réfèrent à des catégories grammaticales, comme les prépositions ou les conjonctions, mais aussi les unités de sens qui expriment le genre, le nombre ou le temps par exemple. Ces différents types de morphèmes peuvent à leur tour être classés en fonction de leur position au sein d'une phrase ou vis-à-vis d'un mot. En effet, certains morphèmes peuvent être isolés, tandis que d'autres doivent être adjoints à d'autres morphèmes. De manière générale, on parle de morphèmes libres pour tous les types de morphèmes qui ne nécessitent pas l'adjonction d'affixes et peuvent être isolés, comme des noms ou des prépositions ; et de morphèmes liés qui sont toujours combinés avec d'autres morphèmes et sont soit des affixes, soit des radicaux.

Les morphèmes peuvent ainsi se combiner de deux façons différentes : la combinaison, qui permet d'adjoindre différents types de morphèmes lexicaux, comme c'est le cas du mot *portemanteau* ; et l'affixation, qui est plus complexe. Comme nous l'avons vu, certains morphèmes ne peuvent fonctionner seuls et nécessitent soit une base, soit un affixe pour former une unité lexicale (ou lexème). Le phénomène d'affixation permet de distinguer deux types de

²⁷ Cette appellation n'a pas toujours fait l'unanimité en linguistique. André Martinet parle par exemple de « monèmes » dans ses *Éléments de linguistique générale*, mais « morphème » est aujourd'hui le terme le plus employé dans le domaine.

morphologies : la morphologie flexionnelle et la morphologie dérivationnelle. La première permet d'exprimer les variations d'unités lexicales en fonction de facteurs grammaticaux (déclinaison, conjugaison), tandis que l'autre permet de créer une unité lexicale nouvelle, voire de passer d'une classe grammaticale à une autre. Ainsi, un affixe flexionnel ne modifie par exemple que le genre ou le nombre de la base à laquelle il s'adjoit et n'affecte pas le sens lexical. Les affixes dérivationnels en revanche permettent de créer une nouvelle unité lexicale, dont la catégorie grammaticale peut parfois être différente. En français, l'exemple le plus connu d'affixe dérivationnel permettant de changer de catégorie grammaticale est simplement l'ajout du suffixe *-ment* à un adjectif, ce qui aboutit à la formation d'un adverbe.

Ces opérations de flexion et de dérivation sont possibles, nous l'avons vu, grâce à des affixes. Mais il existe plusieurs types d'affixes, qu'il convient de classer, et le meilleur moyen de le faire est de les distinguer en fonction de leur place vis-à-vis du lexème auquel ils s'ajoutent. Ainsi, les préfixes sont des affixes adjoints à l'initiale d'un lexème. À l'inverse, les suffixes s'ajoutent à la fin d'une unité lexicale. Ces deux types d'affixes sont les plus communs et se retrouvent généralement dans toutes les langues, mais il en existe d'autres, certes plus rares : les infixes par exemple s'insèrent à l'intérieur d'un lexème, tandis que les circonfixes s'ajoutent en début et en fin d'unité lexicale.

La formation de mots obéit ainsi à des mécanismes précis dans les langues naturelles, et le *conlanger* peut s'en inspirer lorsqu'il crée le lexique de sa langue inventée. En outre, il peut (et doit) définir les principes de modification de chaque lexème : conjugaison des verbes, formation des adverbes et adjectifs, prépositions, formation du genre ou du nombre, etc. Dans certaines langues, comme le mandarin par exemple, le pluriel d'un nom n'est pas marqué, tandis que d'autres disposent, en plus de la traditionnelle distinction singulier/pluriel, du duel pour désigner deux unités, du triel pour en désigner trois, mais aussi du paucal pour désigner quelques unités dont le nombre n'est pas spécifié²⁸. Les possibilités pour le *conlanger* sont presque infinies, et s'il peut ajouter et inventer des éléments comme un triel, un « quadriél » ou

²⁸ LAZARD Gilbert, *Linguistique typologique* [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2005, p. 28-29. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=oRe5-n2wTVoC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulté le 15/04/17)

un hypothétique système quinaire, il peut également en supprimer. L'inventeur de langues dispose en effet d'une liberté totale, et peut modifier à sa guise le système morphologique de sa langue. Cette liberté s'applique ainsi à tous les éléments sous-tendant la formation de mots dans une langue donnée, mais aussi à la formation de phrases.

c) La syntaxe

Dans son article « Morphologie et syntaxe du français », Marc Sourd²⁹ présente la morphologie et la syntaxe comme des éléments presque complémentaires de l'analyse linguistique. Il définit ainsi la syntaxe comme « l'étude des agencements d'unités, de leurs combinaisons dans la phrase ». La formation des phrases au sein d'une langue, les rapports entre les mots et leur ordonnancement relève donc de la syntaxe. Dans le cadre des langues construites, la syntaxe est également un des éléments qui distinguent une langue inventée d'un code ou d'un simple lexique.

Par définition, la syntaxe étudie tout d'abord l'ordre des mots dans une phrase, et les règles relatives à l'agencement des mots y sont essentielles. En effet, comme le souligne Marc Sourd²⁹ dans son article, la linéarité d'un énoncé doit permettre de rendre compte de la « diversité de l'expérience ». Autrement dit, afin de comprendre une phrase, il faut comprendre les règles qui la structurent en un ensemble logique permettant d'en saisir le sens. À cet égard, les langues sont généralement classées en fonction de l'ordre des éléments qui composent une phrase, sur la base du sujet (noté S), du verbe (noté V), et de l'objet (noté O). Les plus fréquentes sont les langues de type SVO comme l'anglais, SOV comme le japonais et VSO comme l'hawaïen ; mais les trois autres combinaisons existent également dans les langues naturelles (et dans les langues inventées). En plus de ces critères de classification, il est possible de préciser l'analyse en regardant la place de l'adjectif vis-à-vis du nom qu'il modifie, ou du possesseur et de l'objet possédé par exemple. Néanmoins, toutes les langues n'ont pas besoin de règles pour ordonnancer les phrases. Souvent, l'ordre des mots dans une phrase dépend en effet de la fonction de ces mots. En français par exemple, les phrases « le chat mange la souris »

²⁹ SOURDOT Michel, Morphologie et syntaxe du français, *Langages* [en ligne]. 1977, vol.35, n°1, p.41-46. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1977_num_35_1_4823 (consulté le 25/03/17)

et « la souris mange le chat » ont un sens complètement différent, alors que seul l'ordre des mots a changé, leur forme étant restée la même. Or, dans certaines langues, il est possible de distinguer la fonction d'un mot en regardant tout simplement sa forme. Celui-ci peut donc se placer n'importe où dans la phrase, comme c'est le cas pour les langues à déclinaison. Ce système permet en outre de remplir la fonction des prépositions dans les langues qui n'ont pas de déclinaisons. En finnois par exemple, la forme *talossa*³⁰, pourrait ainsi être traduite en français par « dans une maison ». Le système de déclinaisons est donc très pratique, et ne se limite pas aux cas présents en latin. Ici encore, il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de ces structures naturelles pour que la langue inventée n'en soit pas un calque.

Lors de l'invention d'une langue, la syntaxe peut faire l'objet de nombreuses modifications : la langue peut comporter des déclinaisons uniquement pour un certain type de noms, l'ordre des mots peut changer en fonction du type de phrase, les prépositions peuvent indiquer toutes sortes de relations, etc. Il est également possible de faire comme Frédéric Werst avec le wardwesân et de supprimer entièrement les adjectifs, ou une autre catégorie grammaticale³¹. Certaines structures syntaxiques peuvent ainsi faire l'objet d'une étude approfondie, qui permettra non seulement de donner un nom à certains phénomènes, mais surtout d'élargir le champ des possibles en matière de construction des phrases, afin de créer une langue construite réaliste et fonctionnelle.

d) L'évolution des langues

L'analyse linguistique peut suivre deux approches différentes : une approche synchronique qui étudie la langue à un moment précis de l'histoire, et une approche diachronique qui en étudie l'évolution au fil des siècles. En effet, dans ses *Éléments de linguistique générale*, André Martinet précise que « toute langue [...] est en cours d'évolution », et que l'évolution d'une langue est directement liée aux « besoins communicatifs du groupe qui l'emploie »³². Ainsi, les changements sociaux ou économiques peuvent affecter

³⁰ Nom *talo* (signifiant « maison ») à l'inessif.

³¹ Pour plus de détails sur son approche, consulter l'annexe.

³² Op.cit., p. 173

un idiome et le modifier. Néanmoins, la linguistique ne s'intéresse pas aux causes externes de cette évolution, mais bien aux causes internes.

Dans son ouvrage, David Peterson³³ distingue trois types d'évolution possible dans une langue. Tout d'abord, l'évolution phonétique relève, comme son nom l'indique, des changements phonétiques au sein d'une langue parlée. Ceux-ci peuvent par exemple découler d'un principe de facilité d'articulation : un mot qui est difficile à prononcer sera progressivement modifié par les locuteurs afin que sa prononciation nécessite le moins d'efforts possibles. Le second type d'évolution d'une langue est d'ordre sémantique et concerne le changement du sens d'un mot au fil du temps. Celui-ci peut par exemple découler de figures de style comme les métonymies ou les synecdoques, mais aussi de glissements de sens (neutre à péjoratif ou mélioratif par exemple). Enfin, le dernier type d'évolution est grammatical. Celle-ci est assez complexe du fait de la difficulté à la distinguer de l'évolution sémantique. Elle se manifeste à travers des mécanismes d'analogie (application d'une règle à une irrégularité qui devient, de fait, régulière), de grammaticalisation (une forme lexicale devient grammaticale) ou d'emprunt (introduction d'une nouvelle structure grammaticale du fait de l'influence d'une langue externe) et aboutit à la naissance ou au changement de règles grammaticales³⁴.

Ainsi, l'évolution au sein d'une langue est un élément presque indissociable de la langue elle-même et est la conséquence directe de sa fonction communicative et de son utilisation par des locuteurs. En effet, le premier principe qu'évoque André Martinet dans son ouvrage est celui « d'économie de la langue » qui sous-tend la « loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés »³⁵. En effet, la langue n'est pas un objet figé dans le temps, mais elle évolue en même temps que ses locuteurs, pour qui elle est un outil de communication. Ainsi, d'après Martinet, « à chaque stade de l'évolution, se réalise un équilibre entre les besoins de la communication qui

³³ Op.cit.

³⁴ PEYRAUBE Alain, L'évolution des structures grammaticales, *Langages* [en ligne]. 2002, vol.36, n°146, p.46-58. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2002_num_36_146_2400 (consulté le 14/03/17)

³⁵ Op.cit., p.176

demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques, [...] et l'inertie de l'homme qui pousse à l'emploi d'un nombre restreint d'unités de valeur »³⁶.

La question des langues inventées se pose alors. En effet, indépendamment de leur objectif, les cas où ces langues sont parlées restent très rares. Lorsqu'elles sont effectivement utilisées, comme c'est le cas de l'espéranto, qui est même la langue maternelle de certaines personnes, il est possible de remarquer une évolution qui suit plus ou moins les mêmes principes que l'évolution des langues naturelles. Le klingon, qui est l'autre langue inventée dont il existe de vrais locuteurs, est encore soumis à l'autorité de son créateur, Marc Okrand. Ainsi, à l'exception de l'espéranto, il est évident que l'évolution d'une langue inventée est aujourd'hui inexistante... ou subordonnée à la volonté de son créateur. En effet, dans son ouvrage, David Peterson³⁷ encourage les *conlangers* à s'intéresser à l'évolution de la langue qu'ils ont créée afin que celle-ci soit réaliste. Néanmoins, il s'agira d'une évolution artificielle, poussée par le créateur qui, en ce sens, doit réellement maîtriser et comprendre les processus d'évolution des langues naturelles afin de les reproduire.

Il est difficile d'observer, parmi les langues inventées, une approche diachronique de leur créateur, qui aboutirait à une évolution moins artificielle, du moins en apparence. C'est néanmoins le cas des langues elfiques imaginées par Tolkien que nous avons abordées ci-dessus : l'auteur a en effet créé une réelle mythologie autour de ses langues afin qu'elles puissent se développer et évoluer, ce qui s'ajoute au processus particulièrement long (et incomplet) qui a abouti à leur création. Un autre exemple d'évolution de langues inventées peut être celui du wardwesân de Frédéric Werst, qui s'est appliqué à donner une dimension concrète à sa langue, en en faisant l'idiome des Wards, dont il décrit l'histoire et l'évolution dans son roman *Ward*³⁸. Mais même dans ces exemples, la question de l'évolution est paradoxale puisque malgré l'effort de réalisme du créateur, il en reste le seul instigateur.

³⁶ Op.cit. p.177.

³⁷ Op.cit.

³⁸ WERST Frédéric, Mémoire de traduction sur les langues inventées [courrier électronique]. Destinataire : Juliette DELI. Décembre 2016, Janvier 2017. Communication personnelle.

Conclusion

Opposées aux langues naturelles, les langues inventées répondent généralement au besoin ressenti par les hommes au fil des siècles, de manipuler la langue, que ce soit pour supprimer les problèmes des langues naturelles, pour unifier l'humanité sous le signe de la paix, ou même tout simplement par pure passion. Ces objectifs permettent non seulement de délimiter certaines tendances historiques, mais aussi de classer les langues inventées en plusieurs catégories, en fonction de leur but, mais aussi de leur forme. Cette dernière est en effet particulièrement importante puisqu'il est nécessaire d'étudier les bases de la linguistique pour pouvoir créer une langue inventée stable et complète, qui ne soit pas une simple copie des langues naturelles. À partir d'une étude linguistique, le créateur est alors libre de donner à sa langue la forme qu'il souhaite, d'en créer les sonorités, les mots, les règles et les exceptions, afin d'atteindre l'objectif voulu. Néanmoins, il est difficile de juger du succès d'une langue construite. En effet, la question des locuteurs peut sembler un gage de succès ou un signe d'échec, mais tous les *conlangers* ne souhaitent pas que leur langue soit parlée : en tant que véritable passion, pour certains, la création de langues est avant tout un travail artistique, qui leur permet de s'évader dans un autre monde, et parfois même d'en créer un. Ce rapport entre langue et mondes imaginaires est particulièrement fort en ce qui concerne les *artlangs* et soulève de nombreuses questions : La langue crée-t-elle le monde, ou le monde crée-t-il la langue ? Y a-t-il un lien entre la langue et l'univers que nous percevons ? La langue que nous parlons façonne-t-elle notre vision des choses qui nous entourent ? Ces interrogations relèvent de ce que l'on appelle le relativisme linguistique, dont l'exemple le plus connu est représenté par le déterminisme linguistique de l'hypothèse de Sapir-Whorf, selon laquelle une langue donnée affecte et reflète les actions et les pensées de ses locuteurs. Appliquée aux langues construites, elle porte à la réflexion quant à la nécessité et à l'utilité de cette pratique, mais interroge aussi sur la question des locuteurs et de l'évolution des langues créées artificiellement.

TRADUCTION

AVERTISSEMENT AU LECTEUR (TRADUCTION ET STRATÉGIE) :

Les passages **surlignés** dans le texte-support et dans la traduction indiquent les éléments qui seront abordés lors de la stratégie de traduction.

Les termes faisant l'objet de fiches terminologiques sont indiqués **en gras et soulignés**.

Les termes présents dans le glossaire sont soulignés.

Pour faciliter la lecture, seules les premières occurrences de ces termes ont été indiquées, à l'exception des termes apparaissant en vis-à-vis.

Dans le texte-support, les passages en *italique* étaient présents dans l'original. Dans la traduction, ces termes n'ont pas été repérés pour favoriser la fluidité de la lecture.

Le texte source a été aligné en fonction de sa traduction en français qui respecte les sauts de lignes et paragraphes originaux.

Références du texte-support :

PETERSON David J., Down with Morphemes : The Pitfalls of Concatenative Morphology, *Fiat Lingua* [en ligne]. 2009, mis en ligne en 2014, 24 p. Disponible sur : <http://fiatlingua.org/wp-content/uploads/2014/02/fl-00001E-00.pdf> (consulté le 23/02/2016).

Nombre de mots :

- Texte-support : 3 921
- Traduction : 4 316

Down with Morphemes:
The Pitfalls of Concatenative Morphology

David J. Peterson
October 1, 2009

Abstract

This paper explores the relationship between an adherence to the main tenets of concatenative theories of morphology and the creation of less than realistic languages.

1 Introduction: Morphology 101

In any introductory linguistics class, students will be introduced to the concept of morphology. The first lesson usually goes something like this:

In English, we have a word like "cat" and a word like "cats". There is a systematic relation between the two in both form and meaning, in that "cat" refers to one feline entity and has no "-s" suffix, and "cats" refers to more than one feline entity and has an "-s" suffix. Therefore, we can say that the phonological sequence [kʰæt]—or "cat"—refers to a particular feline entity, and the suffix "-s" means "plural".

Modern day linguists have taken this rather basic notion of morphology quite a bit further in recent years, but that research, by and large, hasn't informed the practices and habits of modern day conlangers.

In this paper, I shall examine the notion of the morpheme and discuss its impact on modern conlanging. I will then propose an alternative to traditional morpheme-based approaches to language creation, and finish with some sample derivations and evolutions. [...]

Étude des morphèmes :
Les dangers de la morphologie concaténative

David J. Peterson

1^{er} octobre 2009

Résumé

Cet article s'intéresse au rapport entre le respect des principes généraux des théories de la morphologie concaténative, et la création de langues peu réalistes.

1. Introduction : Les bases de la morphologie

Tout cours d'introduction à la linguistique comporte une présentation du concept de morphologie. Généralement, la première leçon se déroule de la façon suivante :

En anglais, on distingue les mots « *cat* » et « *cats* ». Il existe un lien systématique entre ces mots, de par leur forme et leur sens. En effet, le mot « *cat* » se réfère à l'unité « un chat », et ne comporte pas le suffixe « -s » ; tandis que « *cats* » se réfère à plusieurs unités et comporte le suffixe « -s ». Nous pouvons donc dire que la séquence phonétique [kæt] - ou « *cat* » - se réfère à une unité spécifique, et que le suffixe « -s » est une marque de pluralité.

Au cours des dernières années, les linguistes modernes ont poussé un peu plus loin cette notion de base de la morphologie, mais de manière générale, leurs recherches n'ont pas éclairé la pratique et les méthodes utilisées actuellement par les créateurs de langues.

Dans cet article, j'étudierai le concept de morphème et ses conséquences sur l'invention de langues de nos jours. J'évoquerai ensuite une solution pour remplacer les méthodes traditionnelles de création de langues, qui sont fondées sur les morphèmes. Enfin j'aborderai la question des dérivations lexicales et de l'évolution. [...]

4 Language Creation and Linguistics

At this point, it's my hope that the reader will grasp his or her head in disgust and cry out, "How unbelievably absurd! Why have I been taking morpheme-based theories of grammatical description seriously all these years?!", but I recognize that that will not be the reaction of most. Indeed, the most powerful thing about a framework is that it can withstand pretty much any assault—sometimes by its proponents simply ignoring any and all counterarguments. There will always be a way to rescue any framework, including morpheme-based analyses of language.

At this point, what I want to do is demonstrate what effect morpheme-based theories have on conlanging, as that question is of central importance to this paper. Before leaving linguistics behind, though, I have a few brief comments and observations to make.

4.1 What Is Lost

The state of affairs in figure 4 above may look bleak to some, but to others the analyses may seem perfectly viable. To others still, the analyses will look like they could use a bit of pruning and polishing—that they're in need of just a bit of tweaking to bring them in line with a modern morpheme-based account of English plural patterns. Unfortunately, no matter how much these analyses are spruced up, the most troubling problems will remain.

4. Création de langues et linguistique

À la lecture de ce passage, j'espère que le lecteur, écœuré, s'arrachera les cheveux en s'écriant : « Mais quelle absurdité ! Pourquoi ai-je pris au sérieux les théories de description grammaticale fondées sur les morphèmes pendant toutes ces années ?! ». Néanmoins, cela ne sera sans doute pas la réaction de la plupart des lecteurs. En effet, la plus grande force d'un modèle linguistique est sa capacité à résister à toutes les attaques, parfois simplement grâce à l'indifférence de ses partisans face à toute objection. Il sera toujours possible de défendre un modèle linguistique, y compris celui permettant d'analyser le langage en fonction des principes de la morphologie concaténative.

Ainsi, l'un des éléments cruciaux de cet article est l'illustration des conséquences que les théories fondées sur les morphèmes ont sur l'invention de langues. Néanmoins, avant de laisser la linguistique de côté, j'ajouterai brièvement quelques commentaires et observations.

4.1. Les éléments manquants

La situation présentée dans le tableau 4 ci-dessus peut sembler obscure pour certains, tandis que d'autres considéreront ces analyses parfaitement viables. Pour d'autres encore, elles auraient besoin d'être un peu élaguées et polies : quelques petits ajustements les rendraient plus conformes à une vision moderne des modèles de pluriel anglais, fondés sur les morphèmes. Malheureusement, indépendamment du nombre d'améliorations faites à ces études, les problèmes principaux persisteront.

Consider the problem of allomorphy. In English, there's a simple bit of allomorphy with the indefinite article "a/an". Basically, you get "a" before words that begin with a consonant phone and "an" before words that begin with a vowel phone, as below:

(8)

- a. a sheep / *an sheep
- b. a conlanger / *an conlanger
- c. an owl / *a owl
- d. an omen / *a omen

The environment is simple, as is the rule, but the form of the indefinite article is not, necessarily. That is, though it might be perceived as being simpler to have a consonant in between two vowels to break up hiatus, there's no special reason that that consonant is [n]. It could have been anything, or a different word entirely. The form, however, just happens to be "an". Stating that "a" and "an" are allomorphs of the same morpheme captures this distinction nicely: They are two morphologically related forms which are not related phonologically, even though the allomorphy is phonologically conditioned. [...]

Prenons par exemple le problème de l'allomorphie. En anglais, l'article indéfini « *a/an* » en est une illustration simple. En effet, l'article « *a* » précède les mots dont l'initiale est une consonne, tandis que « *an* » est suivi d'un phonème vocalique, comme le montre l'exemple ci-dessous, l'astérisque indiquant qu'il s'agit d'une structure incorrecte :

(8)

- a. *a sheep* / **an sheep*
- b. *a conlanger* / **an conlanger*
- c. *an owl* / **a owl*
- d. *an omen* / **a omen*¹

L'environnement linguistique est simple, tout comme la règle ; mais la forme de l'article indéfini ne l'est pas. En effet, si l'on peut considérer que la présence d'une consonne entre deux voyelles est plus simple, parce qu'elle permet d'éviter un hiatus, il n'y a aucune raison particulière qui justifie que cette consonne soit un [n]. Il aurait pu s'agir de n'importe quelle consonne, ou d'un mot entièrement différent. Néanmoins, c'est la forme « *an* » qui subsiste. C'est cette distinction qui est mise en avant lorsque l'on dit que « *a* » et « *an* » sont des allomorphes d'un même morphème : il s'agit de deux formes liées morphologiquement mais pas phonologiquement, bien que le phénomène d'allomorphie se manifeste phonologiquement. [...]

¹ a. un mouton ; b. un créateur de langues ; c. un hibou ; d. un présage

Perhaps more troubling is the status of morphemes themselves. By definition, all morphemes are equal. Morphemes are the "building blocks" of language, and though they differ in distribution (free vs. bound), the "atomic weight" of each morpheme, so to speak, is equal. If one takes the notion of "morpheme" seriously, then the plural morpheme "-s", the third person singular agreement morpheme "-s", and the word "adroit" should all take up the same space in one's head. As all are morphemes, the brain should make no distinction between one or the other, and they should be treated roughly the same.

The notion seems to run counter to the basic facts of language. Language users interact with the morphology of a language—the collection of so-called derivational and inflectional morphemes—quite differently from the lexicon—i.e. (in this instance) the collection of lexical items that comprise one's vocabulary. As a quick example, language users will frequently forget words, yet it would be quite odd for a speaker to say something like, "Yeah, I saw Tommy. He's eat...eat...dang it, what's the suffix? Oh yeah: -ing. He's eating in the backyard." There may be other explanations for this phenomenon, but the fact remains that morphology and lexical items are treated quite differently by language users. Conflating the two seems to be setting up a kind of psychological fantasy that treats human brains much like computers: machines that can amass data, but can't do anything with it unless told specifically how to evaluate it. To the extent that one ought to be concerned about the psychological reality of a given theory, the foundation of morpheme-based approaches should, at the very least, be reconsidered.

Le statut des morphèmes mêmes est peut-être plus déconcertant encore. Par définition, tous les morphèmes se valent. Ce sont les unités de base de la langue, et bien que leur distribution diffère (*cf.* morphèmes libres et liés), le « poids atomique », pour ainsi dire, de chaque morphème est identique. En appliquant littéralement la notion de morphème, la marque « -s » du pluriel, la terminaison en « -s » de la deuxième personne du singulier et l'adjectif « adroit » devraient occuper la même place dans notre cerveau. Comme tous les trois sont des morphèmes, notre cerveau ne devrait faire aucune différence entre eux, et ils devraient être traités plus ou moins de la même manière.

Cependant, cette notion semble aller à l'encontre des faits de langue les plus basiques. Les locuteurs d'une langue traitent d'une façon différente sa morphologie (l'ensemble des morphèmes dits dérivationnels et flexionnels) et son lexique, c'est-à-dire, dans ce cas, la série d'unités lexicales comprises dans le vocabulaire du locuteur. Il est par exemple courant pour un locuteur d'oublier des mots ; mais il serait assez bizarre que quelqu'un dise : « Oui, j'ai vu Tommy. Il mange.... mange... zut ! C'est quoi le suffixe déjà ? Ah oui : -ait. Il mangeait dans l'arrière-cour. » Cela pourrait s'expliquer d'autres façons, mais il n'en reste pas moins que la morphologie et le lexique sont traités différemment par les locuteurs d'une langue. Les confondre reviendrait à alimenter une sorte de fantasme psychologique selon lequel le cerveau humain serait comme un ordinateur : une machine capable d'accumuler des données, mais qui ne peut rien en faire si on ne lui dit pas exactement comment les traiter. Le fait que les approches fondées sur les morphèmes parviennent à inquiéter sur la réalité psychologique d'une théorie montre bien que leurs bases nécessiteraient une révision.

4.2 The Proper Place for Linguistics

It has been discussed at length at various times on various online [listservs](#) and fora just **what the relationship between linguistics and language creation is, and what it ought to be**. Certainly, many conlangers have had disheartening experiences within academia, and discouraging encounters with academics—both within linguistics and without. And though there have been strong opinions about what role language creation should play—if any—in linguistics both within the community and within academia, **time appears to be resolving the matter for us**. I personally have had wonderful experiences in linguistics, and received a lot of encouragement from a number of linguists—several of whom are conlangers themselves. There may still exist some antagonism, but I believe the instances are growing fewer in number, and that the situation will improve in the future regardless of any action taken by any party in the future.

Much less attention has been paid to what role linguistics and linguistic knowledge should play in language creation. The online community of conlangers consists of a large number of young people who either are taking linguistics courses or have in the past, along with several professional linguists or former linguists, and countless self-taught amateur linguists. A kind of knowledge separate from academic linguistics altogether has grown and expanded with the online community, and can be considered the collective common knowledge of the online conlanging community. This knowledge, shared piecemeal in forum postings, blog posts, private and public e-mail, and even on Twitter and Facebook status updates, has helped to enrich the community and has advanced the art of language creation considerably in the past decade or so.

4.2. La place de la linguistique

Quelle relation existe et devrait exister entre la linguistique et la création de langues ? Cette question a longuement été débattue dans de nombreux serveurs de listes et forums en ligne. De nombreux inventeurs de langues ont certainement été démoralisés et découragés par leurs expériences et leurs rencontres universitaires, qu'elles aient ou non un lien avec la linguistique. Le rôle (si tant est qu'il y en ait un) que la création de langues devrait jouer dans le domaine linguistique a certes fait l'objet d'opinions bien arrêtées, aussi bien au sein de la communauté, qu'au niveau universitaire ; mais, au fil du temps, sa place semble se préciser. Personnellement, mes expériences dans le domaine de la linguistique ont été excellentes, et de nombreux linguistes (dont plusieurs inventaient des langues eux-mêmes) m'ont beaucoup encouragé. Quelques conflits persistent sûrement, mais je crois fermement qu'ils se font de plus en plus rares, et que la situation s'améliorera, indépendamment des agissements futurs de l'une ou l'autre des parties.

Le rôle que devraient jouer la linguistique et les connaissances linguistiques vis-à-vis de l'invention de langues a suscité bien moins d'intérêt. La communauté virtuelle de créateurs de langues est formée par de nombreux jeunes qui étudient ou ont étudié la linguistique, ainsi que par plusieurs linguistes professionnels ou d'anciens linguistes, et d'innombrables amateurs et autodidactes. Complètement dissocié de la linguistique universitaire, un certain savoir s'est développé et étendu avec cette communauté virtuelle, qui dispose ainsi d'un socle de connaissances communes et collectives à de nombreux égards. Partagées de façon fragmentaire dans des forums, blogs, e-mails publics et privés, et même sur Twitter et dans les mises à jour de statuts Facebook, ces connaissances ont, au cours de la dernière décennie, favorisé l'enrichissement de la communauté et grandement participé à l'évolution de l'art d'inventer des langues.

The extent to which this collective knowledge overlaps with general academic linguistic knowledge is uncertain, but the mapping surely isn't perfect. The inconsistency may be a result of the method of delivery and the consumption of the knowledge that comes to the community from academic linguistics. As nearly as I can tell, there are three major sources of linguistic knowledge:

1. Linguistics students and professors.
2. Published papers and books.
3. Online sources (usually second-hand, at best).

From these sources, generally conlangers make use of the following: reported structures from natural languages; linguistic universals; methods of analysis; and various "rules" derived from specific analyses. Here I would like to focus on the last two.

Ignoring errors of transmission, there is a grave danger in making use of linguistic frameworks used for analysis and the results of such analysis in constructing a language. The job of a theoretical linguist is clear: To analyze language data. That is, a linguist starts with data, and ends up with an analysis. Many (if not most) conlangers have implicitly defined the job of a conlanger as being the *exact opposite* of a linguist's— that is, to begin with an analysis, and to work backwards to create data.

There are a number of very serious problems with the "Reverse Linguistics" approach to conlanging. I'll briefly examine three of them.

À quel point ces connaissances collectives et les connaissances linguistiques universitaires se recourent-elles ? La réponse à cette question reste incertaine, mais il existe sans doute un décalage entre les deux. Cet écart pourrait être la conséquence des méthodes de transmission et de l'utilisation des connaissances linguistiques universitaires qui arrivent à la communauté. Il existe trois sources principales de connaissance linguistique :

1. Les étudiants et professeurs de linguistique.
2. Les livres et articles publiés.
3. Les sources en ligne (généralement de seconde main, au mieux).

À partir de ces sources, les créateurs de langues exploitent généralement les éléments suivants : les structures observées dans les langues naturelles ; les ouvrages de référence en linguistique ; les méthodes d'analyse ; et plusieurs « règles » issues d'analyses spécifiques. Je m'intéresserai ici aux deux dernières.

Si l'on laisse de côté les erreurs lors de leur transmission, il est particulièrement risqué de se servir des modèles linguistiques utilisés pour l'étude de la langue et ses résultats, pour construire un idiome. Le travail d'un chercheur en linguistique est clair : étudier les données du langage. Autrement dit, un linguiste part des données, pour aboutir à une analyse de la langue. De nombreux inventeurs de langues, si ce n'est tous, ont implicitement défini leur travail comme étant l'exact opposé de celui du linguiste : commencer par une analyse, et remonter à la création de données linguistiques.

De nombreux problèmes importants sous-tendent cette approche linguistique « inversée » appliquée à la création de langues. J'en examinerai brièvement trois.

First, linguists make mistakes, and frameworks change—as do languages, for that matter. Considering languages of the Philippine type (Tagalog, Chamorro, Ilokano, Cebuano, etc.), I've read Relational Grammar and Minimalist Program analyses of the same language, and the two are night and day. Often different linguists from different traditions will disagree on the basic facts of a given language, and their frameworks differ so greatly that they can't even have a conversation about the data. It's more than likely that a paper written now on a given language will be inaccurate (or perhaps "inaccurate") in no more than ten years' time.

Second, one of the driving assumptions behind much of the work of modern linguists is that all languages are the same (this, in particular, is a problem within the generative tradition). As such, there's an external pressure amongst many theoretical linguists to make languages "fit". Challenging a generally accepted universal is a serious thing. It's more felicitous to discover that a construction that looks completely bizarre and other-worldly actually works just like something else that has already been explained in another paper written in the same framework. And, unsurprisingly, this happens quite a bit—which is used as evidence that the approach was correct to begin with, and the vicious circle continues. The fault, though, lies not with linguists, by any means. The problem is that many of the frameworks developed by linguists are indestructible. A simple Item-and-Arrangement morphemic framework can be used to analyze *any conceivable* language; there is literally no phenomenon it can't handle. Whether these analyses are worthwhile is usually a question left for later.

Tout d'abord, les linguistes font des erreurs ; et les modèles linguistiques, tout comme les langues, d'ailleurs, changent. Prenons l'exemple des langues philippines (comme le tagalog, le chamorro, l'ilocano, le cebuano, etc.) : les analyses de grammaire relationnelle et les programmes minimalistes que j'ai lus sur ces idiomes étaient diamétralement opposés. Il n'est pas rare que des linguistes issus de traditions différentes soient en désaccord complet sur des faits basiques d'une langue ; et leurs modèles théoriques sont si différents qu'ils ne peuvent même pas discuter des données langagières. Un article écrit aujourd'hui au sujet d'une langue donnée risque grandement de devenir imprécis (du moins pour certains linguistes) dans moins de dix ans.

Ensuite, l'idée selon laquelle toutes les langues seraient identiques est l'une des hypothèses principales sur laquelle se fondent un grand nombre de travaux des linguistes modernes (ce qui est particulièrement problématique dans la tradition de linguistique générative). De ce fait, une pression externe s'exerce sur de nombreux chercheurs en linguistique pour que les langues correspondent à ce modèle. La remise en cause d'un universel généralement admis est un défi considérable. Il est bien plus heureux de découvrir qu'une construction à l'apparence étrange et surnaturelle fonctionne, en réalité, exactement de la même manière qu'une autre, déjà décrite dans un autre article qui s'inscrit dans le même modèle linguistique. Sans surprise, cela arrive assez souvent, et devient une preuve de l'exactitude initiale de ces approches, alimentant ainsi le cercle vicieux. Mais la faute ne revient en aucun cas aux linguistes. Le problème réside dans le fait que de nombreux modèles élaborés par les linguistes ne peuvent être détruits. Un simple modèle morphologique de type Item and arrangement peut être utilisé pour analyser n'importe quelle langue imaginable : il n'y a absolument aucun phénomène linguistique qu'il ne peut traiter ; mais le débat concernant l'utilité de ce genre d'études est généralement de second plan.

Finally, there is a pressure amongst many phonologists, morphologists and syntacticians to ignore the history of a language. The reasoning is sound: Children are born into this world without any knowledge of the history of any language on Earth— and yet, they all learn to speak. This means that they work only with the data presented them—the synchronic state of the language. As such, the history of a given language *must* be ignored by linguists trying to analyze the synchronic phenomena present in that language. Whether one agrees or disagrees with this theoretical assumption as it applies to linguistics, I would argue that one *cannot* ignore the history of a constructed language. Linguists try to come up with an analysis for how a child will make sense of a given system; a conlanger is trying to *create* that system—and, perhaps, the series of linguistic events that gave birth to that system. The two are entirely different enterprises, and require different methodologies.

Ultimately, I would argue that within the realm of language construction, linguistic knowledge should be *subordinate* to one's own sense of how to construct a language. As it is today, often linguistic knowledge is taken as a kind of law to be obeyed. Realistically, the accumulation of linguistic knowledge is simply not sophisticated enough to act as a measure of any kind for a constructed language. The reason is simple: Linguists and conlangers are working at cross purposes. It seems unlikely that there will ever be a time that linguistic knowledge can be used in the way conlangers presently would like to use it simply because the answers linguists seek are not of immediate use to a conlanger seeking to create a naturalistic language. In fact, using "**Reverse Linguistics**" will likely lead one to creating a rather clunky and unnatural conlang, as we will see in the next section.

Enfin, il existe une certaine pression parmi de nombreux phonologues, morphologistes et syntacticiens, qui les pousse à ignorer l'histoire d'une langue. Leur raisonnement est logique : à la naissance, les enfants ne connaissent l'histoire d'aucune langue ; et pourtant, ils apprennent tous à parler. Cela signifie qu'ils ne travaillent qu'avec les données qui leur sont présentées : l'état synchronique de la langue. De ce fait, lorsqu'ils tentent d'étudier les phénomènes synchroniques d'une langue donnée les linguistes doivent ignorer l'histoire de cette langue. Que l'on soit d'accord ou non avec ce postulat théorique appliqué à la linguistique, il est impossible, à mon sens, d'ignorer l'histoire d'une langue construite. Les linguistes essaient d'étudier comment un enfant comprend un système donné, tandis que le créateur de langues tente de créer ce système (et peut-être même la série d'événements linguistiques qui l'ont généré). Il s'agit de deux processus complètement opposés, qui nécessitent une méthodologie différente.

En outre, en ce qui concerne la création de langues, les connaissances linguistiques devraient être subordonnées à l'idée que chacun se fait de la façon dont on construit une langue. Aujourd'hui, elles sont souvent considérées comme des lois qu'il faut respecter. En réalité, ce savoir accumulé n'est tout simplement pas assez perfectionné pour pouvoir régir, de quelque façon que ce soit, une langue inventée. La raison en est simple : le travail des linguistes et celui des créateurs de langues est diamétralement opposé. Il y a peu de chances qu'un jour, les connaissances linguistiques puissent être utilisées par les créateurs de langues de la façon dont ils le souhaitent actuellement, tout simplement parce que les solutions recherchées par les linguistes ne sont pas directement utiles à la création d'une langue réaliste. Au contraire, comme nous le verrons dans la partie suivante, une **approche linguistique inversée** risque de produire une langue construite plutôt maladroite et peu réaliste.

5 Language Evolution

The problem with linguistic universals is that they're notoriously malleable. They prescribe precisely what natural languages can and can't do—until a natural language does something universals say it oughtn't, in which case the list of universals is emended (or the language data is reanalyzed). In other words, linguistic universals allow linguists to predict what natural languages can and can't do—except for the stuff they can't predict. For one attempting to construct a naturalistic language, this information is not terribly useful.

All natural languages do have one thing in common, though: They were all created by humans. That fact is by no means trivial. The human brain has been pretty much the same for centuries. More importantly, the way in which a human community will interact with and manipulate data has also remained static. Examining language data, then, is fine, but what we see are the *results* of humans' interaction with and manipulation of language. By simply examining the results, a conlanger can only produce variations thereon. What the naturalistic conlanger *needs* to do is emulate the method whereby human communities *evolve* language.

In this section, I'll illustrate how **Reverse Linguistics** can lead to unnatural results, and discuss language evolution.

5.1 Problems with **Reverse Linguistics**

Below are some sample nominative and accusative forms in four different languages:

	Latin	Russian	Turkish	Spanish
Nominative	<i>eqvvs</i>	<i>kniga</i>	<i>kitap</i>	<i>gato</i>
Accusative	<i>eqvom</i>	<i>knigu</i>	<i>kitabı</i>	<i>gato</i>

Figure 7: The nominative and accusative forms of Latin "horse", Russian "book", Turkish "book" and Spanish "cat".

5. L'évolution des langues

Le problème des universaux de linguistique est leur malléabilité notoire. Ils dictent exactement ce que les langues naturelles peuvent faire et ne pas faire... jusqu'à ce que l'une d'entre elles déroge à ces règles, entraînant une modification de la liste de ces universaux (ou une nouvelle étude des données de la langue). Autrement dit, grâce aux universaux de linguistique, les linguistes peuvent prévoir ce que les langues naturelles peuvent faire et ne pas faire... à l'exception de ce qu'ils ne peuvent pas prévoir. Ces informations ne sont donc pas d'une grande utilité à quelqu'un qui essaie de construire une langue réaliste.

Néanmoins, toutes les langues naturelles ont une chose en commun : elles ont été créées par l'Homme. Cela n'est en aucun cas sans intérêt. À peu de choses près, le cerveau humain n'a pas changé depuis des siècles ; et surtout, la façon dont les communautés humaines interagissent avec les données langagières et les manipulent est toujours la même. L'étude des données de la langue est donc certes pertinente, mais elle a pour objet les conséquences des interactions et manipulations de la langue par les individus. Ainsi, la simple étude de ces conséquences ne permettra à l'inventeur de langues que d'en créer des variations. Pour obtenir une langue réaliste, il doit reproduire les mécanismes grâce auxquels les communautés humaines font évoluer la langue.

Dans cette partie, j'illustrerai donc comment une approche linguistique inversée peut produire des résultats peu naturels et aborderai la question de l'évolution des langues.

5.1. Les problèmes de la « linguistique inversée »

Le tableau ci-dessous présente les formes au nominatif et à l'accusatif de quatre langues différentes :

	Latin	Russe	Turque	Espagnol
Nominatif	<i>eqvvs</i>	<i>kniga</i>	<i>kitap</i>	<i>gato</i>
Accusatif	<i>eqvom</i>	<i>knigu</i>	<i>kitabı</i>	<i>gato</i>

Tableau 7 : le nominatif et l'accusatif des noms « cheval » en latin, « livre » en russe et en turque, et « chat » en espagnol.

A strict morphemic analysis would render each nominative and each accusative form identical: STEM + -NOM.SG for the nominatives and STEM + -ACC.SG for the accusatives. The simplest way to create a new system based on that analysis is to **create a bunch of nouns and a bunch of suffixes**. And by and large, many purportedly naturalistic conlangs end up as, essentially, long lists of stems and affixes.

The problem here isn't necessarily with the analysis: The problem is with how that analysis is used. A simple examination of the languages in question will reveal that the systems are far, far more complex than the analysis above would lead one to believe. In Latin, there are different declension classes and countless exceptions. In Russian, the genitive plural of *kniga* is *knig*. In Turkish, the accusative is used only with definite direct objects. In Spanish, certain direct objects actually take a kind of special case marker depending on whether the object is animate and specific. These details aren't revealed with a simple morphemic analysis, but when conlangers start with that kind of an analysis in mind, they often are unable to effectively (or realistically) reproduce what is left out by the analysis. In effect, many conlangs are actually phonological realizations of morphemic linguistic analyses.

5.2 Starting Over

To begin a naturalistic conlang is to face a great mystery—one that may never be fully understood: The origin of language. As far back as we can go, there has always been language—and the further back we go, the spottier the records get. No one knows how language emerged from nothing, or what it looked like at its earliest stages. Even our best opportunities to study this process—modern pidginization and the creation of signed languages—have been lost, as linguists are usually alerted to the presence of a new pidgin or sign languages some fifty or so years after the fact—if they're lucky.

Une analyse morphologique stricte rendrait les formes au nominatif et à l'accusatif respectivement identiques : RADICAL + -NOM. SING. pour les nominatifs et RADICAL + -ACC. SING. pour les accusatifs. Pour créer un nouveau système à partir de cette analyse, le plus simple est d'inventer **une série de noms et de suffixes**. Ainsi, de nombreuses langues construites qui se veulent réalistes finissent fondamentalement par être de longues listes de radicaux et d'affixes.

Mais ce n'est pas tant l'analyse qui est problématique, que la façon dont elle est utilisée. Une simple étude des langues en question révélerait que ces systèmes sont bien plus complexes que ne pouvait initialement le faire croire le tableau ci-dessus. En latin par exemple, il existe différentes déclinaisons et une infinité d'exceptions. En russe, le génitif pluriel de *kniga* est *knig*. En turc, l'accusatif ne s'emploie que pour les compléments d'objets directs définis. En espagnol, une sorte de marqueur de cas vient s'adjoindre au complément d'objet direct si celui-ci est spécifique et animé. Une simple analyse morphologique ne permet pas de faire ressortir ces détails, et souvent, quand les créateurs de langues s'en servent comme d'une base, ils n'arrivent pas à reproduire de façon efficace (ou réaliste) ce que l'analyse avait laissé de côté. En effet, de nombreuses langues inventées sont en réalité des réalisations phonologiques d'analyses linguistiques fondées sur les morphèmes.

5.2. Le nécessaire retour aux origines

Commencer à créer une langue réaliste, c'est se confronter à un grand mystère, qui ne sera peut-être jamais résolu : l'origine du langage. Les langues existent depuis la nuit des temps, et plus on remonte les siècles, plus leurs traces sont incomplètes. Personne ne sait comment le langage est apparu, ou à quoi il ressemblait à un stade primitif. Même les meilleures opportunités que nous avons eues pour étudier ce processus (pidginisation moderne et création de langues des signes) ont été perdues, puisqu'au mieux, les linguistes ne remarquent la présence d'un nouveau pidgin ou d'une nouvelle langue des signes que cinquante ans environ après son apparition.

As such, a naturalistic conlanger has to make an executive decision: Where to start, and what to start with. It would be mere speculation to even *guess* what a brand new language will look like ten years after its inception—especially a language created *ex nihilo*. It's up to the conlanger to decide where the language will begin, what system it will have, what lexemes, and so forth, and it's at this point that the creator will have to put their foot down and say, "That's moment zero." That is, before that point, the language has no history; its lexemes are unanalyzable; its systems came from nowhere. As unsatisfying as that may be, there's simply no other alternative (aside from those supplied by imagination).

Once a conlanger determines the initial state of the language, its evolution can begin.
[...]

5.4 Instituting Change

The first step towards producing a naturalistic language on par with the natural languages we see in the world is the complete and total abandonment of the morpheme. It is not useful, and, in fact, does more harm than good. Do not misunderstand me to say that this means one should abandon *affixes*; by no means. All I mean is don't confuse the fact that an [-s] appears with a large number of plural nouns to *mean* that the [-s] means "plural" **in any real or useful sense**.

This first step is important, because it will help to simplify the process of evolution to follow. Consider a language with no verbal morphology (presumably a very old language) to which one hopes to add inflections for person and number. Where are they going to come from? If they're going to be suffixes, are the suffixes going to appear out of nowhere?

Ainsi, pour créer une langue réaliste, l'inventeur de langues doit commencer par prendre une décision opérationnelle : où commencer et par quoi commencer. Rien que le fait de deviner à quoi ressemblera une nouvelle langue dix ans après sa création (en particulier pour une langue créée *ex nihilo*), revient à élaborer de pures hypothèses. C'est au créateur que revient la tâche de décider à quel moment sa langue débutera, quel système elle aura, quels lexèmes, etc. C'est à ce moment qu'il devra s'affirmer et déclarer : « C'est là que tout commence ». C'est-à-dire qu'avant cet instant, la langue n'a pas d'histoire, ses lexèmes ne peuvent être analysés, et ses systèmes n'ont pas d'origine. Cela peut certes sembler peu satisfaisant, mais il n'y a simplement aucune autre alternative (si ce n'est dans l'imagination).

Une fois que le créateur a déterminé l'état initial de sa langue, le processus d'évolution peut commencer. [...]

5.4. La mise en place d'un changement

La première étape dans la création d'une langue réaliste qui soit à la hauteur des langues naturelles que nous observons dans le monde est l'abandon complet et total du morphème. Il n'est, en effet, pas utile et fait d'ailleurs plus de mal que de bien. Cela ne doit pas être interprété de travers : je ne dis en aucun cas qu'il faut laisser tomber les affixes. Ce que je dis en revanche, c'est qu'il ne faut pas prendre le fait qu'un [-s] apparaisse en fin de nombreux noms au pluriel, comme une preuve que le [-s] est une marque de pluralité, **ce qui n'est ni universel, ni utile à l'inventeur de langues.**

Cette première étape est essentielle, en ce qu'elle permet de simplifier le processus d'évolution qui va suivre. Imaginons une langue sans morphologie verbale (vraisemblablement une langue très ancienne) à laquelle quelqu'un voudrait ajouter des flexions pour indiquer la personne et le nombre. D'où seront-elles issues ? Y aura-t-il des affixes ? Et si oui, d'où viendront-ils ?

As it turns out, a number of languages develop person morphology from personal pronouns (sometimes possessive, sometimes not), and at the initial stages, they simply *are* pronouns—and are often identical in form to, for example, possessive pronouns. In Middle Egyptian, for example, the exact same suffix for first person possession ([*-i*] or *)* was used for a first person subject on verbs. At that stage (or for some time during the history of Middle Egyptian) the two were identical, because they were, in fact, the same element.

The key point here is that the forms aren't fixed: neither the meanings nor the phonology nor the parts of speech. All of these facets of a lexeme are open to interpretation by speakers. Sometimes this can result in a change in usage, or a change in meaning, a change in pronunciation—and sometimes a lexeme can lose its identity altogether. A linguistic system is susceptible to constant reevaluation by its speakers, and speakers of a given language, like it or not, simply don't recognize morphemes. [...]

5.5 Expansion and Evaluation

Evolving a language is a kind of cyclical two step process that takes place on many linguistic planes at the same time (phonological, morphological, syntactic, semantic, pragmatic...). The two steps one can call expansion and evaluation.

The definitions of "expansion" and "evaluation" are a bit nebulous, because, as of yet, the specifics of linguistic evolution are poorly understood, at best. We know, though, that these stages have to exist based on what we have seen and what documentation we have of older stages of the world's languages.

Il s'avère que dans la morphologie de nombreuses langues, les personnes d'un verbe dérivent des pronoms personnels (possessifs ou non), et qu'au cours de leur stade initial, les indices personnels étaient simplement des pronoms (de forme souvent identique aux pronoms possessifs par exemple). En moyen égyptien, le pronom personnel de première personne et le sujet verbal de première personne étaient marqués exactement par le même suffixe ([-i] ou ^{qq}). Pendant cette période (ou pendant un certain temps au cours de l'histoire du moyen égyptien), les deux étaient identiques parce qu'il s'agissait, en réalité, du même élément linguistique.

Qu'il s'agisse du sens, de la phonologie ou des éléments du discours, les formes ne sont pas figées, et c'est ce qui est important ici. Toutes ces facettes d'un même lexème peuvent être librement interprétées par les locuteurs. Cela a parfois comme conséquence un changement dans l'usage, le sens ou la prononciation d'un lexème, qui peut même perdre entièrement son identité. Un système linguistique est exposé à une réévaluation constante de la part de ses locuteurs, et les locuteurs d'une langue, qu'on le veuille ou non, ne reconnaissent tout simplement pas les morphèmes. [...]

5.5 L'expansion et l'évaluation

L'évolution d'une langue est comme un processus cyclique en deux étapes qui a lieu sur plusieurs plans linguistiques simultanément (la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique, etc.). Nous appellerons ces deux étapes l'expansion et l'évaluation.

La définition de ces termes est cependant un peu ambiguë : à l'heure actuelle, les détails de l'évolution linguistique sont l'objet d'incertitudes. Néanmoins, les observations et la documentation sur l'évolution des langues du monde nous permettent d'affirmer que ces deux étapes doivent exister.

What I'm calling "expansion" is a period of change in the state of a language. How long this period is, and what it encompasses, I'm not sure anyone can say. But, for example, we know that at one point in time, English didn't use "go" to form any kind of future tense. Then at some point in time, "I go to eat" was reinterpreted as "I will eat", and soon it became "I'm going to eat", and then "I'm gonna eat", and then "I'm'a eat", and then "I'm'a go eat". I'd say an English speaker currently still has access to the original meaning of the phrase, though, so we're not yet at the point of no return—i.e. we still have access to the literal meaning of "I'm going to eat". Expansion can affect the phonological system in the form of sound changes, which, in turn, can affect the morphological system. It can affect the syntax (consider that Latin was SOV, but that Spanish is now SVO, and, in fact, moving towards VSO), the semantics (the original meaning of "silly" was "holy", etc.), and the various periods of expansion can happen simultaneously or independently of each other.

The other side of the coin is what I call "evaluation". At some point in time, a language needs to settle down and allow its speakers to take stock of just what is a part of their linguistic system, and what isn't. For example, at one point in time English had a fairly stable intervocalic voicing rule. If we borrow a new word into the language that ends with [f], though, that [f] isn't going to become [v] if we add a V-initial suffix anymore. The period of expansion that gave rise to intervocalic voicing came to an end, and the period of stability that followed was left behind by new periods of expansion. It's that in between period of evaluation that defines the language with respect to a certain feature for a period of time. At some point a given expansion is accepted into the system and the system remains stable until a new period of expansion comes along and the older expansion is fossilized.

Au cours de la période appelée « expansion », l'état d'une langue change. La durée de cette période ou ce qu'elle inclut ne sont sans doute pas connus. Par exemple, on sait qu'à un moment dans l'histoire de l'anglais, aucune forme de futur n'était indiquée par la présence du « go ». Puis, la phrase « *I go to eat* » a été interprétée comme « *I will eat* ». Peu à peu, cette forme s'est transformée en « *I'm going to eat* », puis « *I'm gonna eat* » et enfin, « *I'm 'a eat* » et même « *I'm 'a go eat* ». Actuellement, un anglophone peut encore comprendre le sens original de la phrase, donc le « point de non-retour » n'a pas encore été atteint, c'est-à-dire que l'on peut toujours comprendre le sens littéral de « *I'm going to eat* ». L'expansion peut toucher le système phonologique à travers le changement de sonorités qui, à leur tour, peuvent modifier la morphologie. Elle peut également affecter la syntaxe (*e.g.* le latin était une langue de type SOV, tandis que l'espagnol est actuellement de type SVO, et est même en train de devenir VSO), la sémantique (*e.g.* le sens original de « tourmenter » était « torturer », etc.), et les différentes périodes d'expansion peuvent avoir lieu en même temps ou indépendamment les unes des autres.

L'autre côté de la médaille est la période d'évaluation. À un moment dans son histoire, une langue doit se poser et permettre aux locuteurs de définir ce qui fait ou non partie de leur système linguistique. Par exemple, l'anglais avait, à une certaine période, une règle assez stable de voisement intervocalique. Néanmoins, aujourd'hui, si l'anglais emprunte un nouveau mot se terminant par [f], l'ajout d'un suffixe commençant par une voyelle ne transformera plus ce [f] en [v]. La période d'expansion qui a engendré cette règle de voisement intervocalique a pris fin, et la période de stabilité qui l'a suivie a été altérée par de nouvelles périodes d'expansion. C'est cette période intermédiaire d'évaluation qui, pendant quelque temps, permet de définir la langue en fonction de certaines caractéristiques. À un moment donné, un élément d'expansion de la langue est accepté au sein du système, qui se stabilise jusqu'à ce qu'une nouvelle expansion prenne sa place et fossilise l'ancien.

A good way to characterize it might be to consider the rings on a tree. When one examines a tree stump, one can see concentric circle in the tree radiating out from its center. The rings are visible precisely because of these periods of expansion separated by periods of stability (or vice versa, **if you prefer**). Furthermore, if one is standing next to a tree at any given time, it's nearly impossible to tell if it's growing or not. It looks stable enough, after all. The same can be said of language. Considering one's own language, it's nearly impossible to tell if it's changing—or how, or where it's headed. Languages outlive us, and grow more slowly than we do. The best we can do is appreciate the changes that we've been able to document, and try to simulate (at high speed) the process ourselves by conlanging.

Pour bien décrire ce cycle, l'on peut penser aux anneaux de croissance des arbres. L'observation de la souche d'un arbre permet de repérer des cercles concentriques qui partent de son centre. Ces anneaux sont visibles justement en raison de périodes d'expansions séparées par des périodes plus stables (ou *vice versa*, si l'on préfère). En outre, si l'on se tient à côté d'un arbre, il est presque impossible de dire s'il est en train de pousser ou non. Il a l'air assez stable, après tout. Cela s'applique également aux langues. En examinant son propre idiome, il est pratiquement impossible de savoir s'il est en train de changer, comment il change et comment il deviendra. Les langues survivent à leurs locuteurs et évoluent plus lentement qu'eux. Le mieux que l'on puisse faire est d'apprécier les changements que nous avons pu décrire, et tenter de reproduire nous-mêmes ce processus (à grande vitesse) à travers l'invention de langues.

6 Conclusion

The approach I'm advocating is not new. Indeed, the first modern **artlanger**, Tolkien, approached conlanging from a diachronic perspective. Today, though, we enjoy an advantage Tolkien didn't have—one he remarked upon himself, in fact. Specifically, we have each other; we have a community: We have an audience. And if we are to engage in conlanging as an art, then we have to move it forward.

It is on us to both define what **rigor** in naturalistic conlanging is, and to apply it, if not to each other's work, then at least to our own creations. **In the past, it was such a tremendous feat to admit to another that one engaged in language creation that the notion of criticism was anathema. Since conlangers came together and began to form the rudiments of what now is a robust online community in 1991, we've come a long way, and I think it's time to move beyond our initial state of trepidation.** The vice is secret no longer.

This paper is the first step towards a definition of naturalism in conlanging. It is an attempt to take stock of what we've learned as a community over the years and to give us the language we need to articulate what it is that we do and why it's special to the uninitiated. If we don't take our work seriously, no one else will, and if we can't adequately explain why the elements of one conlang are superior to another, then, in the eyes of the uninitiated who are just now beginning to look in on the world of language creation, all conlangs will be equal—or will be defined by characteristics which they themselves supply. In other words, if we don't have a way to define rigor in conlanging, very soon a definition will be thrust upon us, whether we like it or not.

6 Conclusion

L'approche préconisée ici n'est pas nouvelle. En effet, Tolkien, le premier inventeur moderne de langues artistiques, avait adopté une approche diachronique pour créer ses langues. Néanmoins, aujourd'hui, nous disposons d'un avantage que Tolkien n'avait pas (et qu'il avait d'ailleurs remarqué lui-même) : nous formons une communauté, et avons donc un public. Ainsi, si nous devons nous livrer à l'invention de langues en tant qu'art, alors nous devons le faire progresser.

C'est à nous de définir les limites de l'invention de langues réalistes et de les appliquer, si ce n'est aux travaux des autres, au moins à nos propres créations. Dans le passé, confier à quelqu'un d'autre sa passion pour la création de langues était tellement une prouesse, que l'idée d'une critique était inconcevable. En 1991, les créateurs de langues ont commencé à se regrouper et à poser les bases de ce qui est aujourd'hui une communauté virtuelle solide. Nous avons progressé depuis, et je pense que c'est le moment de sortir de notre état d'appréhension initiale. Le vice n'est désormais plus secret.

Cet article constitue la première étape vers une définition du réalisme appliqué aux langues construites. Il s'agit d'une tentative de faire le point sur ce que, en tant que communauté, nous avons appris au fil des années ; et de fournir les mots dont nous avons besoin pour expliquer aux non-initiés ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Si nous ne prenons pas notre travail au sérieux, personne ne le fera, et si nous ne pouvons pas expliquer correctement pourquoi les caractéristiques d'une langue inventée donnée sont meilleures que celles d'une autre ; alors, pour ceux qui commencent tout juste à plonger dans le monde de la création de langues, tous ces idiomes seront égaux, ou définis par les caractéristiques qu'ils fourniront eux-mêmes. Autrement dit, si nous ne disposons pas des moyens pour définir les limites des langues construites, très vite, une définition nous sera imposée, qu'on le veuille ou non.

STRATÉGIE DE TRADUCTION

1. Présentation et choix du texte

Le texte que j'ai traduit est un article de David J. Peterson intitulé « *Down with Morphemes : The Pitfalls of Concatenative Morphology* », rédigé en 2009, mais tiré en partie d'un discours effectué par l'auteur en 2007, lors de la première conférence de la *Language Creation Society*¹ (ou LCS). Cette société à but non lucratif a pour objectif de recueillir des informations sur l'invention de langues afin d'informer le public, mais aussi de guider toute personne souhaitant créer sa propre langue. Publié sur le site internet *Fiat Lingua*² qui appartient à la LCS et qui recense de nombreux articles spécialisés dans le domaine, cet article est destiné à toute personne intéressée de près à l'invention de langues, et en particulier à des linguistes. David J. Peterson, l'auteur de l'article est un linguiste américain qui a également créé des langues, notamment pour la série télévisée *Game of Thrones*.

J'ai choisi ce texte pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il relève directement du domaine spécialisé que j'ai sélectionné pour mon mémoire : l'invention de langues et la linguistique. En effet, il a été rédigé par un linguiste et traite de la linguistique telle qu'elle peut être appliquée à la création de langues. En outre, son auteur, David Peterson, a lui-même créé des langues et est l'un des directeurs (éditeur en chef des publications universitaires) de la *Language Creation Society*. Enfin, cet article me paraissait particulièrement intéressant puisqu'il aborde la question du rapport existant entre l'invention de langues et la linguistique en adoptant un point de vue inédit. En effet, le domaine des langues construites est assez jeune, et peu d'écrits universitaires en encadrent les pratiques comme le fait cet article. Ainsi, il constitue une première étape vers l'adoption de règles et de méthodes précises à l'invention de langues. De plus, il vient en quelque sorte compléter les éléments que j'ai abordés dans mon exposé en présentant les limites de certaines approches linguistiques.

La traduction de ce texte était à la fois un exercice particulièrement intéressant et complexe. En effet, il traite d'un sujet qui n'a acquis une certaine reconnaissance que

¹ LANGUAGE CREATION SOCIETY, Language Creation Society [en ligne], disponible sur : <http://conlang.org/> (consulté le 24/02/17)

² LANGUAGE CREATION SOCIETY, Fiat Lingua : An archive of conlang articles [en ligne], disponible sur : <http://fiatlingua.org/> (consulté le 24/02/17)

récemment et il y a donc peu d'articles à ce sujet, surtout en français. Néanmoins, lors de la rédaction de mon exposé j'ai pu faire certains choix qui m'ont guidée lors de ma traduction, mais aussi repérer et comprendre la terminologie et la phraséologie propres au domaine linguistique. Face à une difficulté, mon premier réflexe était de consulter les ouvrages et articles que j'avais à ma disposition et qui me servaient de référence. Néanmoins, la littérature en français sur les langues inventées, en plus d'être assez rare, traite souvent des langues auxiliaires internationales plus que des langues inventées pour la fiction, qui sont au centre de cet article. En effet, si cette activité s'est popularisée au cours des dernières décennies, elle reste un phénomène principalement anglo-saxon, et il est difficile de savoir si un terme français est attesté ou simplement utilisé par calque de l'anglais. Ce manque de littérature francophone est l'une des principales difficultés que j'ai eues, aussi bien lors de la traduction que de la rédaction de l'exposé, puisque j'ai souvent dû faire des choix face aux innombrables possibilités que je trouvais pour traduire un seul terme.

2. Les difficultés terminologiques

Le première et plus grande difficulté que j'ai rencontrée lors de la rédaction de mon exposé, mais surtout de la traduction, était la traduction du terme anglais *conlang* et ses dérivés. Ce terme, essentiel à la compréhension de l'article mais aussi du sujet, est en effet un mot-valise (fusion des mots *constructed* et *language*) apparu au début des années 1990 pour donner un nom au serveur de listes destiné à partager des informations, idées ou conseils sur l'invention de langues³. Par la suite, d'autres mots ont été créés de la sorte, comme le précise David Peterson dans son ouvrage : « *artlang, loglan, engelang, auxlang, altlang, lostlang, jokelang*, »⁴. Ce néologisme a également été utilisé pour créer des dérivés en anglais comme *conlanger*, *artlanger* ou *conlanging* qui apparaissent dans le texte-support par exemple. Le problème avec ces termes est qu'ils n'ont pas d'équivalent direct en français. En effet, le mot *conlang* est relativement récent, et de nombreux linguistes qui se sont penchés sur la question

³ PETERSON David J. *The Art of Language Invention*. New York : Penguin Books, 2015, p.11.

⁴ Op. cit.

de l'invention de langues (principalement des langues auxiliaires) avaient employé d'autres termes pour parler d'une langue inventée.

Tout d'abord ce terme dispose, en anglais, de plusieurs synonymes. En effet, si l'on définit simplement *conlang* comme une langue inventée (c'est-à-dire sans distinguer les langues *a priori* des langues *a posteriori* ou les langues auxiliaires des langues artistiques), il est possible de trouver en anglais d'autres termes comme *invented language*⁵ et parfois même *artificial language*⁶, bien que cet emploi soit plus rare. En outre, ce dernier terme est souvent employé de nos jours pour définir des langues créées artificiellement pour étudier l'acquisition du langage en sciences cognitives et sciences du langage⁷.

En français, le terme « langue artificielle » a par exemple été utilisé en 1946 par le linguiste André Martinet dans son article « La linguistique et les langues artificielles »⁸. Mais ce terme même de « langue artificielle » a par la suite été repris après la création du mot *conlang* dans d'autres écrits universitaires, comme celui de 2013, rédigé par Sarah Marlaud intitulé « Les langues artificielles sont-elles des langues ? »⁹. Néanmoins, tout comme en anglais, le terme de « langue artificielle » est parfois utilisé dans le domaine des sciences expérimentales¹⁰ et ne reflète donc pas le sens exact de *conlang*.

Un autre terme a souvent été employé en français, bien qu'il n'ait pas de correspondance littérale en anglais : « langue imaginaire », utilisé en particulier par Paolo Albani et

⁵ OKRENT Arika, *In the Land of Invented Languages*. New York : Spiegel and Grau, 2009, 342 p.

⁶ BERGEN Benjamin K., Nativization processes in L1 Esperanto, *Journal of Child Language* [en ligne], vol. 28, n°3, abstract. Disponible sur : <https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-child-language/article/nativization-processes-in-l1-esperanto/3609D817149695D0819132E5506D0457> (consulté le 15/04/17).

⁷ FOLIA Vasiliki, UDDEN Julia, DE VRIES Meinou, et al. « Artificial Language Learning in Adults and Children », *Language Learning* [en ligne]. 2010, vol. 60, p. 188-220. Disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/lang.2010.60.issue-s2/issuetoc> (consulté le 15/04/2017)

⁸ MARTINET André, « La linguistique et les langues artificielles », *Word : Journal of the International Linguistic Association* [en ligne], 1946, p. 37-47. Disponible sur : <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/00437956.1946.11659274> (consulté le 15/04/17).

⁹ MARLAUD Sarah, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Étude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », *Syntaxe et sémantique* [en ligne], 1/2013 (N° 14), p. 85-117. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm> (consulté le 15/04/17).

¹⁰ PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique : Un espace non poppérien de l'argumentation* [en ligne], Nouv. ed. rev. et aug. Albin Michel, 2013, 674 p. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=tENmKDKkookkC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulté le 18/04/17).

Berlinghiero Buonarroti dans leur *Dictionnaire des langues imaginaires*¹¹. Ils utilisent certes d'autres termes dans leur ouvrage (« langue artificielle », « langue inventée »), mais précisent qu'ils préfèrent l'adjectif « artificiel » pour se référer à ces langues. Néanmoins, comme ils l'expliquent eux-mêmes au début de leur ouvrage, l'adjectif imaginaire renvoie souvent à des peuples inexistantes, et n'est donc pas très précis, en particulier en ce qui concerne l'inclusion de langues auxiliaires qui n'ont rien à voir avec un peuple fictif.

À l'inverse, j'ai également rencontré un autre terme utilisé pour traduire *conlang* qui me semblait plus proche des langues auxiliaires que des langues créées pour la fiction : « idéolangue ». Ce terme, trouvé sur le site Idéopédia¹², a été créé en calquant l'espagnol *ideolengua*, utilisé pour définir une langue inventée. Le site explique ainsi l'étymologie du terme, formé à partir du suffixe grec *ideo-*. Il précise également que ce terme a été choisi sur un forum où les différents membres ont voté parmi plusieurs possibilités. Néanmoins, cet usage reste très rare, puisque la communauté en ligne en question est limitée et ne concerne que les utilisateurs du forum correspondant. En outre, l'utilisation du suffixe *ideo-* me semble peu pertinente puisqu'il sous-entend, à mon sens, un objectif ou une forte opinion idéologique. Or, seules les langues auxiliaires ont un but spécifique ; les autres relèvent simplement d'une passion, d'une expérimentation linguistique. Ainsi, ce terme pouvait induire en erreur, en plus d'être très rare et non attesté.

Enfin, un des termes qui se rapproche le plus du sens anglais est, à mon avis, le simple calque « langue construite ». En effet, bien qu'il ne soit pas aussi court que *conlang*, il traduit littéralement son sens, tout en n'étant pas très transparent. Depuis l'invention du mot anglais, on trouve ce terme français plus fréquemment, bien qu'il apparaisse également dans des documents antérieurs à 1991, comme l'article d'André Martinet « La linguistique et les langues artificielles »¹³. Il est également employé sur le site officiel de l'espéranto en français¹⁴ pour qualifier l'idiome de Zamenhof, ce qui montre donc qu'il ne se limite pas qu'aux langues

¹¹ ALBANI Paolo, BUONARROTI Berlinghiero, *Dictionnaire des langues imaginaires*, traduit de l'italien par E. Festa, Les Belles Lettres, 2001, 576 p.

¹² IDÉOPÉDIA, Idéopédia [en ligne], disponible sur : <http://www.europalingua.eu/ideopedia/index.php5?title=Accueil> (consulté le 12/04/17)

¹³ Op. cit.

¹⁴ ESPÉRANTO-FRANCE, Espéranto France [en ligne]. Disponible sur : <http://esperanto-france.org/> (consulté le 02/03/14)

inventées pour la fiction. Enfin, dans sa conférence en 2013, « L'invention des langues »¹⁵, au centre Pompidou, la linguiste Marina Yaguello l'emploie également, bien qu'elle ait intitulé un de ses livres *Les langues imaginaires : mythes, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*¹⁶. Néanmoins, l'adjectif « construit » ne fait pas consensus auprès des créateurs de langues mêmes. Ainsi, lors d'un entretien privé¹⁷, Frédéric Werst, inventeur du wardwesân, m'a dit que le mot « langue construite » était « une mauvaise métaphore, qui fige la langue dans le béton armé d'une grammaire idéale, alors qu'elle ne peut vivre que dans un usage toujours en devenir », et préfère utiliser les termes de « langue fictionnelle » ou « langue imaginaire ».

Ainsi, le terme à l'apparence simple de *conlang* peut avoir plusieurs équivalents en français. Néanmoins, je ne pouvais pas tous les utiliser dans ma traduction, et j'ai donc dû faire des choix, puisqu'aucun terme n'est réellement attesté universellement dans le monde francophone, étant donné que le mot anglais lui-même est très récent. Mon choix s'est donc porté sur deux termes, que j'ai utilisés aussi bien dans mon exposé que dans ma traduction : le premier est celui de « langue construite » qui me semble correspondre le mieux à l'anglais, bien qu'il fige un peu trop ces langues qui, souvent, évoluent. Le second terme que j'ai employé est tout simplement « langue inventée ». En effet, il est utilisé dans de nombreuses sources francophones citées précédemment, tout en étant parfaitement neutre : il ne semble pas se référer davantage aux langues auxiliaires ou aux langues inventées pour la fiction ; il inclut toutes les langues qui résultent d'un processus de création de la part de leur auteur. Il est en outre très compréhensible pour les non-spécialistes du domaine.

Les dérivés du mot *conlang* ont également pu me poser problème, en particulier le terme *conlanger*. En effet, si je pouvais utiliser le terme français « langue construite », je ne souhaitais pas parler de « constructeur de langue ». Tout d'abord, la seule source fiable qui utilisait ce terme est encore une fois l'article d'André Martinet¹⁸, qui est néanmoins un peu daté. En outre, et il s'agit ici d'une raison entièrement personnelle, je ne trouve pas que cette métaphore soit

¹⁵ YAGUELLO Marina. L'invention des langues [en ligne], 28/02/13, Paris : Centre Pompidou. Disponible sur : <https://www.centrepompidou.fr/cpv/resource/cTar87/rLr6dE6> (consulté le 12/04/17)

¹⁶ YAGUELLO Marina, *Les Fous du langage : Des langues imaginaires et de leurs inventeurs*, Paris : Seuil, 1984, 248 p.

¹⁷ WERST Frédéric, Mémoire de traduction sur les langues inventées [courrier électronique]. Destinataire : Juliette DELI. Décembre 2016, Janvier 2017. Communication personnelle

¹⁸ Op. Cit.

particulièrement pertinente, et j'ai préféré utiliser « inventeur de langues » ou « créateur de langues ». En effet, à mon avis, ces deux termes font justice à l'activité à la fois artistique et technique qu'est la création (ou l'invention) de langues. Ils vont en outre de pair avec la traduction de *conlanging* qui est généralement « invention » ou « création » de langue. Ainsi, à partir de ces éléments, j'ai pu traduire d'autres termes qui n'ont pas encore d'équivalent français attesté comme *artlang* (inventeur/créateur de langues artistiques) ou *auxlang* (langues auxiliaires) par exemple.

D'un point de vue terminologique, un autre terme qui m'a posé problème et qui était lié à l'invention de langues, était ce que Peterson appelle « *Reverse Linguistics* », dont la première occurrence apparaît dans la partie 4.2, et qui est ensuite reprise plusieurs fois dans la suite de l'article. Il figure ainsi dans la phrase « *There are a number of very serious problems with the "Reverse Linguistics" approach to conlanging* ». Tout d'abord, je n'étais pas sûre qu'il s'agissait réellement d'un terme en raison de la présence des guillemets. Néanmoins, il apparaît dans la suite du texte sans guillemets, et même avec des majuscules, presque comme un nom propre (cf. 5.1 « *Problems with Reverse Linguistics* »). J'ai initialement essayé de comprendre son sens grâce au contexte, et ai ensuite effectué des recherches sur Internet, principalement infructueuses. Comme je n'étais toujours pas sûre de savoir s'il s'agissait d'un terme, j'ai envoyé un e-mail à l'auteur de mon texte-support¹⁹ qui m'a répondu qu'effectivement, il n'avait pas employé « *Reverse Linguistics* » comme un terme à proprement parler. Ainsi, pour sa traduction, j'ai opté pour la forme assez simple de « linguistique inversée ». Néanmoins, j'ai fait en sorte, autant que possible, d'utiliser « linguistique » comme un adjectif et non pas comme un nom. Ainsi, à la fin de la partie 5, j'ai traduit la phrase « *In this section, I'll illustrate how Reverse Linguistics can lead to unnatural results* » de la façon suivante : « Dans cette partie, j'illustrerai donc comment une approche linguistique inversée peut produire des résultats peu naturels ». De cette façon, j'ai ainsi réussi à rendre le sens de l'expression anglaise sans créer moi-même un terme que je n'arrivais pas à trouver dans mes recherches.

¹⁹ PETERSON David, *Thesis on invented languages* [courrier électronique]. Destinataire : Juliette DELI. Avril 2017. Communication personnelle.

Les autres difficultés terminologiques posées par ce texte relevaient principalement du domaine de la linguistique, et étaient donc moins liées à l'invention de langues. Pour le terme « *Item-and-Arrangement morphemic framework* », j'ai par exemple dû faire des choix de traduction. En effet, dans son ouvrage intitulé *Morphologie et morphématique*²⁰, Christian Touratier parle non seulement d'un « modèle *Item and arrangement* », mais évoque également la question de sa traduction : il dit ainsi que l'on peut rendre ce terme en français par « Article et ordonnancement » ou « Item et ordonnancement ». Néanmoins, il utilise lui-même le terme anglais dans la suite de son ouvrage, et d'autres écrits en français attestent de l'emprunt de ce terme en français. Enfin, en ce qui concerne la traduction de « *morphemic framework* », Christian Touratier parle lui-même, dans un article publié dans la revue *Langages*, de « modèle morphologique »²¹ ; mais j'ai également trouvé la forme « modèle d'analyse morphologique », utilisée par Jean Molino dans un autre article paru dans la revue *Langages*²². J'ai cependant utilisé, dans ma traduction, la version de Christian Touratier qui est plus courte et tout aussi compréhensible.

Un autre point linguistique qui m'a posé problème se trouvait dans la phrase : « *I've read Relational Grammar and Minimalist Program analyses of the same language, and the two are night and day* », en particulier au niveau de « *Relational Grammar* » et de « *Minimalist Program* ». En effet, je ne savais pas de quoi il s'agissait, et ai donc dû faire des recherches afin de comprendre à quoi ces deux éléments se référaient. Néanmoins, pour en saisir réellement le sens, je devais me pencher sur le concept de *generative grammar*, évoqué dans le texte au sein d'une parenthèse : « *this, in particular, is a problem within the generative tradition* ». En effet, ces concepts sont liés, puisqu'ils relèvent d'une même théorie linguistique. J'ai ainsi trouvé,

²⁰ TOURATIER Christian, *Morphologie et morphématique : Analyse en morphèmes*. [en ligne] Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2002, p. 71-75. Disponible sur : <http://books.openedition.org/pup/487?lang=fr> (consulté le 10/04/17)

²¹ TOURATIER Christian, Linguistique et latin, *Langages* [en ligne]. 1978, vol.12, n°50, p.3-16. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1978_num_12_50_1941 (consulté le 12/04/17).

²² MOLINO Jean, Où en est la morphologie ? *Langages* [en ligne]. 1985, vol. 20, n°78, p.5-40. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1985_num_20_78_2462 (consulté le 12/04/17)

dans un ouvrage de Nicole Delbecque²³, une explication de la grammaire générative, mais aussi de la « grammaire relationnelle (*relational grammar*) ». Une autre recherche m'a permis de trouver de nombreuses références au programme minimaliste du linguiste Chomsky, en particulier une explication par Paul Bessler dans *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical français*²⁴. Enfin, la question des majuscules utilisées par Peterson dans son article était problématique : ne sachant pas à quoi il se référait, j'ai préféré les enlever en français, puisqu'elles sont beaucoup plus fréquentes en anglais et peuvent être utilisées pour mettre en avant certains noms ; ce qui n'est pas le cas en français. J'ai ainsi abouti au résultat suivant : « les analyses de grammaire relationnelle et les programmes minimalistes que j'ai lus sur ces idiomes étaient diamétralement opposés ».

Lors de la traduction de l'article de David Peterson, j'ai certes été confrontée à la difficulté de la terminologie, mais aussi aux problèmes de reformulation et de traduction de mots ou de tournures qui m'avaient semblé simples au premier abord. En effet, ce texte très idiomatique, comportait de nombreuses phrases et propositions qui posaient problème lors du passage de l'anglais au français. Ainsi, j'ai souvent dû trouver des solutions pour obtenir un texte français fluide et idiomatique sans perdre les idées présentes dans l'original.

3. Les difficultés de reformulation

Tout d'abord, certains mots en particulier étaient difficiles à traduire parce que leur équivalent le plus simple ne pouvait pas être utilisé dans ce contexte en français. Un des exemples les plus parlants est l'adjectif « *serious* », employé à plusieurs reprises par l'auteur : « *There are a number of very serious problems with the "Reverse Linguistics" approach to*

²³ DELBECQUE Nicole, *Problèmes et méthodes de la variation de l'étude syntaxique : le cas de la position du sujet en espagnol*. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 1988, p. 27-32. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=jV4CgrubH5wC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulté le 12/04/17).

²⁴ BESSLER Paul, *Une analyse morphosyntaxique de l'accord grammatical français* [en ligne]. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. 61-64. Disponible sur : https://books.google.fr/books?id=OiPGx_G-XSAC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false (consulté le 12/04/17).

conlanging. », « *Challenging a generally accepted universal is a serious thing* ». En effet, dans ces deux cas, il n'était pas possible d'utiliser l'adjectif « sérieux » en français ; j'ai donc opté pour l'adjectif « important » dans la première phrase. Pour la deuxième en revanche, au problème posé par « *serious* », s'ajoutait le mot « *thing* » qui est très général, mais qui n'aurait pas été assez formel pour un texte français destiné à des spécialistes. J'ai ainsi pris un peu plus de libertés, et ai déverbalisé la phrase afin d'en saisir exactement le sens, pour trouver une autre formulation, ce qui m'a permis d'aboutir au résultat : « La remise en cause d'un universel généralement admis est un défi considérable ».

De même, j'ai eu parfois des difficultés à traduire certaines expressions en anglais parce que leur présence dans un article en français n'était initialement pas préférable. Par exemple, lorsqu'il énumère les principales sources de connaissances linguistiques, Peterson évoque les « *online sources (usually second-hand, at best)* ». Ici on a tout d'abord l'expression « *at best* » qui était présente à plusieurs reprises dans l'article, mais que j'ai laissée en français afin de conserver le style peu formel de l'auteur. Ensuite, le « *second-hand* » m'a posé problème parce que son équivalent le plus simple, « de seconde main », me paraissait peu adapté à l'article en français. Ainsi, j'avais initialement traduit cette expression par l'adjectif « *indirectes* » qui a, globalement, le même sens. Néanmoins, lors de ma relecture, j'ai préféré rester proche du texte en traduisant *second-hand* par « de seconde main ». En effet, l'auteur veut souligner le fait que les sources que l'on trouve en ligne ne sont pas souvent directes, c'est-à-dire qu'elles ne sont généralement pas relayées directement par des linguistes : il peut s'agir d'un étudiant qui a transcrit les notes de son cours et les a mises sur internet, ou de quelqu'un, qui n'est pas spécialisé en linguistique, qui a résumé les notes de cet étudiant, ou d'un autodidacte qui a repris ce résumé, l'a appris et l'a expliqué à un autre autodidacte qui a posé la question sur un forum, etc. En utilisant l'expression « *second-hand, at best* », Peterson veut donc insister sur cet aspect : les sources ne sont pas simplement « indirectes », elles peuvent être « doublement » ou « triplement » indirectes. J'ai donc utilisé l'expression française « de seconde main » pour la même raison.

De plus, en ce qui concerne la reformulation de certaines phrases, j'ai été amenée à faire des choix, parfois importants, lors de ma traduction. En effet, l'anglais se soucie peu des

répétitions, contrairement au français. Or, ce texte comprenait un grand nombre de répétitions, davantage accentué dans la traduction par la nécessaire reformulation de *conlang* ou *conlanger*. Parallèlement, il y avait à mon sens peu de mots de liaison, ou une même expression servant à relier plusieurs paragraphes à la suite, comme c'est le cas pour « *at this point* » dans les deux premiers paragraphes du point 4. Face à ces problématiques, j'ai souvent pris une certaine liberté et ai reformulé de la façon qui me semblait la plus pertinente. J'ai suivi une stratégie similaire pour le paragraphe qui, en anglais, commence par « *The notion seems to run counter to the basic facts of language* » : je trouvais que le début était un peu abrupt, et ai donc souhaité le relier avec le paragraphe précédent, en ajoutant le connecteur « cependant ». Bien évidemment, à chaque ajout de ce type, j'étais attentive à ne pas m'éloigner du sens du texte, et à conserver des connecteurs assez neutres afin de ne pas ajouter d'idées qui ne seraient pas présentes dans le texte original. Cependant, j'ai parfois entièrement supprimé des éléments du texte. Par exemple, lorsqu'il présente les sources principales de connaissances linguistiques, Peterson écrit ainsi « *As nearly as I can tell, there are three major sources of linguistic knowledge* ». J'ai supprimé la première partie de la phrase pour plusieurs raisons. Tout d'abord, « *as nearly as I can tell* » me semblait un peu trop familier pour un texte destiné à des spécialistes, bien qu'il s'agisse du style de l'auteur. De plus, il me paraissait peu intéressant et peu utile dans le développement du texte puisqu'il n'apporte pas d'informations supplémentaires, et ne sert pas réellement à relier la proposition avec la phrase précédente. J'ai ainsi pris la liberté de le supprimer.

Inversement, à certains endroits dans le texte, j'ai choisi d'ajouter certains éléments afin de rendre des mots ou phrases moins ambigus. Ainsi, dès l'introduction, lorsque David Peterson présente le plan de son article, j'ai traduit « *and finish with some sample derivations and evolutions* » par « j'aborderai la question des dérivations lexicales et de l'évolution ». J'ai ainsi rajouté l'adjectif « lexicale » pour que la phrase française semble moins « vide », mais aussi pour ajouter une certaine précision. C'est également cette stratégie que j'ai utilisée à d'autres reprises dans le texte, en particulier pour étoffer les termes « *data* » et « *analysis* ». En effet, les mots « données » et « analyse » ou « étude » devaient être complétés en français, afin que la tournure soit plus idiomatique et davantage conforme à la phraséologie du domaine. J'ai ainsi employé, lorsque cela pouvait s'appliquer, des tournures telles que « du langage », « de la

langue » ou « langagière ». Par exemple, la phrase « *a linguist starts with data and ends up with an analysis* » est devenue en français « un linguiste part des données, pour aboutir à une analyse de la langue ». Ici, je n'ai pas explicité le terme « données » puisque la phrase précédente levait l'ambiguïté. Parallèlement, la fin de la phrase suivante (« *to begin with an analysis, and to work backwards to create data* ») devient : « commencer par une analyse, et remonter à la création de données linguistiques », où je n'ai pas explicité « analyse », mais « données ».

Enfin, j'ai parfois dû reformuler entièrement les phrases et passer parfois de la voix active à la voix passive, mais aussi d'une phrase affirmative à une interrogative. En effet, certaines tournures présentes dans le texte étaient très claires en anglais, mais leur traduction nécessitait un remaniement entier de la phrase afin que le texte cible soit fluide et idiomatique. Le deuxième paragraphe du point 5 par exemple se termine par « *We know, though, that these stages have to exist based on what we have seen and what documentation we have of older stages of the world's languages* », qui est une tournure assez complexe et dont la traduction littérale en français n'aurait pas été idiomatique. J'ai ainsi changé entièrement la phrase et supprimé, comme dans d'autres passages du texte, la plupart des marques personnelles, afin que la traduction soit plus simple et fluide, tout en restant conforme à la phraséologie du domaine, mais aussi fidèle au texte original. Le résultat a été le suivant : « Néanmoins, les observations et la documentation sur les anciens stades des langues du monde nous permettent d'affirmer que ces deux étapes doivent exister ».

Parfois, la reformulation était bien plus importante, et je suis passée d'une phrase affirmative dans l'originale à une interrogative dans la traduction. Cela est arrivé à deux reprises : la première pour la traduction, au début du point 4.2 de la phrase « *It has been discussed at length at various times on various online listservs and fora just what the relationship between linguistics and language creation is, and what it ought to be* », et la deuxième quelques lignes plus loin : « *The extent to which this collective knowledge overlaps with general academic linguistic knowledge is uncertain* »²⁵. En français, ces formulations étaient difficiles à rendre dans une phrase affirmative fluide et idiomatique : en effet, l'emploi

²⁵ Les passages soulignés correspondent aux éléments problématiques qui ont été reformulés.

des déterminants interrogatifs réclame généralement en français une interrogative ou une interrogative indirecte. En outre, ceux-ci étaient intégrés dans des phrases complexes qui comporteraient déjà plusieurs propositions en français. Ainsi, comme ces deux phrases se situaient en début de paragraphe, je les ai transformées en phrases interrogatives : la traduction est ainsi moins lourde et un peu plus dynamique. Les solutions que j'ai trouvées sont, respectivement : « Quelle relation existe et devrait exister entre la linguistique et la création de langues ? Cette question a longuement été débattue dans de nombreux serveurs de liste et forums en ligne. » et « À quel point ces connaissances collectives et les connaissances linguistiques universitaires se recoupent-elles ? La réponse à cette question reste incertaine, mais il existe sans doute un décalage entre les deux. ».

Ainsi, de manière générale, la terminologie était problématique surtout en ce qui concerne la traduction puisqu'une simple recherche internet me permettait d'en comprendre le sens. Néanmoins, certains éléments m'ont posé des difficultés dès la première étape de compréhension, et se sont donc répercutées lors de la traduction.

4. Les difficultés de compréhension

En effet, la plupart des éléments que je n'ai pas compris lors de mes premières lectures du texte ne relevaient pas du domaine technique, mais étaient liés aux expressions utilisées par l'auteur. J'ai néanmoins été bloquée pendant un certain temps par une tournure, dans le point 5.5, lorsque Peterson explique la règle de voisement intervocalique de l'ancien anglais : « *V-initial suffix* ». Au début, j'avais en effet compris qu'il se référait à un suffixe commençant par la lettre (ou le son) [v]. Néanmoins, cela me semblait peu plausible, non seulement parce que je n'arrivais pas à trouver de suffixe commençant par [v], mais aussi parce que cela ne collait pas avec le sens du début de la phrase. Ainsi, comme pour chaque difficulté, j'ai fait des recherches qui ne m'ont, initialement, pas vraiment aidée, et ai donc rédigé « suffixe commençant par v » dans ma traduction. Ce n'est qu'à la troisième relecture, après avoir lu des textes qui contenaient cette expression que j'ai compris que le « v » ne se référait pas à la lettre

mais à une voyelle, ce qui concordait parfaitement avec la règle de voisement intervocalique. En effet, les textes opposent souvent le « V » (voyelle) au « C » (consonne), et au fil de mes lectures, certains éléments que j'avais lus aussi bien dans l'ouvrage d'André Martinet²⁶ que dans celui de Peterson²⁷, me sont revenus en tête, me permettant d'en saisir pleinement le sens.

Le passage qui m'a le plus posé problème se situait à la fin du premier paragraphe du point 5.4. La phrase en anglais est la suivante : « *All I mean is don't confuse the fact that an [-s] appears with a large number of plural nouns to mean that the [-s] means "plural" in any real or useful sense.* ». Ici, je n'arrivais pas à comprendre la dernière expression (« *in any real or useful sense* »), bien que le reste de la phrase ne m'ait pas posé de problèmes. En particulier, je ne savais pas comment la rendre en français pour qu'elle ne soit pas ambiguë. Ainsi, dans mon e-mail à David Peterson, je lui ai demandé des précisions sur le sens de cette expression. Après quelques échanges, j'ai ainsi pu en comprendre le sens, et ai donc inséré une traduction en français qui semblait correspondre à ce que m'avait expliqué l'auteur : « Ce que je dis en revanche, c'est qu'il ne faut pas prendre le fait qu'un [-s] apparaisse en fin de nombreux noms au pluriel, comme une preuve que le [-s] est une marque de pluralité, ce qui n'est ni universel, ni utile à l'inventeur de langues ».

D'autres difficultés de compréhension n'ont pas été aussi bien résolues parce qu'elles ne relevaient pas d'un domaine en particulier. Par exemple, dans la conclusion, l'auteur écrit « *it is on us to both define what rigor in naturalistic conlanging is* » et « *if we don't have a way to define rigor in conlanging, very soon a definition will be thrust upon us* ». Le terme qui m'a posé problème était ici « *rigor* ». En effet, si je l'avais initialement traduit par « rigueur », je trouvais que cela était ambigu, et j'ai donc tenté de trouver une autre solution. Après avoir regardé, sans succès, les différents synonymes que pouvait avoir ce mot, afin d'en trouver un équivalent, je me suis concentrée sur le sens de cette phrase, et non plus sur sa forme. Le sens original m'échappait initialement, et je l'ai donc interprété de la façon qui me semblait à la fois la plus proche du sens du texte en général, et la plus idiomatique en français. J'ai donc traduit « *rigor* » par « limites » : d'après moi, dans ces phrases, Peterson incitait ses collègues

²⁶ Op.cit.

²⁷ Op.cit.

inventeurs de langues à réguler en quelque sorte la pratique d'invention de langues, et donc à définir les limites de ce qui doit être fait et ce qui aboutit à un mauvais résultat.

Si ces difficultés n'ont pas été relevées par mon spécialiste-référent, M. Kloczko, lors de sa relecture, il n'en va pas de même pour d'autres passages. En effet, dans le premier paragraphe du point 4.2, une proposition m'avait posé problème lors de la traduction, et je l'avais initialement traduite plutôt littéralement : la phrase « *and though there have been strong opinions about what role language creation should play -if any- in linguistics [...] time appears to be resolving the matter for us* » était devenue « le rôle (si tant est qu'il y en ait un) que la création de langues devrait jouer dans le domaine linguistique a certes fait l'objet d'opinions bien arrêtées [...] mais cette question semble se résoudre avec le temps ». Le sens que j'avais tiré de cette dernière expression (« *time appears to be resolving the matter for us* ») était qu'au fur et à mesure, le débat était résolu de façon presque naturelle. Mais lors de sa relecture, M. Kloczko a surligné cette expression pour me signifier qu'elle était un peu floue ou peu compréhensible. J'ai ainsi reformulé la phrase en tentant de m'éloigner du texte original, ce qui a donné un résultat plus idiomatique et compréhensible en français, qui se réfère aux éléments précédents dans la phrase : « au fil du temps, sa place semble se préciser ».

Les difficultés de ce genre ont été surmontées de la même façon. En effet, une recherche terminologique ne suffisait pas pour en comprendre le sens, et ces expressions étaient parfois en lien avec le style adopté par l'auteur dans son texte, qui comporte de nombreuses expressions ou façons de parler.

5. Le style de l'auteur

L'article de David Peterson, bien qu'il soit technique et destiné à des spécialistes, est rédigé dans un style assez relâché et peu formel, comme en témoignent non seulement les adresses au lecteur (« *or vice versa, if you prefer* », dernier paragraphe avant la conclusion), mais aussi les expressions utilisées : « *like it or not* », « *as it turns out* », « *except for the stuff they can't predict* », « *a bunch of nouns and a bunch of suffixes* », etc. Ce style est assez difficile

à retranscrire en français, en particulier dans un texte spécialisé puisque le français est beaucoup plus formel que l'anglais. Pour la traduction, je devais donc tenter de polir un peu ce style afin qu'il soit un peu plus soutenu en français, mais sans perdre pour autant le style de l'auteur. En effet, dans son ouvrage *The Art of Language Invention*²⁸, la façon d'écrire de Peterson est très semblable à celle de cet article, bien que le contenu soit spécialisé et complexe. Ainsi, avant de gommer toute trace de familiarité dans ma traduction, je me suis interrogée sur les raisons qui pourraient expliquer ce ton relâché. Tout d'abord, il me semble que l'anglais est moins attaché aux « formalités » que le français : il n'est pas rare en effet de trouver des répétitions ou des tournures qui seraient jugées peu souhaitables en français. S'il ne s'agissait que d'une caractéristique propre à la langue, j'aurais néanmoins eu plus de libertés dans ma traduction. En effet, je pense que ce ton un peu relâché relève également du style de l'auteur, mais aussi d'une volonté de rendre ses écrits accessibles : les inventeurs de langues ne sont pas tous des linguistes, bien que, comme le précise Marina Yaguello lors de sa conférence²⁹, les meilleures langues inventées ont été créées par des linguistes. Ainsi, si ce texte est destiné principalement aux inventeurs de langues et aux linguistes, il peut également intéresser des personnes qui rentrent tout juste dans le milieu, bien que leur compréhension de l'article risque d'être limitée. Le ton qu'il adopte serait donc comme un moyen de rendre le sujet plus intéressant et moins « élitiste » en quelque sorte.

Ainsi, dans ma traduction, j'ai souhaité conserver certaines tournures qui sont peut-être un peu familières, afin de respecter le style de l'auteur, mais aussi l'éventuel lectorat peu spécialisé, sans toutefois en faire un texte de vulgarisation. Ainsi, dans le point 5, la phrase « *In other words, linguistic universals allow linguists to predict what natural languages can and can't do - except for the stuff they can't predict* » est certes une reformulation plus simple d'un concept expliqué précédemment, mais elle reste néanmoins dans un style assez relâché que j'ai souhaité atténuer en français, tout en gardant une structure proche de celle de l'anglais qui donne une certaine familiarité : « Autrement dit, grâce aux universaux de linguistique, les

²⁸ Op.cit.

²⁹ Op.cit.

linguistes peuvent prévoir ce que les langues naturelles peuvent faire et ne pas faire... à l'exception de ce qu'ils ne peuvent pas prévoir ».

Je me suis également appuyée sur le style adopté par l'auteur dans la conclusion pour reformuler certaines tournures. En effet, il opte pour un ton bien plus emphatique dans la conclusion, où il utilise la première personne du pluriel, et insiste sur la communauté virtuelle qui s'est formée et sur son importance, afin de mettre en avant le message qu'il veut transmettre. Ainsi, quand le processus de traduction m'obligeait à reformuler certaines phrases pour rendre le texte cible plus idiomatique en français, j'ai utilisé un vocabulaire assez emphatique qui, à mon sens, s'adaptait bien au style de la conclusion. J'ai par exemple traduit la phrase « *In the past, it was such a tremendous feat to admit to another that one engaged in language creation that the notion of criticism was anathema* » par « Dans le passé, confier à quelqu'un d'autre sa passion pour la création de langues était déjà tellement une prouesse, que l'idée d'une critique était inconcevable ». On voit donc que j'ai utilisé le mot « passion » pour simplifier et alléger la phrase, tout en conservant le registre de l'original. Similairement, j'ai coupé la phrase suivante qui était assez longue en anglais³⁰, pour avoir deux phrases en français, dont l'une commence par le pronom « nous » et insiste donc sur la notion clef de communauté.

6. La question des exemples

Enfin, une autre problématique centrale à ce texte était la question des exemples. En effet, l'article comporte de nombreuses illustrations, tableaux et exemples qui servent à expliciter les concepts abordés par l'auteur. Dans le processus de traduction, j'ai donc dû m'interroger sur la démarche à adopter pour adapter ces exemples à un lectorat francophone : fallait-il conserver l'exemple anglais ? Si oui, fallait-il insérer une traduction ? Ou peut-être était-ce préférable de trouver un équivalent ? Après réflexion, je me suis rendue compte que je ne pouvais pas traiter tous les exemples de la même façon, et ai donc adapté ma traduction au cas par cas. Ici je n'aborderai donc que des cas les plus parlants.

³⁰ « *Since conlangers came together and began to form the rudiments of what now is a robust online community in 1991, we've come a long way, and I think it's time to move beyond our initial state of trepidation* ».

Tout d'abord, dans la plupart des cas, j'ai choisi de laisser l'exemple tel qu'il était dans le texte en anglais et d'insérer une traduction lorsque c'était pertinent. Pour le tout premier par exemple, j'ai conservé le « *cat/cats* » anglais parce que je ne trouvais pas d'équivalent en français. En effet, la marque du pluriel en français est, sauf exceptions, le *-s*, qui, contrairement à l'anglais, ne se prononce pas. Ainsi, phonétiquement, il n'y a aucune différence entre « chat » et « chats » : ça n'aurait donc pas été pertinent d'utiliser cet exemple. En outre, les pluriels français irréguliers qui peuvent être distingués phonétiquement (comme « cheval/chevaux »), sont des exceptions et surtout, ne relèvent pas d'un processus aussi simple que l'ajout d'un *-s*. Or, le point sur lequel insiste Peterson dans son article est justement que les principes de morphologie concaténative ne sont pas aussi simples. Je n'ai donc pas adapté cet exemple à un lectorat français. Néanmoins, j'ai inséré la traduction, bien qu'il s'agisse d'un mot très simple, dans le corps de l'exemple, et ai également simplifié la notation phonétique pour un lectorat francophone. J'ai adopté une approche similaire pour d'autres exemples comme le (8), principalement lorsqu'il aurait été trop compliqué (ou impossible) de trouver un équivalent en français sans perdre le fil de l'argumentation ni ignorer la simplicité voulue de l'original.

Parfois j'ai néanmoins réussi à adapter les exemples, comme par exemple dans les deux derniers paragraphes du point 4.1 : l'anglais « *the plural morpheme '-s', the third person singular agreement morpheme '-s', and the word 'adroit'* » pouvait en effet être transposé facilement en français, et il suffisait de remplacer la troisième personne du singulier par « la terminaison en « *-s* » de la deuxième personne du singulier ». En effet, ici la question phonétique qui avait été problématique précédemment pouvait être mise de côté. Parallèlement, à l'exemple suivant³¹, qui illustre la façon dont le cerveau traite différemment les morphèmes, j'ai simplement traduit l'exemple anglais. Le français est certes moins percutant, puisque le suffixe anglais *-ing* est assez particulier, mais la terminaison de l'impératif *-ait* reste néanmoins un morphème ; et l'exemple s'adapte bien, à mon avis, avec l'ensemble du texte, tout en étant fidèle au sens de l'anglais.

Enfin, l'exemple qui m'a le plus donné du fil à retordre se situe dans le point 5.5, lorsque l'auteur illustre les évolutions de la langue, et en particulier le changement sémantique. Il prend

³¹ « Yeah, I saw Tommy. He's eat...eat...dang it, what's the suffix? Oh yeah: *-ing*. He's eating in the backyard »

ainsi l'exemple : « *the original meaning of "silly" was "holy"* ». Comme il ne s'agissait pas d'un exemple en lien avec les théories morphologiques, j'avais un peu plus de libertés et pouvais l'adapter si je le souhaitais, sans perdre le sens du texte. J'ai donc tenté de trouver des exemples d'évolution sémantique dans la langue française, et ai consulté une thèse de doctorat intitulée « Changements sémantiques et cognition : Différentes méthodes pour différentes échelles temporelles »³², qui présentait en particulier les travaux de Bréal, présenté comme « le fondateur de la sémantique française ». Riche en exemples illustrant les différents changements sémantiques, j'en ai sélectionné un qui me semblait le plus adapté : le sens du verbe « tourmenter », qui signifiait initialement « supplicier, torturer » et qui, suite à un affaiblissement sémantique, signifie aujourd'hui « tracasser, préoccuper ». Mon choix s'est porté sur cet exemple principalement parce que les autres exemples que j'ai pu trouver (y compris dans d'autres publications), témoignaient d'un changement sémantique qui avait eu lieu entre le latin et le français. Or, je souhaitais trouver un exemple d'évolution qui ait eu lieu au sein de la même langue. L'écart presque comique qui existe en anglais entre « *silly* » et « *holy* » n'est certes pas rendu en français, mais à défaut de trouver mieux, j'ai pensé qu'il valait mieux utiliser un exemple français plutôt que de devoir expliciter l'anglais.

Conclusion

La traduction de ce texte a ainsi été un exercice particulièrement enrichissant parce que j'ai été amenée à faire des choix au niveau de la terminologie, mais également du traitement des exemples. En effet, les recherches que j'avais effectuées en aval pour mon exposé ont été particulièrement utiles, et le processus de traduction, ainsi que la rédaction de la stratégie de traduction, m'ont permis de les synthétiser et de sélectionner les solutions qui me paraissaient les plus adaptées. J'ai également trouvé la traduction d'un article long particulièrement

³² MAGUÉ Jean-Philippe, Changements sémantiques et cognition : Différentes méthodes pour différentes échelles temporelles [en ligne]. Thèse de sciences cognitives. Lyon : Université Lumière Lyon 2, 2005, 361 p. Disponible sur : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00410044/document> (consulté le 13/04/17).

enrichissante parce que j'ai dû être attentive à la cohérence d'ensemble, à la fluidité de l'argumentation de mon texte cible, mais aussi à l'uniformisation de la terminologie.

De plus, cet exercice m'a permis de mieux appréhender le métier de traductrice, et surtout les enjeux liés à la terminologie d'un domaine spécialisé, mais aussi à la phraséologie et au style de l'auteur. Grâce aux problèmes de compréhension et à la question des exemples, j'ai pu affirmer mes choix et me mettre à la place d'une traductrice professionnelle. De même, la relecture qu'a faite mon spécialiste-référent de ma traduction m'a permis de prendre un certain recul vis-à-vis de mon texte et d'affirmer certains choix.

Enfin, j'ai été ravie de pouvoir travailler sur ce sujet qui m'intéressait dès le départ, mais dont je ne connaissais pas les détails : j'ai ainsi pu approfondir un domaine de spécialité, tout en découvrant les défis posés par la traduction d'un texte appartenant à un domaine encore jeune, qui est peu traité dans la littérature francophone.

ANALYSE
TERMINOLOGIQUE

Fiches terminologiques

Vedette anglaise	N°	Vedette française
artlang	01	langue artistique
auxlang	02	langue auxiliaire internationale
conlang	03	langue construite
engelang	04	langue expérimentale
Item-and-arrangement	05	<i>Item and arrangement</i>

COMMENT LIRE UNE FICHE TERMINOLOGIQUE

Les fiches terminologiques ci-après sont constituées de tout ou partie des champs suivants :		
VE	VEdette (les synonymes sont ici classés en fonction de leur sens : de la traduction la plus fidèle à la plus éloignée, indépendamment de la fiabilité des sources).	
EN	ENglish	
FR	FRançais	
DF	DÉFinition de la vedette	
DOM	DOMaine	
CTX	ConTeXte	
COL	COLlocations	
ID	IDentification de l'auteur : Bureau émetteur : ESIT Mémoire soutenu en 2017 : MEM17 Auteur de la fiche : JDE = Juliette Deli	
Notes	EXP	Renseignements encyclopédiques qui ne font pas partie de la définition
	USG	Indications relatives à l'USaGe, au niveau de la langue, au registre, à la région, etc.
	GRM	Indications GRaMmaticales
	ETY	ÉTYmologie
	DER	Mots DÉRivés
	HOM	HOMonyme
	ANT	ANTonyme
	SPE	Termes SPÉcifiques
	GEN	Termes GÉNériques
	REL	Renvois associatifs à d'autres termes
RF	RÉFérences (sources bibliographiques)	

VE EN artlang [1] artistic language [2]
DF Short for “artistic language”, this is a conlang created for aesthetic, fictional, or otherwise artistic purposes.
DOM linguistique
CTX Paramount claims copyright to the language, and one against their claim is that Klingon, though a constructed language, or conlang, is a living language, rather than an artlang, like Elvish - people speak it to communicate.
ID ESIT MEM17 JDE
NT
USG [1] is more recent but both [1] and [2] are used.
DER artlanger
SPE Klingon, Elvish
GEN conlang
RF PETERSON David J., *The Art of Language Invention*. New York: Penguin Books, 2015, p.21 [1] [2] [DF]; LOCHER Miriam A., *Pragmatics of fiction* [online]. Berlin/Boston: Walter de Gruyter GmbH, 2017, p. 348. Available on : <https://books.google.fr/books?id=NL18DgAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulted on 17/04/17) [1] [2] [CTX]

VE FR	langue artistique [1] langue artistico-littéraire [2] langue imaginaire [3] langue fictive [4]
DF	Système de signes, souvent non codifiés, appartenant à une communauté ou à un peuple inexistants, développé dans un but purement ludico-expressif et non pas pratique.
DOM	linguistique
CTX	Les créateurs de langues préfèrent qualifier ce type de langue artificielle ou idéolangue comme langue artistique puisque leur essence va bien souvent au-delà du simple imaginaire. En effet, nombreux sont les travaux qui présentent des objectifs distincts proches du divertissement ou bien de l'expérimentation linguistique, car le simple fait d'entreprendre la création d'une langue demande un réel effort mais également une méthodologie adaptée et d'amples connaissances dans le domaine linguistique, afin d'élaborer un langage qui soit viable et des plus originaux, innovateurs, complexes ou encore déroutants. (sic)
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	<p>USG [1] non attesté mais sens le plus proche du terme anglais ; [2] rare ; [3] attesté et fréquent, mais peut désigner par extension tout type de langue construite ; [4] rare.</p> <p>SPE klingon, elfique</p> <p>GEN langue construite, langue imaginaire</p>
RF	<p>IDÉOPÉDIA, Idéopédia [en ligne], disponible sur : http://www.europalingua.eu/ideopedia/index.php5?title=Accueil [1][CTX] ; ALBANI Paolo, BUONARROTI Berlinghiero, <i>Dictionnaire des langues imaginaires</i>, (trad. par E. Festa), Les Belles Lettres, 2001 [3] [2] [SEC DF] ; GUILLEUX Nicole, Langue(s) et utopie, <i>Kentron</i> [en ligne], 2010, n°26, p.136. Disponible sur : https://www.unicaen.fr/puc/images/k2607guilleux1.pdf (consulté le 15/04/17). [4]</p>

VE EN	auxlang [1] international auxiliary language [2] auxiliary language [3] international language [4]
DF	Any conlang that is purposefully created as a means of communication between people who do not share a common language.
DOM	linguistique
CTX	The purported ease of language learning and usage claimed by many auxlangers may be attributable to nothing more than that the learners of those auxlangs natively speak a European language and are benefitting from the cognacy of the auxlang to their own native language, or possibly to some other European language in which they are fluent.
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	
EXP	The International Auxiliary Language Association (IALA) promotes discussion of competing invented languages and encourages research to determine the best form for an auxiliary language and the best uses for it.
USG	[1] and [2] are preferred; [3] and [4] are also used but they can refer to non-invented languages as well.
ETY	The word “auxlang” was coined in 1996 when the Auxlang Listserv was created and separated from the Conlang Listserv’s community.
DER	auxlanger
SPE	Esperanto, Ido, Interlingua, Volapük
GEN	conlang
RF	PETERSON David J., <i>The Art of Language Invention</i> . New York: Penguin Books, 2015, p.21 [1][3]; Source 1, p.8 [2]; OKRENT Arika, <i>In the Land of Invented Languages</i> . New York: Spiegel and Grau, 2009, p.77-131 [1] [2] [3] [4] [EXP]; BROWN Jeffrey R., Ma’alahi: Use of a Simplified Language to Test a Linguistic Hypothesis, <i>Fiat Lingua</i> [online], 2014, p.22. Available on: http://fiatlingua.org/wp-content/uploads/2014/12/fl-000028-00.pdf (consulted on 16/04/17) [DF][CTX]

VE FR	langue auxiliaire internationale [1] interlangue [2] langue auxiliaire [3] langue internationale [4]
DF	Langue artificielle créée pour permettre de mieux diffuser les connaissances, de répondre aux besoins de la communication internationale et de faire régner la concorde entre les peuples.
DOM	linguistique
CTX	Présentée par Zamenhof dans un ouvrage paru en 1887 et publié sous le pseudonyme « Doktoro Esperanto » (littéralement, « docteur plein d'espoir »), cette LA a été conçue comme une langue auxiliaire internationale (LAI).
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	USG [1] à préférer ; [2] rare mais attesté ; [3] et [4] à éviter sans contexte précis parce qu'il peut s'agir de langues naturelles.
	DER interlinguiste, interlinguistique
	SPE espéranto, ido, interlingua, volapük
	GEN langue construite, langue auxiliaire, langue internationale
RF	HAY Josiane, Interculturel et langues véhiculaires et auxiliaires : réflexion sur l'anglais lingua franca, <i>Cahiers de l'APLIUT</i> [en ligne], vol. 28, n°1, p.63-76. Disponible sur : https://apliut.revues.org/1202 (consulté le 15/04/17) [1] [3] [SEC DEF] ; GUILLEUX Nicole, Langue(s) et utopie, <i>Kentron</i> [en ligne], 2010, n°26, p.119-146. Disponible sur : https://www.unicaen.fr/puc/images/k2607guilleux1.pdf (consulté le 15/04/17) [2] ; COUTURAT Louis, LEAU Léopold, <i>Histoire de la langue universelle</i> . Paris : Hachette, 1903, p.511 [4] ; MARLAUD Sarah, Les langues artificielles sont-elles des langues ? Étude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle, <i>Syntaxe et sémantique</i> [en ligne], n° 14, p. 85-117. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm (consulté le 15/04/17) [CTX]

VE EN	conlang [1] constructed language [2] invented language [3] artificial language [4]
DF	Any language that has been <i>consciously</i> created by one or more individuals in its fullest form, so long as either the intent or the result of the creation process is a fully functional linguistic system.
DOM	linguistique
CTX	Suppletion <i>only</i> arises from a language's unique history, so one should be careful in using it in a naturalistic conlang.
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	
EXP	Codes, ciphers, language games or jargons are not conlangs because these systems depend on another language in order to work.
USG	[1], [2] and [3] are generally used; [4] can be associated with cognitive science studies about learning languages.
ETY	The word "conlang" was coined in 1991 by language creators to name an online listserv dedicated to language invention: the Conlang Listserv. They took the first syllable of "constructed" and the first syllable of "language".
DER	conlanger, conlanging
ANT	natlang, natural language
SPE	auxlang, artlang, engelang, loglan
GEN	real language
RF	PETERSON David J., <i>The Art of Language Invention</i> . New York: Penguin Books, 2015, 294 p. [1][2]; OKRENT Arika, <i>In the Land of Invented Languages</i> . New York: Spiegel and Grau, 2009, p.285 [1] [2] [3]; BERGEN Benjamin K., Nativization processes in L1 Esperanto, <i>Journal of Child Language</i> [online], vol. 28, n°3, abstract. Available on: https://www.cambridge.org/core/journals/journal-of-child-language/article/nativization-processes-in-l1-esperanto/3609D817149695D0819132E5506D0457 (consulted on 15/04/17) [4]; Source 1, p.18 [SEC DF]; Source 1, p.20-21 [SEC EXP]; Source 1, p. 102 [CTX]

VE FR	langue construite [1] langue inventée [2] langue artificielle [3] langue imaginaire [4] idéolangue [5]
DF	Langue créée de toutes pièces ou inspirée étroitement de modèles naturels existants.
DOM	linguistique
CTX	Elle aboutirait fréquemment à l'apparition, dans la langue construite, de combinaisons de radicaux et de suffixes inconnus jusqu'ici dans le vocabulaire international.
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	
EXP	Les langues inventées peuvent être <i>a priori</i> (inventées de toutes pièces), <i>a posteriori</i> (influencées par des langues naturelles) ou mixtes.
USG	[1], [2], [3] et [4] attestés dans la littérature propre au domaine ; [1] à préférer ; [3] peut être utilisé dans le domaine des sciences expérimentales ; [5] à éviter : néologisme récent pas encore attesté.
DER	constructeur de langue, inventeur de langue, créateur de langue, idéolinguiste
ANT	langue naturelle
SPE	langue auxiliaire internationale, langue philosophique, langue de fiction
RF	YAGUELLO Marina. L'invention des langues [en ligne], 28/02/13, Paris : Centre Pompidou. Disponible sur : https://www.centrepompidou.fr/cpv/ressource/cTar87/rLr6dE6 (consulté le 12/04/17) [1] [2] [3] [4] ; IDÉOPÉDIA, Idéopédia [en ligne], disponible sur : http://www.europalingua.eu/ideopedia/index.php5?title=Accueil (consulté le 12/04/17) [5] ; MARTINET André, « Fonctions du langage et linguistique appliquée », <i>Communication et langages</i> [en ligne], n°1, 1969. p. 9-18. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1969_num_1_1_3705 (consulté le 15/04/17) [3] [DF] ; MARTINET André, « La linguistique et les langues artificielles », <i>Word : Journal of the International Linguistic Association</i> [en ligne], 1946, p. 46. Disponible sur : http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/00437956.1946.11659274 [1] [3] [CTX] ; MARLAUD Sarah, « Les langues artificielles sont-elles des langues ? Étude contrastive de l'espéranto et de la caractéristique universelle », <i>Syntaxe et sémantique</i> [en ligne], 1/2013 (N° 14), p. 85-117. Disponible sur : https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2013-1-page-85.htm (consulté le 15/04/17). [SEC EXP].

VE EN	engelang [1] engineered language [2]
DF	Short for “engineered language”, this is a conlang created to achieve some specific type of linguistic effect.
DOM	linguistique
CTX	A subset of engelangs could be denoted as a “testlang,” that is, a conlang developed primarily for the purpose of testing a particular linguistic hypothesis. As such, its proper domain is confined to the research laboratory; there is never an intent to promote it as a candidate IAL nor to have it spoken by characters in a fantasy novel.
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	SPE loglang, logical language, testlang, GEN conlang
RF	PETERSON David J. <i>The Art of Language Invention</i> . New York : Penguin Books, 2015, p.21 [1][2][SEC DF]; BROWN Jeffrey R., Ma’alahi: Use of a Simplified Language to Test a Linguistic Hypothesis, <i>Fiat Lingua</i> [online], 2014, p.22. Available on: http://fiatlingua.org/wp-content/uploads/2014/12/fl-000028-00.pdf (consulted on 16/04/17) [1][2][CTX]

VE FR langue expérimentale [1] langue logique [2]
DF Langue construite créée pour illustrer ou tester des théories linguistiques.
DOM linguistique
CTX Cette langue expérimentale est née d'une réflexion linguistique sur la minimalisation et d'une volonté de donner une fonction à son apprentissage (propédeutique).
ID ESIT MEM17 JDE
NT
USG [1] proche du sens anglais, terme jeune pas (encore) attesté ; [2] utilisé par extension mais se réfère à un type particulier de langue expérimentale.
SPE langue logique
GEN langue construite
RF IDÉOPÉDIA, Idéopédia [en ligne], disponible sur : <http://www.europalingua.eu/ideopedia/index.php5?title=Accueil> [1] [SEC DF] ; ROUSSEAU André, Les avatars des projets de langue universelle au tournant du siècle (1880-1930), *Germanica* [en ligne].2003, n°33. Disponible sur : <http://germanica.revues.org/1840> (consulté le 16/04/17) [2] ; WIKIAEGIS, La langue Elko [en ligne]. Disponible sur : <http://bergheim.no-ip.biz/wikiaegis/index.php/Elko> (consulté le 16/04/17) [CTX]

VE EN Item-and-arrangement [1] IA [2]

DF A model of grammatical description used to talk simply of morphemes and the arrangements in which these morphemes occur relative to each other in utterances.

DOM linguistique

CTX The Item-and-Arrangement approach can be contrasted with one in which the morphological mechanisms of compounding and derivation are considered as radically different in nature.

COL * approach, * Morphology, * model, * morphemic framework

ID ESIT MEM17 JDE

NT

USG [2] is the abbreviated form of [1]

ANT item-and-process (IP) model, word-and-paradigm (WP) model

RF HOCKETT Charles F., Two Models of Grammatical Description, *Word* [online]. 1954, vol. 10, n°2-3, p.210-234. Available on: <http://dx.doi.org/10.1080/00437956.1954.11659524> (consulted on 16/04/17) [1] [2] [SEC DF]; BOOIJ Geert, Compounding and derivation: Evidence for Construction Morphology. In: DRESSLER Wolfgang U. (ed.), *Morphology and Its Demarcations* [online]. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 2005, p.110. Available on: <https://books.google.fr/books?id=OZc6AAAAQBAJ&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false> (consulted on 17/04/17). [CTX]

VE FR	<i>Item and arrangement</i> [1] Item et ordonnancement [2] Article et ordonnancement [3]
DF	Modèle qui admet que la suite des signifiants des morphèmes représente pas à pas la suite ordonnée des morphèmes. Il permet de rendre compte des variations qui dépendent du contexte morphématique et des autres anomalies morphologiques.
DOM	linguistique
CTX	L'inconvénient morphologique du modèle <i>Item and arrangement</i> est de tout ramener à un parallélisme entre les morphèmes et les allomorphes, qui ressemble fort à l'isomorphie entre les signifiés et les signifiants que récuse justement la théorie de l'arbitraire du signe.
COL	modèle « * », modèle *, modèle d'analyse morphologique *, modèle morphologique *
ID	ESIT MEM17 JDE
NT	USG [1] attesté ; [2] et [3] hapax, proposition de traduction par Christian Touratier, à éviter.
	ANT <i>Item and process, Word and paradigm</i>
RF	TOURATIER Christian, <i>Morphologie et morphématique : Analyse en morphèmes</i> . [en ligne] Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2002, p. 71-75. Disponible sur : http://books.openedition.org/pup/487?lang=fr (consulté le 10/04/17) [1][2][3][SEC DF][CTX]

Glossaire

accent	stress
<p>Mise en valeur d'une seule syllabe au sein d'une unité accentuelle, généralement représentée par un mot. Les traits phoniques généralement utilisés pour la mise en valeur accentuelle sont l'énergie articulatoire, la hauteur mélodique et la durée, réelle ou perçue, de la syllabe accentuée.</p> <p><u>RF</u> : MARTINET André, <i>Éléments de linguistique générale</i>. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, p.89</p>	
allomorphe	allomorph
<p>Variante phonologique d'un même morphème qui peut dépendre du contexte et concerner les bases ou les affixes d'un mot.</p> <p><u>RF</u> : CREISSELS Denis, Initiation à la linguistique de terrain : Morphologie [en ligne]. Laboratoire LLACAN, Université Lumière (Lyon 2), 2015. Disponible sur : http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/cours/Creissels/ling_ter_Morphologie.pdf (consulté le 12/04/17) ; TAMINE Joëlle, Introduction à la morphologie, <i>L'information grammaticale</i> [en ligne]. 1981, vol. 10, n°1, p.37-39. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429 (consulté le 16/04/17).</p>	
créole	creole language
<p>Système linguistique autonome, d'origine mixte, issu du contact d'une langue européenne avec des langues indigènes ou importées, devenu langue maternelle et langue principale d'une communauté. Il est généralement possible d'en dater l'apparition.</p> <p><u>RF</u> : KIHM Alain, Langues créoles et origine du langage : état de la question, <i>Langages</i> [en ligne]. 2002, vol.36, n°146, p. 59-69. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_2002_num_36_146_2401 (consulté le 22/04/17) ; CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne], sous Créole. Disponible sur : http://www.cnrtl.fr/definition/ (consulté le 23/04/17).</p> <p><u>EXP</u> : On distingue le créole du pidgin, qui ne possède pas de locuteurs de langue maternelle.</p>	
dérivation	derivation
<p>Opération relevant de la lexicologie qui consiste à créer un nouveau lexème par adjonction d'un affixe à une base, qui résulte parfois en un changement de catégorie grammaticale du lexème.</p> <p><u>RF</u> : POITOU Jacques, <i>Langages écritures typographies</i> [en ligne]. Disponible sur : http://j.poitou.free.fr/pro/index.html (consulté le 20/03/17).</p> <p><u>ANT</u> : La dérivation s'oppose habituellement à la flexion.</p> <p><u>DER</u> : morphologie dérivationnelle, affixe dérivationnel.</p>	
flexion	inflection
<p>Opération relevant de la morphologie qui consiste à ajouter un affixe à une base sans altérer le sémantisme du lexème. Les flexions nominales peuvent correspondre aux déclinaisons et les flexions verbales correspondent à la conjugaison.</p> <p><u>RF</u> : POITOU Jacques, <i>Langages écritures typographies</i> [en ligne]. Disponible sur : http://j.poitou.free.fr/pro/index.html (consulté le 20/03/17).</p> <p><u>ANT</u> : La flexion s'oppose habituellement à la dérivation.</p> <p><u>DER</u> : morphologie flexionnelle, affixe flexionnel.</p>	

glossolalie, « parler en langues »	glossolalia
<p>Phénomène de type religieux, mystique ou paranormal qui fait que certaines personnes ont le pouvoir de s'exprimer dans une langue étrangère ou inintelligible. Souvent utilisé en psychiatrie pour désigner la langue imaginaire de certains aliénés.</p> <p>RF : CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne], sous Glossolalie. Disponible sur : http://www.cnrtl.fr/definition/ (consulté le 23/04/17) ; ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS, <i>Encyclopædia Universalis</i> [en ligne], sous Glossolalie. Disponible sur : http://www.universalis.fr/ (consulté le 23/04/17).</p> <p>EXP : La <i>lingua ignota</i> d'Hildegarde de Bingen a pu être considérée comme une glossolalie.</p> <p>REL : Il est possible de distinguer la glossolalie de la xénoglossie qui consiste à parler en une langue étrangère existante, et non pas en une langue inintelligible.</p>	
grammaire relationnelle	relational grammar
<p>Approche linguistique de la syntaxe issue de la grammaire générative, qui envisage la proposition comme un réseau relationnel, constitué par un verbe et un ou plusieurs syntagmes nominaux associés à ce verbe.</p> <p>RF : DELBECQUE Nicole, <i>Problèmes et méthodes de la variation de l'étude syntaxique : le cas de la position du sujet en espagnol</i> [en ligne]. Louvain : Presses universitaires de Louvain, 1988, p. 27-32. Disponible sur : https://books.google.fr/books?id=jV4CgrubH5wC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false (consulté le 12/04/17).</p>	
intonation	intonation
<p>Hauteur mélodique de la voix, présente automatiquement dans le discours. Le mouvement de la courbe d'intonation est largement conditionné par la nécessité de tendre les cordes vocales en début d'émission et par la tendance économique à les détendre dès que s'annonce la fin de cette émission</p> <p>RF : MARTINET André, <i>Éléments de linguistique générale</i>. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, p.84.</p>	
jargon	jargon
<p>Code linguistique particulier à un groupe socio-culturel ou professionnel, à une activité, se caractérisant par un lexique spécialisé, qui peut être incompréhensible ou difficilement compréhensible pour les non-initiés.</p> <p>RF : CNRTL, Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales [en ligne], sous Jargon. Disponible sur : http://www.cnrtl.fr/definition/ (consulté le 22/04/17).</p> <p>EXP : Un jargon n'est pas une langue construite en raison de sa dépendance vis-à-vis d'une langue naturelle.</p>	
langue naturelle	natlang, natural language
<p>Langue qui existe dans le monde, qui évolue naturellement et qui ne peut pas être rattachée à un « inventeur ». Ce terme inclut les langues créoles, les projets de revitalisation linguistique, les langues des signes et les langues mortes.</p> <p>RF : PETERSON David, <i>The Art of Language Invention</i>. New York: Penguin Books, 2015, p.19.</p>	
linguistique générative	generative linguistics
<p>Approche linguistique qui consiste à s'interroger sur la connaissance linguistique et l'apprentissage d'une langue chez des individus, en rendant compte du fait que tout sujet parlant peut émettre ou comprendre un nombre indéfini de phrases inédites.</p> <p>RF : DUBOIS Jean, Grammaire générative et transformationnelle, <i>Langue française</i> [en ligne], 1969, vol.1, n°1, p. 49-57. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1969_num_1_1_5397 (consulté le 22/04/17) ; VALOIS Daniel, Un aperçu du programme minimaliste en grammaire générative, <i>Dialangue</i> [en ligne]. 1998, vol. 8. Disponible sur : http://linglang.uqac.ca/dialangue/volumes08-09/8-9_59_valois.pdf (consulté le 22/04/17).</p>	

<u>EXP</u> : Approche qui s'est développée dans les années 1950 sous l'influence du linguiste Noam Chomsky. <u>DER</u> : approche générative, modèle générativiste, grammaire générative.	
modèle minimaliste, programme minimaliste	minimalist program
Forme récente de la grammaire générative élaboré par Chomsky en 1995 dont l'objectif est de formuler une grammaire dont les règles et leurs applications sont les plus simples possibles. <u>RF</u> : VALOIS Daniel, Un aperçu du programme minimaliste en grammaire générative, <i>Dialangue</i> [en ligne]. 1998, vol. 8. Disponible sur : http://linglang.uqac.ca/dialangue/volumes08-09/8-9_59_valois.pdf (consulté le 22/04/17).	
morphème libre	free morpheme
Morphème qui peut constituer à lui seul un mot et dont toute suppression d'un de ses éléments constitutifs lui enlève son caractère de mot. <u>RF</u> : CREISSELS Denis, Initiation à la linguistique de terrain : Morphologie [en ligne]. Laboratoire LLACAN, Université Lumière (Lyon 2), 2015. Disponible sur : http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/cours/Creissels/ling_ter_Morphologie.pdf (consulté le 12/04/17).	
morphème lié	bound morpheme
Morphème qui ne peut constituer à lui seul un mot et qui ne peut être traité isolément. Un morphème lié peut être un affixe mais aussi être séparé graphiquement d'autres mots dans la phrase. <u>RF</u> : CREISSELS Denis, Initiation à la linguistique de terrain : Morphologie [en ligne]. Laboratoire LLACAN, Université Lumière (Lyon 2), 2015. Disponible sur : http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/cours/Creissels/ling_ter_Morphologie.pdf (consulté le 12/04/17).	
morphologie concaténative	concatenative morphology
Approche linguistique de la morphologie qui décrit la dérivation et la flexion en termes d'adjonction d'affixes à une base. <u>RF</u> : CREISSELS Denis, Initiation à la linguistique de terrain : Morphologie [en ligne]. Laboratoire LLACAN, Université Lumière (Lyon 2), 2015. Disponible sur : http://llacan.vjf.cnrs.fr/fichiers/cours/Creissels/ling_ter_Morphologie.pdf (consulté le 12/04/17).	
pasigraphie	pasigraphy
Système conventionnel de signes exclusivement graphiques qui ont une visée universelle, souhaitant favoriser la communication entre des locuteurs de langues différentes. <u>RF</u> : GUILLEUX Nicole, Langue(s) et utopie, <i>Kentron</i> [en ligne], 2010, n°26, p.119-146. Disponible sur : https://www.unicaen.fr/puc/images/k2607guilleux1.pdf (consulté le 15/04/17). <u>EXP</u> : Elles reposent le plus souvent sur la numérotation des lexèmes, des affixes flexionnels et des suffixes, mais aussi sur la classification logique des idées, dans le cas des pasigraphies philosophiques. <u>ETY</u> : La création de ce terme est à attribuer à Joseph de Maimieux (1797).	
pidgin	pidgin
Système linguistique résultant de la simplification d'une langue donnée, servant uniquement aux besoins d'une communication limitée et généralement éphémère, dans un contexte souvent multilingue. <u>RF</u> : LAROUSSE, Dictionnaire de français [en ligne], sous Pidgin. Disponible sur : http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais ; HOUIS Maurice, Genèse des pidgins et des créoles, <i>L'Homme</i> [en ligne]. 1974, vol.14, n°2, p.109-117. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1974_num_14_2_367448 (consulté le 20/04/17).	

<p><u>EXP</u> : On distingue généralement le pidgin du créole, qui en est une forme plus avancée et évoluée. <u>DER</u> : pidginisation.</p>	
phonologie	phonology
<p>Branche des sciences du langage qui étudie les sons du point de vue fonctionnel et la façon dont ils sont agencés pour former des énoncés dans une langue spécifique. <u>RF</u> : ACADÉMIE DE CAEN, CIRCONSCRIPTION DE MORTAIN. Phonologie : référents théoriques [en ligne]. Disponible sur : https://www.ac-caen.fr/dsden50/circo/mortain/spip.php?article76 (consulté le 08/04/17).</p> <p><u>EXP</u> : La phonologie est propre à une langue donnée et se distingue de la phonétique, qui étudie uniquement les propriétés physiques des sons, indépendamment de leur fonctionnement.</p>	
phonotaxe, phonotactique	phonotactics
<p>Série de règles linguistiques et phonétiques qui dictent l'agencement des phonèmes dans une langue pour former des syllabes et des mots. <u>RF</u> : PETERSON David, <i>The Art of Language Invention</i>. New York: Penguin Books, 2015, p.53.</p> <p><u>EXP</u> : Dans le processus d'invention d'une langue, cette étape vient après la création du système phonologique de l'idiome, et permet d'en définir les caractéristiques phonémiques.</p>	
revitalisation linguistique	linguistic revitalization
<p>Projet s'attachant à la protection de la diversité linguistique et au sauvetage de langues en danger en inversant les processus de déclin linguistique. <u>RF</u> : COSTA James, <i>Revitalisation linguistique : Discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse</i> [en ligne]. Thèse de linguistique. Grenoble : Université Stendhal-Grenoble III, 2010, 372 p. Disponible sur : https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00625691/document (consulté le 22/04/17).</p>	
serveur de liste(s)	list server, listserv
<p>Serveur qui gère automatiquement les abonnements à une liste de diffusion et la transmission des messages à tous les abonnés de cette liste <u>RF</u> : PORTAIL QUÉBEC, <i>Thésaurus de l'activité gouvernementale</i> [en ligne], sous Serveur de liste. Disponible sur : http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/accueil.do (consulté le 22/04/17).</p> <p><u>EXP</u> : Le Conlang Listserv, hébergé sur le site de l'université de Brown (États-Unis) a été créé en 1991 et est l'un des premiers lieux d'échange de la communauté virtuelle d'inventeurs de langues.</p>	
ton	tone
<p>Les tons constituent des faits d'intonation qui ont un rôle linguistique dans certaines langues et qui permet de distinguer des mots entre eux. <u>RF</u> : MARTINET André, <i>Éléments de linguistique générale</i>. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, p.84.</p>	

Lexiques

AVERTISSEMENT AU LECTEUR :

Les termes faisant l'objet de fiches terminologiques sont indiqués **en gras et soulignés**.

Les termes présents dans le glossaire sont soulignés.

Dans les deux lexiques suivants (français vers anglais, et anglais vers français), les termes présents dans la colonne du milieu représentent les synonymes des termes présents dans la colonne de gauche.

FR - EN

VEDETTE FR	Synonymes	VEDETTE EN
<u>accent</u>		stress
affixe		affix
<u>allomorphe</u>		allomorph
alphabet phonétique international	API	international phonetic alphabet, IPA
alvéolaire		alveolar
alvéoles		alveolar ridge
antérieure (voyelle)		front vowel
aperture	ouverture	openness
apex	pointe de la langue	tongue tip
API	alphabet phonétique international	international phonetic alphabet, IPA
apical		dental
article indéfini		indefinite article
battu		tapped, flapped
bilabial		bilabial
cavité buccale		oral cavity
cavité nasale		nasal cavity
communauté virtuelle		online community
créateur de langues artistiques	inventeur de langues artistiques	artlanger
créateur de langues auxiliaires internationales	inventeur de langues auxiliaires internationales, interlinguiste	auxlanger
création de langues	invention de langues	conlanging
<u>créole</u>		creole language
déclinaison		declension
<u>dérivation</u>		derivation
description grammaticale		grammatical description
diachronique		diachronic
dos de la langue		tongue blade
<u>flexion</u>		inflection
fricative		fricative
<u>glossolalie</u>	parler en langues	glossolalia

glotte		glottis
<u>grammaire relationnelle</u>		relational grammar
hiatus		hiatus
infixe		infix
interlinguiste	créateur de langues auxiliaires internationales, inventeur de langues auxiliaires internationales	auxlanger
<u>intonation</u>		intonation
inventeur de langues artistiques	créateur de langues artistiques	artlanger
inventeur de langues auxiliaires internationales	créateur de langues auxiliaires internationales, interlinguiste	auxlanger
invention de langues	création de langues	conlanging
<u>item and arrangement</u>		item-and-arrangement
<u>jargon</u>		jargon
labialisation (consonne)		labialization
labialisation (voyelle)		roundedness
labio-dental		labiodental
<u>LAI</u>	langue auxiliaire internationale	auxlang,international auxiliary language, IAL
langue <i>a posteriori</i>		a posteriori language
langue <i>a priori</i>		a priori language
<u>langue artistique</u>		artlang, artistic language
<u>langue auxiliaire internationale</u>	LAI	auxlang,international auxiliary language, IAL
<u>langue construite</u>	langue inventée	conlang,constructed language
<u>langue expérimentale</u>	langue logique	engelang, engineered language
langue inventée	langue construite	conlang,constructed language
langue logique	langue expérimentale	engelang, engineered language
<u>langue naturelle</u>		natural language, natlang
latéral		lateral
lexique		lexicon
<u>linguistique générative</u>		generative linguistics
locuteur		language user
modèle		framework
<u>modèle minimaliste</u>	programme minimaliste	minimalist program

morphème dérivationnel		derivational morpheme
morphème flexionnel		inflectional morpheme
<u>morphème libre</u>		free morpheme
<u>morphème lié</u>		bound morpheme
<u>morphologie concaténative</u>		concatenative morphology
morphologie verbale		verbal morphology
morphologiste		morphologist
notation phonétique		phonetic transcription
occlusif		stop, plosive
ouverture	aperture	openness
<u>parler en langues</u>	glossolalie	glossolalia
<u>pasigraphie</u>		pasigraphy
pharyngale		pharyngeal
<u>phonologie</u>		phonology
phonologue		phonologist
<u>phonotactique</u>	phonotaxe	phonotactics
<u>phonotaxe</u>	phonotactique	phonotactics
<u>pidgin</u>		pidgin
pidginisation		pidginization
pointe de la langue	apex	tongue tip
possessif		possessive
post-alvéolaire		postalveolar
postérieure (voyelle)		back vowel
<u>programme minimaliste</u>	modèle minimaliste	minimalist program
radical		stem
rétroflexe		retroflex
<u>revitalisation linguistique</u>		linguistic revitalization
<u>serveur de listes</u>		listserv, list server
sonore	voisé	voiced
sourd		voiceless, unvoiced
spirante		approximant
suffixe		suffix
synchronique		synchronic
syntacticien		syntactician
<u>ton</u>		tone

unité lexicale		lexical item
universaux de linguistique		linguistic universals, universals
uvulaire		uvular
vélaire		velar
velum	voile du palais	velum
vibrante		trilled
vice secret		secret vice
voile du palais	velum	velum
voisé	sonore	voiced
voisement intervocalique		intervocalic voicing

EN-FR

VEDETTES EN	Synonymes	VEDETTES FR
a posteriori language		langue <i>a posteriori</i>
a priori language		langue <i>a priori</i>
affix		affixe
<u>allomorph</u>		allomorphe
alveolar		alvéolaire
alveolar ridge		alvéoles
approximant		spirante
<u>artistic language</u>	artlang	langue artistique
<u>artlang</u>	artistic language	langue artistique
artlanger		créateur/inventeur de langues artistiques
<u>auxlang</u>	IAL, international auxiliary language	langue auxiliaire internationale, LAI
auxlanger		créateur/inventeur de langues auxiliaires internationales, interlinguiste
back vowel		voyelle postérieure
bilabial		bilabial
<u>bound morpheme</u>		morphème lié
<u>concatenative morphology</u>		morphologie concaténative
<u>conlang</u>	constructed language	langue construite, langue inventée
conlanging		création/invention de langues
<u>constructed language</u>	conlang	langue construite, langue inventée
<u>creole language</u>		créole
declension		déclinaison
dental		apical
<u>derivation</u>		dérivation
derivational morpheme		morphème dérivationnel
diachronic		diachronique
<u>englang</u>	engineered language	langue expérimentale, langue logique

<u>engineered language</u>	engelang	langue expérimentale, langue logique
flapped	tapped	battu
framework		modèle
<u>free morpheme</u>		morphème libre
fricative		fricative
front vowel		voyelle antérieure
<u>generative linguistics</u>		linguistique générative
<u>glossolalia</u>		glossolie, parler en langues
glottis		glotte
grammatical description		description grammaticale
hiatus		hiatus
<u>IAL</u>	auxlang, international auxiliary language	langue auxiliaire internationale, LAI
indefinite article		article indéfini
infix		infixe
<u>inflection</u>		flexion
inflectional morpheme		morphème flexionnel
<u>international auxiliary language</u>	IAL, auxlang	langue auxiliaire internationale, LAI
international phonetic alphabet	IPA	alphabet phonétique international, API
intervocalic voicing		voisement intervocalique
<u>intonation</u>		intonation
IPA	international phonetic alphabet	alphabet phonétique international, API
<u>item-and-arrangement</u>		<i>item and arrangement</i>
<u>jargon</u>		jargon
labialization		labialisation (consonne)
labiodental		labio-dental
language user		locuteur
lateral		latéral
lexical item		unité lexicale
lexicon		lexique
<u>linguistic revitalization</u>		revitalisation linguistique

linguistic universals	universals	universaux de linguistique
<u>list server</u>	listserv	serveur de listes
<u>listserv</u>	list server	serveur de listes
<u>minimalist program</u>		modèle/programme minimaliste
morphologist		morphologiste
nasal cavity		cavité nasale
<u>natlang</u>	natural language	langue naturelle
<u>natural language</u>	natlang	langue naturelle
online community		communauté virtuelle
openness		aperture, ouverture
oral cavity		cavité buccale
<u>pasigraphy</u>		pasigraphie
pharyngeal		pharyngale
phonetic transcription		notation phonétique
phonologist		phonologue
<u>phonology</u>		phonologie
<u>phonotactics</u>		phonotactique, phonotaxe
<u>pidgin</u>		pidgin
pidginization		pidginisation
plosive	stop	occlusif
possessive		possessif
postalveolar		post-alvéolaire
<u>relational grammar</u>		grammaire relationnelle
retroflex		rétroflexe
roundedness		labialisation (voyelle)
secret vice		vice secret
stem		radical
stop	plosive	occlusif
<u>stress</u>		accent
suffix		suffixe
synchronic		synchronique
syntactician		syntacticien
tapped	flapped	battu
<u>tone</u>		ton

tongue blade		dos de la langue
tongue tip		apex, pointe de la langue
trilled		vibrante
universals	linguistic universals	universaux de linguistique
unvoiced	voiceless	sourd
uvular		uvulaire
velar		vélaire
velum		voile du palais, velum
verbal morphology		morphologie verbale
voiced		sonore, voisé
voiceless	unvoiced	sourd

BIBLIOGRAPHIE

Avertissement au lecteur :

Cette bibliographie critique et sélective ne prend en compte que les sources les plus importantes du domaine, et n'inclut donc pas toutes les sources qui ont été consultées pour rédiger ce mémoire. Certaines références bibliographiques mentionnées dans d'autres parties de ce mémoire ne sont ainsi pas présentes ici.

Les commentaires de chaque référence sont introduits par un tiret cadratin (—).

Les « incontournables », c'est-à-dire les ouvrages structurants pour le domaine, sont indiqués en **gras**.

Chaque source est notée sur 5 étoiles (★☆☆☆☆) en fonction de sa pertinence par rapport au domaine ou sous-domaine (linguistique, langues construites, etc.).

★☆☆☆☆ : Source peu fiable et/ou peu pertinente.

★★☆☆☆ : Source peu pertinente pour le domaine général (bien qu'elle puisse être intéressante pour un aspect en particulier).

★★★☆☆ : Source assez pertinente, intéressante et/ou fiable.

★★★★☆ : Source très pertinente et qui concerne le domaine en général.

★★★★★ : Source particulièrement intéressante, fiable et pertinente.

SOURCES EN FRANÇAIS

Ouvrages

- **ALBANI Paolo, BUONARROTI Berlinghiero, *Dictionnaire des langues imaginaires*, (trad. par E. Festa), Les Belles Lettres, 2001, 576 p.**
 - Ouvrage très exhaustif qui offre un large panel d'exemples de langues construites et a donc sa place dans les « incontournables ». Il s'agit d'une traduction, et il peut donc être intéressant de consulter l'ouvrage en italien. Néanmoins, sa présentation ne rend pas l'ouvrage facilement consultable. En effet, le classement alphabétique permet de chercher directement la langue que l'on recherche mais ne permet pas de faire une recherche par catégorie. En outre, la définition de certains termes est parfois peu compréhensible.
Note : ★★★☆☆

- **COUTURAT Louis, LÉAU Léopold, *Histoire de la langue universelle* [en ligne]. Paris : Hachette, 1903, 611p. Disponible sur :**
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k86025d/f546.image> (consulté le 15/04/17).
 - Ouvrage intéressant qui est à l'origine des termes « langues *a priori* » et « langues *a posteriori* ». Il permet également de voir comment étaient perçues les langues universelles au début du XX^e siècle. Néanmoins, il ne concerne que les langues universelles et auxiliaires internationales. Note : ★★★☆☆

- **DE SAUSSURE Ferdinand, *Cours de linguistique générale* [en ligne]. Paris : Payot, 1971, 317 p. Disponible sur :**
https://fr.wikisource.org/wiki/Cours_de_linguistique_g%C3%A9n%C3%A9rale/Texte_entier (consulté le 14/04/17).

- Un « classique » de la linguistique moderne dont il pose les bases. Il m’a servi en particulier pour faire la distinction entre « langue » et « langage » mais aborde de nombreux autres sujets. Note : ★★★★★

- **MARTINET André, *Éléments de linguistique générale*. Nouv. ed. Paris : Armand Colin, 1980, 221 p.**
 - Un autre « classique » qui expose les bases de la linguistique. Néanmoins, Martinet appartient à une tradition linguistique précise, et ses théories ne sont pas universelles. En outre, il faut faire attention aux termes qu’il utilise, qui peuvent être « datés » et ne pas être très fréquents aujourd’hui (*ie.* la distinction entre monème/morphème). Note : ★★★★★☆

Articles

- GUILLEUX Nicole, Langue(s) et utopie, *Kentron* [en ligne], 2010, n°26, p.119-146. Disponible sur : <https://www.unicaen.fr/puc/images/k2607guilleux1.pdf> (consulté le 15/04/17).
 - Article très intéressant qui aborde la question des utopies et des langues, en particulier les langues construites. Le style est clair et précis. L’auteur donne plusieurs exemples, définit de nombreux termes (langues construites, imaginaires, fictives, glossolalies, pasigraphies, etc.) et traite également de la question historique des langues inventées. Néanmoins, elle n’aborde pas que les langues construites, et il y a peu de précisions purement linguistiques.Note : ★★★★★☆

- MARTINET André, La linguistique et les langues artificielles, *Word : Journal of the International Linguistic Association* [en ligne], 1946, p. 37-47. Disponible sur : <http://www.tandfonline.com/doi/pdf/10.1080/00437956.1946.11659274> (consulté le 15/04/17).
 - Cet article de Martinet s'intéresse aux langues artificielles et à leurs histoires, et permet donc d'appréhender la façon dont ces langues étaient perçues au milieu du XX^e siècle. Il est riche en terminologie, mais n'est pas très récent, et ne prend donc pas compte des changements qui ont eu lieu depuis. Note : ★★★☆☆

- MARTINET André, Fonctions du langage et linguistique appliquée, *Communication et langages* [en ligne] 1969, n°1, p. 9-18. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1969_num_1_1_3705 (consulté le 15/04/17)
 - Article intéressant qui aborde d'un point de vue linguistique la question de la communication internationale et les différents moyens d'y parvenir. L'auteur s'intéresse ainsi aux langues « artificielles » mais aussi aux pasigraphies par exemple. Note : ★★★☆☆

- TAMINE Joëlle, Introduction à la morphologie, *L'information grammaticale* [en ligne]. 1981, vol. 10, n°1, p.37-39. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1981_num_10_1_2429 (consulté le 16/04/17).
 - Comme le nom de l'article l'indique, il s'agit d'une introduction à la morphologie. L'article est clair, précis et comporte des exemples. Il est très utile si l'on souhaite comprendre ce concept de base de la linguistique. Il n'aborde pas la question des langues construites. Note : ★★★★★

- TAMINE Joëlle, Introduction à la syntaxe : notions générales, *L'information grammaticale* [en ligne]. 1983, vol.18, n°1, p. 36-39. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1983_num_18_1_2297 (consulté le 09/04/17).
 - De même que la source précédente, cet article expose les principes de bases de la syntaxe et permet de comprendre de façon simple et claire ce concept linguistique. Note : ★★★★★☆

Périodiques

- CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE, *Cahiers Ferdinand de Saussure : revue de linguistique générale*. Les Langues artificielles. Genève : Librairie DROZ. 2004, n° 57. 254 p.
 - Ce numéro de la revue de linguistique suisse est important puisqu'il s'intéresse aux langues construites (ce qui est assez rare). Certains articles sont plus intéressants et pertinents que d'autres, en particulier celui de Sébastien Moret (« D'un vice caché vers une nouvelle conception de la langue : les langues artificielles et la linguistique »). Cependant, les auteurs ne s'intéressent pratiquement qu'aux langues auxiliaires internationales. Note : ★★☆☆☆☆

Site internet

- GEZUNDHAJT Henriette, Sur les sentiers de la linguistique [en ligne]. Disponible sur : <http://www.linguistes.com/> (consulté le 20/03/17).
 - Site particulièrement intéressant qui permet de voir et revoir les notions de bases de la linguistique. Il donne également un aperçu des différents courants linguistiques et comporte des schémas et illustrations. Note : ★★★★★☆

- IDÉOPÉDIA, Idéopédia [en ligne], disponible sur :
<http://www.europalingua.eu/ideopedia/index.php5?title=Accueil> (consulté le 12/04/17).
 - Site fait par des passionnés de langues inventées qui donnent la terminologie du domaine en français et tentent de trouver des équivalents. Sa portée terminologique est particulièrement intéressante, malheureusement, il s'agit principalement d'un travail de « fans » qui n'a qu'une petite portée et n'est pas attesté réellement. Il offre néanmoins un beau panorama des langues construites ainsi que de nombreux exemples. Note : ★★★☆☆

- POITOU Jacques, Langages écritures typographies [en ligne].
 Disponible sur : <http://j.poitou.free.fr/pro/index.html> (consulté le 20/03/17)
 - Site intéressant sur la linguistique, qui permet d'en comprendre les notions de base et qui a été rédigé par un spécialiste en linguistique. Note : ★★★☆☆

Spécialistes du domaine

- WERST Frédéric, Mémoire de traduction sur les langues inventées [courrier électronique]. Destinataire : Juliette DELI. Décembre 2016, Janvier 2017. Communication personnelle.
 - Auteur français qui a inventé une langue, le wardwesân. Il adopte une approche diachronique de l'invention de langues et a répondu à de nombreuses questions sur son travail, sa vision des langues et des langues inventées.

- KLOCZKO Édouard, entretiens personnels.
 - Linguiste, spécialiste des langues créées par Tolkien. Il s'est montré particulièrement disponible pour m'expliquer le travail de Tolkien, ainsi que pour répondre à mes questions sur ses langues. Il a également relu certaines parties de mon mémoire, en particulier ma traduction.

- PETERSON David, *Thesis on invented languages* [courier électronique]. Destinataire: Juliette DELI. Avril 2017. Communication personnelle.
 - Auteur de mon texte-support et de l'ouvrage *The Art of Language Invention*, David Peterson est très accessible et disponible. Son approche des langues construites est particulièrement intéressante puisqu'il tente de donner une certaine légitimité à ce domaine, ainsi qu'à en encadrer les pratiques.

Audiovisuelles

- YAGUELLO Marina. L'invention des langues [en ligne], 28/02/13, Paris : Centre Pompidou. Disponible sur :

<<https://www.centrepompidou.fr/cpv/resource/cTar87/rLr6dE6>> (consulté le 12/04/17).

 - Conférence particulièrement intéressante par la linguiste Marina Yaguello lors d'un événement consacré aux langues construites au Centre Pompidou. Elle y dresse un historique des langues inventées, et aborde également la question des langues construites pour la fiction. Note : ★★★★★☆

Salons et adresses utiles

- MUNDOLINGUA, Musée des langues, du langage et de la linguistique. 10 rue Servandoni – 75006 Paris.
 - Ce musée comporte une section dédiée aux langues inventées qui en donne un aperçu, très bon pour commencer un travail de recherche. Note : ★★☆☆☆

SOURCES EN ANGLAIS

Ouvrages

- ADAMS Michael, *From Elvish to Klingon: Exploring Invented Languages*. New York: Oxford University Press, 2011, 294 p.
 - Ouvrage particulièrement intéressant qui aborde d’une façon simple les langues construites, mais entre également dans des détails linguistiques. L’ouvrage est composé de plusieurs articles, dont les plus pertinents sont : « *Tolkien’s Invented languages* » (Weiner, Marshall) et « *Wild and whirling word: The invention and use of Klingon* » (Okrand, Adams, et.al.). Note : ★★★★★

- OKRENT Arika, *In the Land of Invented Languages*. New York: Spiegel and Grau, 2009, 342 p.
 - Livre très utile et intéressant par la linguiste américaine Arika Okrent. Dans un style assez relâché, elle présente l’histoire des langues inventées en utilisant de nombreux exemples, schémas et explications. Il s’agit d’un « incontournable » qui est consultable aussi bien lors d’une analyse préliminaire, que lorsque l’on souhaite entrer dans le détail. Les questions purement linguistiques ne sont néanmoins pas très poussées. Note : ★★★★★

- PETERSON David, *The Art of Language Invention*. New York: Penguin Books, 2015, 292 p.
 - Un des ouvrages les plus importants dans le domaine des langues inventées. L’inventeur du dothraki s’attache dans cet ouvrage à encadrer les pratiques de l’invention de langues. Avec un style clair et précis, il réussit l’exploit de condenser la linguistique en un ouvrage. À travers cet exposé où il présente l’infinité des caractéristiques linguistiques des langues naturelles, il incite le

lecteur à adopter une approche méthodique et réfléchie de l'invention de langues. Initialement destiné aux personnes souhaitant créer un idiome « réaliste » et fonctionnel, cet ouvrage mérite d'être consulté par toute personne s'intéressant aux langues construites, et aux langues en général.

Note : ★★★★★

- **TOLKIEN John Ronald Reuel, FIMI Dimitra (éd.), HIGGINGS Andrew (ed.), *A Secret Vice: Tolkien on invented languages*. Londres: HarperCollinsPublishers, 2016, 157 p.**

- Cet ouvrage présente la vision que Tolkien avait de l'invention de langues. Cette nouvelle édition comporte également un bref article très intéressant sur le « symbolisme phonétique ». Très utile et incontournable, il a néanmoins l'inconvénient d'être difficile à lire, puisqu'il inclut toutes les notes, hésitations et redites de l'auteur. Il s'agit en effet d'une transcription de notes écrites à la main par l'auteur. Note : ★★★★★☆

- TOLKIEN John Ronald Reuel, *The Lord of the Rings: The Return of the King*. Vol.3. Londres: HarperCollinsPublishers, 2011, p. 1113-1138.

- Ce qui nous intéresse ici est le contenu des annexes du troisième volume du *Seigneur des Anneaux*. En effet, elles présentent brièvement l'histoire des langues elfiques et donnent de nombreuses précisions sur leur prononciation ou utilisation. Note : ★★★★★☆

Articles

- BROWN Jeffrey R., Ma'alahi: Use of a Simplified Language to Test a Linguistic Hypothesis, *Fiat Lingua* [en ligne], 2014. Disponible sur : <http://fiatlingua.org/wp-content/uploads/2014/12/fl-000028-00.pdf> (consulté le 16/04/17).

- Article intéressant qui traite d'un aspect spécifique des langues inventées. Il est néanmoins utile d'un point de vue terminologique, en particulier grâce à la présence d'un glossaire en fin d'article. Note : ★★☆☆☆

Périodiques

- SMITH Arden R. (éd.), *Parma Eldalamberon*. Californie. 1995 à 2015, n°11 à 22.
 - Revues extrêmement intéressantes sur les langues inventées par Tolkien. Elles permettent de se rendre compte de l'ampleur de son travail et de sa technicité. En effet, leur contenu est très technique d'un point de vue linguistique. Elles ont néanmoins l'inconvénient de ne pas être facilement accessibles, et d'être assez « désordonnées » puisqu'elles ne suivent pas d'approche chronologique.Note : ★★★☆☆

Sites internet

- **LANGUAGE CREATION SOCIETY, Language Creation Society [en ligne], disponible sur : <http://conlang.org/> (consulté le 24/02/17)**
 - Site « incontournable » dans la mesure où il contient de nombreuses informations sur les langues construites. La section « *The Conlanger's Library* » est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'une sorte de bibliographie dont le thème principal est l'invention de langues. Une autre section primordiale de ce site, est le lien vers Fiat Lingua (<http://fiatlingua.org/>), qui regroupe une infinité d'articles universitaires sur les langues construites. Note : ★★★★★

ANNEXE

Interview de Frédéric Werst :

WERST Frédéric, Mémoire de traduction sur les langues inventées [courrier électronique].

Destinataire : Juliette DELI. Décembre 2016, Janvier 2017. Communication personnelle.

Généralités :

Question : Combien de langues avez-vous inventées ? Quand avez-vous commencé ?

Réponse : Tout dépend de quoi on parle quand on dit « inventer une langue ». J'ai écrit mes premiers textes à l'âge de quinze ans, dans une sorte d'anglais altéré, mêlé de mots d'origine celte. A dix-huit ans, j'ai approfondi cette démarche, en éliminant les mots d'anglais moderne, et en puisant largement dans le vocabulaire anglo-saxon (ancien anglais), et encore dans les langues celtiques. Cependant, la syntaxe était toujours, en réalité, celle de l'anglais moderne. Donc, une telle pratique ne correspond pas à une langue « inventée » au sens strict : c'est plutôt une recodification d'une langue existante, doublée d'une hybridation lexicale. Vers vingt ans, j'ai tenté d'inventer une langue qui ne soit pas simplement un décalque, en empruntant le vocabulaire à divers idiomes indo-européens. Mais là encore, l'invention était très incomplète : ma grammaire n'avait pas grand-chose d'original. J'ai tout abandonné à l'âge de vingt-cinq ans.

En 2007, j'ai repris cet ancien projet d'écriture en langue « inventée », mais cette fois, de manière plus réfléchie. C'est ainsi que le wardwesân a commencé, la langue dans laquelle sont écrits les deux livres que j'ai publiés jusque-là, le projet *Ward*.

Question : Pourquoi l'avez-vous fait ? Quelles ont été vos motivations ?

Réponse : Je n'ai pas de réponse claire à cette question, pas plus que je ne saurais expliquer « pourquoi », à l'âge de quinze ans, je me suis mis à écrire des fragments dans une langue imaginaire, qui surgissait en quelque sorte d'elle-même, au fil de la plume. Il y a sans doute une part de fascination pour ce qui est étranger, mystérieux, inconnu ; il y a aussi le plaisir de l'invention, de la fiction ; il y a une dimension esthétique également, au sens où je suis libre de donner aux mots que j'écris la forme qui me plaît. Plus fondamentalement encore, même si je n'en avais pas conscience au début, cette pratique renvoie peut-être à la situation de l'écrivain : on parle souvent de la « solitude » des écrivains. Eh bien, en écrivant dans une langue que je suis seul à connaître, cette solitude est démultipliée. En outre, je me dégage aussi par là des liens sociaux réels : en écrivant, je suis entièrement seul, mais je deviens aussi un étranger, puisque j'écris dans une langue qui est étrangère aux autres.

Question : D'où vous est venue cette passion ? Quelles ont été vos influences/inspirations pour créer une langue ?

Réponse : En ce qui concerne le wardwesân, je ne me reconnais pas spécialement d'influence ou d'inspiration. J'ai tenté de créer la langue *a priori*, donc beaucoup plus en m'éloignant de modèles connus qu'en cherchant à m'en rapprocher. J'ai voulu que le wardwesân présente certains traits grammaticaux sans équivalent dans aucune langue que je connaisse, même de loin. Par exemple, j'ai d'emblée exclu la catégorie de l'adjectif. En wardwesân, il n'y a donc pas d'adjectifs (et par voie de conséquence, pas d'adverbes de manière). Or à l'époque je ne connaissais pas de langue sans adjectifs. Maintenant je sais qu'il en existe plusieurs, par exemple dans la famille tupi-guarani : les linguistes estiment que la catégorie canonique de l'adjectif n'y a pas cours, même s'ils reconnaissent certains « prédicatifs » dont la fonction et le sens se rapprochent beaucoup de nos épithètes. On voit d'ailleurs par là qu'il est presque impossible d'inventer au sens strict : même en créant un fait linguistique *ex nihilo*, on fait quelque chose qui a déjà été fait quelque part, dans une langue très éloignée des nôtres. La réalité des langues risque bien de toujours dépasser la fiction.

Par ailleurs, je ne voulais pas qu'il y ait de verbe « être » en wardwesân (ni de verbe « avoir »). Dans ce cas précis, j'étais conscient de ne rien inventer. Je savais qu'en arabe et en russe, notamment, la copule n'existe pas, ou plutôt que c'est le degré zéro qui joue le rôle de la copule. Pour autant, en arabe comme en russe, il existe bien un verbe être, qu'on emploie au passé par exemple. Des langues qui, comme le wardwesân, n'emploient jamais de verbe signifiant « être », il y en a cependant, mais là encore il faut s'éloigner du domaine européen.

Troisième exemple, en wardwesân, les prépositions possèdent deux formes distinctes, qui entraînent des constructions syntaxiques différentes. Cette fois, c'est un fait linguistique dont je n'ai toujours pas trouvé d'équivalent dans une langue réelle. Il y a de nombreuses langues sans prépositions (où leur fonction est généralement remplie par des suffixes), même des langues où les prépositions s'accordent ou se déclinent, mais c'est autre chose. On ne devrait parler d'« invention » d'une langue qu'à la condition qu'il s'y trouve en effet des traits qui n'existent pas dans des langues réelles, et qui en tout cas ne leur soient pas empruntés. En ce sens, il n'est pas du tout certain qu'on puisse « inventer » des langues : seule la combinaison de traits linguistiques attestés ailleurs peut être nouvelle.

Question : Quelle est votre formation de manière générale ? Inclut-elle de la linguistique ?

Réponse : J'ai fait des études de lettres, ce qui comprenait un peu de linguistique. Mais c'est surtout par moi-même, et par plaisir, que je lisais des ouvrages de linguistique à l'époque de mes études. Des classiques : Benveniste, Saussure, Jakobson, Peirce, etc. Pour autant, cela va de soi, je ne me considère pas comme un linguiste.

Question : Le wardwesân peut-il s'apprendre ? Peut-il être appliqué à notre univers quotidien ? Si non, pourquoi ?

Réponse : Bien entendu, le wardwesân peut s'apprendre, et même je crois qu'il devrait être assez facile à apprendre. Le plus difficile, c'est de mémoriser le vocabulaire. Ensuite, c'est de parvenir à réaliser des énoncés qui soient idiomatiques, parce que les Wards n'expriment pas les choses de la même façon que nous. Pour vous donner un exemple simple, disons : « Le ciel est bleu ». D'abord, il faut savoir si c'est

une vérité générale (= la couleur du ciel, c'est le bleu) ou un constat ponctuel (= en ce moment, le ciel est bleu). On n'emploiera pas la même tournure dans les deux cas. Ensuite, comme je l'ai déjà dit, il n'y a ni verbe « être » ni adjectif, donc on ne peut pas traduire mot à mot « le ciel » / « est » / « bleu ». Si on entend la vérité générale, la phrase se dira : *ar men aw zar menzar*, c'est-à-dire « le ciel / du point de vue de : couleur / bleu ». Sauf que *menzar*, comme vous le voyez, signifie justement « couleur du ciel ». L'énoncé est donc un truisme. Maintenant, si je veux dire que le ciel est bleu au moment où je parle, cela se dira : *nama zaron*, où *nama* est un verbe impersonnel exprimant des phénomènes météorologiques (un peu comme « il fait » en français, sauf que *nama* vient de *namān*, « montrer ») et *zaron* un nom signifiant « couleur éclatante, couleur lumineuse », et qui s'emploie soit pour le jaune brillant, soit pour l'azur. Bref, le wardwesân peut évidemment être appliqué à notre vie quotidienne, mais il a sa logique propre. D'autre part, pour beaucoup de réalités modernes dont le nom n'existait bien sûr pas en wardwesân classique, on recourt à des emprunts au français. « Ordinateur » se dit ainsi *ordanathor*.

Question : Vous écrivez l'histoire des Wards dès leurs débuts, ce qui inclut donc leur évolution. Le wardwesân évolue-t-il en même temps que la civilisation qui le parle ? Avez-vous inclus (ou allez-vous inclure) cette évolution dans la langue ?

Réponse : Bien sûr, le wardwesân est en constante évolution tout au long de son histoire, et c'est d'ailleurs sur ce point que je me sépare de la plupart des *conlangers*, qui construisent une langue abstraite, théorique, standardisée, parce qu'elle ne donne pas toujours lieu à un véritable usage. Dès lors qu'on se plonge dans l'usage, c'est-à-dire dans la dimension concrète de la langue, il ne peut y avoir de fixisme. L'évolution du wardwesân est assez visible dans les deux volumes de *Ward*. Au début du premier, il y a quelques fragments archaïques : pour prendre un exemple, la conjonction « car » se dit *giwem* dans l'un de ces textes. A l'époque préclassique, cette conjonction s'écrit *gēm*, et plus tard, la forme *yēm* se généralise. Comme dans une langue réelle, on peut donc distinguer plusieurs périodes. Il y a des mutations au niveau de la morphologie, du lexique, de la sémantique aussi. Je travaille beaucoup sur ces aspects de la langue. Il y a même des « règles » d'évolution qui se dégagent au fil du temps : par exemple, la réduction de la deuxième syllabe dans les mots tri- ou tétrasyllabiques (*karawazān* se simplifie en *karwazān*, *jamnajarān* en *jamjarān*, etc.) ; les voyelles *i* et *u* ont tendance à disparaître, remplacées par *ē* (voire *e*) et *ō* (voire *o*). Comme dans les langues réelles, ce qui résiste le plus au passage du temps, ce sont les structures de base de la syntaxe.

Enfin, comme dans les langues réelles, il y a aussi et surtout des variations notables en synchronie : autour du wardwesân littéraire existent quantité de dialectes régionaux, dont certains sont connus par des témoignages écrits, et même, pour quelques-uns, par une véritable littérature. Le plus important de ces dialectes est la langue d'Aên. Voici un exemple : « L'homme de Mazrâ lui demanda alors s'il était déjà allé dans sa ville à lui ». En dialecte d'Aên, cela donne : *Artha atwa ur erum Mazræ xeb tamath ya mintā ned gamōn anxum gathar xes mezeth*. La même phrase en wardwesân classique serait : *Erza twa wara aenen Mazrā arzēs zamazhan ya zam aw gamath kanōn aenwēs zēs*. Les dialectes sont d'ailleurs une source, non seulement d'enrichissement, mais aussi d'évolution de la langue. Par exemple, le terme classique *oxant* (« mois ») est finalement éliminé par *werbezan*, qui vient de la langue d'Aên.

L'invention d'une langue :

Question : La fiction est l'une des raisons principales qui poussent à inventer une langue. Qu'en pensez-vous ? Lorsque l'on crée un univers fictionnel, a-t-on besoin d'une langue pour le décrire ? Ou au contraire, lorsque l'on crée une langue a-t-on besoin d'inventer un univers dans lequel elle puisse se développer ?

Réponse : En ce qui concerne *Ward*, je crois que vous posez mal le problème. Il n'y a pas d'un côté une langue et de l'autre un « monde » fictionnel qu'il s'agirait de faire coïncider. Le « monde » des Wards n'existe qu'à travers les textes des Wards, donc à travers l'écriture en wardwesân. Ce que je peux en dire en français est seulement de l'ordre du commentaire *a posteriori*.

En outre, l'expression « inventer un univers » (et, dans une certaine mesure, l'expression « inventer une langue » aussi) n'a pas de sens pour moi. On n'invente pas un univers, personne n'a jamais inventé un univers, ni un monde. C'est uniquement par métaphore que l'on dit cela, mais la métaphore est abusive. « Inventer » signifie que l'on fait être quelque chose qui n'était pas, donc c'est une forme de commencement. Or ce n'est qu'au terme d'un processus de création qu'on peut avoir l'illusion d'un monde, un « effet de réel ». Mais le processus n'a pas de fin, justement. On n'invente donc pas un monde, ni une langue : on l'explore, très progressivement, élément par élément, détail par détail, et peut-être qu'au bout du compte cela « fera un monde ». Mais ce n'est même pas sûr, et, en ce qui me concerne, ce n'est pas l'enjeu. Pour être encore plus concret, et vous montrer qu'on n'invente pas un monde, que fait-on souvent au commencement ? Eh bien, on dessine une carte, on instaure un espace géographique fictionnel. Mais dessiner une carte et inventer un monde, ce n'est pas du tout la même chose ! Ensuite, on dessine d'autres cartes, peut-être plus détaillées, et puis des plans de ville, etc. Bref, ce n'est pas tout d'un coup qu'on invente un « monde », loin de là. Et puis il ne suffit pas d'une carte : il faut encore des habitants, un peuple, des costumes, une société, des institutions, des croyances, et ainsi de suite à l'infini. Tout cela ne peut se développer que sur un temps très long. Ce n'est pas de l'ordre de l'« invention » pour cette raison. Ensuite, et c'est le plus important : en ce qui me concerne, mon projet n'est pas tant d'inventer une langue ou un monde que d'écrire la littérature d'un peuple. Certes, j'ai besoin d'une langue fictionnelle, d'un espace fictionnel, pour que des récits ou des poèmes puissent prendre appui sur ce référent imaginaire. Mais en réalité, ce qui se passe, c'est que la langue et le « monde » apparaissant ainsi sont, pour l'essentiel, *produits par l'écriture elle-même*. Par exemple, c'est parce que je suis en train d'écrire une histoire où se trouve un personnage de veuve que j'imagine, en écrivant, à quels signes extérieurs on va voir que cette vieille femme wardes est une veuve. Je ne conçois pas *a priori* toute une anthropologie des rites funéraires ! C'est la même chose au niveau linguistique : je n'ai pas inventé *a priori* tous les cas de figure grammaticaux. C'est en écrivant, c'est par l'usage, que se créent beaucoup de structures, de locutions, de façons de dire. Certaines disparaîtront sans doute, d'autres survivront parce qu'elles sont plus efficaces, plus expressives, plus intéressantes. A aucun moment je ne me réfère à un « monde » en tant que tel, ou un « idéal de la langue », pour écrire ce que j'écris. Cela vient par après, si je me relis, si je dois traduire, donc quand j'exerce un regard critique sur les textes.

Question : Vous m'avez dit que le wardwesân est à part entière de la fiction, mais répondez également à une de ces logiques d'adaptation à un monde fictionnel ?

Réponse : Voir réponse précédente. L'articulation entre la langue (le wardwesân) et le référent (le « monde des Wards ») n'est pas mon affaire. Mon affaire, c'est la littérature des Wards.

Question : Aujourd'hui, le *conlanging* (invention/création de langues) semble très courant chez de nombreux passionnés. Pensez-vous que cela soit dû à un phénomène de mode, à un plus grand nombre de moyens mis à disposition des « non-linguistes » ou tout simplement à un regain d'intérêt et de visibilité pour le domaine ?

Réponse : Je n'en sais trop rien. Il me semble, pour beaucoup de gens, que c'est le goût de la science-fiction et de la *fantasy* qui développe l'envie d'inventer des langues. Il est probable aussi que l'individualisme et le narcissisme contemporains (j'entends le narcissisme comme projet de société dans les « démocraties libérales » : cf. Christopher Lasch) ont certainement une part de responsabilité. L'invention de langues, en tant que telle, est le fait d'un individu atomique et dont l'horizon est essentiellement technique. Sa question est de l'ordre du « comment », plus rarement du « pourquoi ». Beaucoup de *conlangers*, à ce que j'ai cru comprendre, ont plus de plaisir à inventer leurs langues qu'à les employer. Souvent, ils en changent. C'est le plaisir théorique de l'invention, et non la pratique au long cours qui les excite.

En 2011, à la parution du premier tome de *Ward*, j'ai été approché par quelqu'un de l'Association internationale des *conlangers* (je ne suis plus sûr de l'appellation exacte), qui tenait son assemblée annuelle pour la première fois en Europe, à La Haye en l'occurrence. En réalité, j'ai décliné leur proposition de venir parler à leur congrès, parce que fondamentalement je ne pouvais pas souscrire à leur vision du monde. Une grande majorité de *conlangers* étaient américains à l'époque (et sans doute encore aujourd'hui) et on m'avait expliqué que le congrès se ferait exclusivement en américain... J'ai trouvé assez paradoxal qu'une pratique qui aurait pu se préoccuper de questions telles que la diversité linguistique, la traduction, l'échange culturel, ait au contraire comme seul horizon le monolinguisme ! Si tel est le monde des *conlangers*, chacun sa langue dans son coin et la langue hégémonique pour tous, alors cela ne me convient pas.

Une autre hypothèse, puisque le phénomène social du *conlanging* est essentiellement américain, même si ses racines sont bien plus anciennes et situées dans l'Ancien Monde : que cela ait à voir avec l'énorme diversité linguistique du monde amérindien, et aussi avec la culpabilité américaine d'avoir en très grande partie détruit ces centaines et centaines d'idiomes des peuples « natifs ».

Cela dit, il serait injuste de caricaturer une pratique qui est essentiellement singulière, et qui peut donc varier d'un « créateur » de langue à un autre. Après tout, il existe sans doute aujourd'hui beaucoup plus de langues inventées sur la planète que de langues réelles ! Le problème est de savoir si elles sont toutes réellement crédibles comme langues inventées.

Question : Dans mes recherches pour mon mémoire, j'ai été confrontée à de nombreux termes qui pourraient traduire *constructed language* : langue construite, langue inventée, langue imaginaire, langue artificielle, etc. Faites-vous une différence entre ces notions, et si oui, laquelle ? Quel terme utilisez-vous personnellement ?

Réponse : Je ne sais pas trop. « Langue construite » est à mon avis une mauvaise métaphore, qui fige la langue dans le béton armé d'une grammaire idéale, alors qu'elle ne peut vivre que dans un usage toujours en devenir. Sur l'idée d'« invention », j'ai répondu plus haut. Depuis dix ans que je travaille le wardwesân, je n'ai vraiment pas l'impression d'avoir « inventé » cette langue, j'ai l'impression de l'avoir apprise, comme n'importe quelle langue. « Langue fictionnelle » ou « langue imaginaire » sont les moins mauvais termes, s'il faut à tout prix les opposer aux langues réelles.

Question : De la même manière, on parle des *conlangers*. Peut-on dire qu'il s'agit de « constructeurs » de langue ou plutôt de « créateurs » ? Comment vous qualifiez-vous ?

Réponse : Je ne me qualifie pas en ces termes.

Le processus de création :

Question : Comment avez-vous procédé pour inventer le wardwesân ? Vous êtes-vous fait aider par un linguiste, par des plateformes en ligne sur le *conlanging*, ou d'autres supports ?

Réponse : Non, je n'ai consulté personne, et surtout pas une plateforme en ligne. Je n'aurais pas essayé d'« inventer » si je l'avais fait, j'aurais simplement reproduit. Par exemple, j'aurais dû choisir si le wardwesân serait une langue SVO, SOV, VSO, etc. puisque c'est ce genre de nomenclatures, je suppose, auxquelles se réfèrent les forums spécialisés. En l'occurrence, comme je ne me suis pas spécifiquement posé cette question, le wardwesân n'entre aisément dans aucune de ces catégories. En effet, les verbes « conjugués » à une forme personnelle sont en principe en fin de phrase, tandis que les verbes impersonnels et les passés irréguliers sont normalement placés en tête de phrase... Ce trait propre au wardwesân n'aurait pas été possible, je pense, si j'avais suivi une méthode de « création de langue ».

Question : Sur quelle base linguistique est construit le wardwesân ? Avez-vous suivi la structure d'une langue en particulier ? Avez-vous créé de nouvelles règles grammaticales ou syntaxiques et si oui, comment ?

Réponse : J'ai partiellement répondu à ces questions plus haut. Je n'ai suivi la structure d'aucune langue, et j'ai tâché de m'éloigner de ce que je connaissais déjà, en particulier les langues européennes. Pour autant, je n'ai pas voulu imiter des langues éloignées, mais dont je savais déjà les particularités : c'est ainsi que le wardwesân, par exemple, n'est pas agglutinant (je savais que le turc ou le nahuatl l'étaient) ni tonal (je savais pour le chinois ou le maya), etc. Je ne voulais pas non plus de déclinaison nominale, à cause du latin, du grec, du russe, etc. J'ai étudié l'arabe plusieurs années, et je ne voulais pas non plus lui reprendre son système de pronoms suffixés. Bref, j'ai d'abord travaillé par élimination.

Au tout début, j'ai posé quelques règles très simples touchant à la construction des phrases, et j'ai imaginé un système duel de phrases verbales et averbales. Pour les phrases verbales, j'ai imaginé une

syntaxe que je n'ai trouvée dans aucune langue que je connaisse (ce qui n'empêche que ce système puisse sans doute se retrouver dans des langues inconnues de moi), où la « conjugaison » (pour aller vite) nécessite deux éléments : un « *indicateur verbal* » (ou « co-verbe ») situé en tête de phrase, qui indique le « mode », la personne (1, 2 ou 3), voire le temps, et le *verbe proprement dit*, en fin de phrase, et qui porte les marques du nombre et même du temps. Ces « indicateurs » ne sont pas des auxiliaires, n'étant pas des verbes eux-mêmes, et ne rassemblant pas tous les morphèmes grammaticaux. Ce ne sont pas non plus des pronoms, ni des particules. Ils peuvent en outre se combiner avec la négation, voire parfois l'interrogation et l'exclamation. Au fil des années, j'ai travaillé à améliorer la sémantique de ces indicateurs verbaux, qui peuvent d'ailleurs varier d'un dialecte à l'autre, afin de les éloigner toujours plus de nos catégories. En gros, l'originalité de ce système est que l'indicateur renseigne autant sur la modalité *intentionnelle/non-intentionnelle* de l'action que sur le temps verbal. Par exemple, si je prends l'indicateur *er-*, j'aurai affaire à une action effective et intentionnelle dans le passé ; avec *we-*, ce sera dans le présent ; avec *me-*, une action durative ou non-intentionnelle dans le passé. Ainsi, *wena ankanan*, signifie « je travaille », au sens de « je travaille en effet », « je travaille volontairement ». Normalement, « nous travaillons » (selon la même modalité) sera *wena ankananōn* (l'indicateur verbal ne renseignant pas sur le nombre). Cependant, si le contexte pluriel est évident, on dira aussi *wena ankanan*.

Une particularité du wardwesân est en outre que ces « indicateurs verbaux » peuvent n'être employés qu'une seule fois dans une séquence de discours, et être ensuite systématiquement sous-entendus tant qu'on n'en change pas. Dans ce cas, on les remplace invariablement par la particule *an*. Il arrive même qu'on sous-entende dès le début l'indicateur verbal, et qu'on commence un discours par la particule *an*. Quand j'ai rencontré Jean-Pierre Minaudier, l'auteur de *La Poésie du gérondif* dont vous avez sans doute entendu parler, et qui possède des centaines de grammaires les plus diverses, je me souviens qu'il m'a dit qu'il n'avait jamais vu, dans aucune de ces langues dont il avait lu la grammaire, qu'une telle particule puisse exister.

Les phrases verbales du wardwesân ne s'emploient que pour exprimer ce qui est perçu comme une action, qu'elle soit effective ou hypothétique, intentionnelle ou non (et autres modalités). Si l'on envisage un fait comme un état ou une situation, alors c'est une phrase averbale qu'on emploie. Là encore, c'était à la base de la grammaire mise en place en 2007, et c'est un trait fondamental du wardwesân. Ce qui est plus typique encore, c'est que ces phrases nécessitent *trois éléments (de type nominal)*, et non pas simplement deux, contrairement à ce qu'on trouve dans la plupart des langues dès lors qu'il s'agit de construction prédicative. Les langues à verbe « être » ont trois éléments, mais justement le troisième, la copule, n'est pas nominal : « Pierre est français ». Les langues sans verbe « être » peuvent se contenter de deux éléments : *Karîm 'arabiyy* (« Karim est arabe »). Au contraire, le wardwesân *explícite toujours* le rapport entre sujet et prédicat : *Bentan aw argēn ward*, « Bentan est ward », c'est-à-dire littéralement « Bentan est ward de nation ». Ce troisième élément de type nominal est toujours introduit par la particule *aw*. L'énoncé **Bentan ward* est tout aussi agrammatical (et même incompréhensible) en wardwesân que pour nous **Pierre français*. Sur ce point également, je ne connais pas de langue qui fonctionne de cette façon.

Autre exemple, les articles. Je ne voulais pas les éliminer, sous prétexte qu'ils sont assez répandus parmi les langues européennes. Alors j'ai choisi d'en avoir quatre : *ar*, *be*, *ke*, *ye*. Par bizarrerie, l'un est toujours antéposé (*ar*) ; l'un l'est presque toujours, sauf effet poétique (*ye*) ; les deux autres (*be*, *ke*) sont postposés, sauf s'ils introduisent un groupe nominal complexe, auquel cas ils sont antéposés.

Je pourrais multiplier les exemples de ces tentatives d'invention linguistique, mais nous pourrions reparler de cela si vous avez d'autres questions.

Question : Presque toutes les langues ont des exceptions (verbes ou pluriels irréguliers par exemple). Le wardwesân en a-t-il également ? Si oui, pourquoi en avez-vous inséré ? Pensez-vous qu'une langue inventée doit comporter des irrégularités ou au contraire s'en débarrasser pour être « parfaite » ?

Réponse : Evidemment, une langue sans « irrégularités » serait absolument ennuyeuse et laide. Il n'est d'ailleurs même pas sûr que cela soit possible. On m'a rapporté que même en esperanto, on pouvait avoir des divergences entre locuteurs d'origines différentes. Ce terme traditionnel d'« irrégularités » est d'ailleurs biaisé, car il les présente comme des défauts : mieux vaudrait parler de *spécificités d'usage*. En wardwesân, on a ce phénomène dans plusieurs domaines : le pluriel des noms ; le passé de certains verbes courants ; mais aussi dans certains lexèmes qui ne suivent pas la norme morphologique.

Le pluriel des noms est le domaine le plus emblématique : il existe plusieurs centaines de pluriels irréguliers, à tel point qu'il n'y a d'ailleurs pas de pluriel « régulier » du tout ! Il y a certes une particule du pluriel (*amōn*) qu'on peut postposer à un nom sans pluriel attesté ou connu, mais la vraie « règle », c'est de connaître le bon pluriel de chaque nom. Et là cela se complique un peu : si *rakh* (« tribu ») fait *rakhen* (le cas du suffixe *-en* est très fréquent), *rath* (« chance ») fait *rāth*. *Swam* (« bouquet ») donne *swaem* ; *magha* (« dieu ») donne *armagh* ; *khōra* (« tablette d'argile ») fait *arkhōr* ; *khonan* (« ruisseau ») fait *khōna* ; *wazar* (« falaise ») fait *wazēr* ; *jenza* (« père ») fait *jēnz* ; *ghan* (« fourmi ») fait *arghyn* ; *shad* (« patte de derrière ») fait *shader* ; *thanor* (« mare ») fait *thōnar*, etc. Bref, c'est un vrai fatras.

En lexicologie aussi, on trouve des irrégularités. Tous les noms d'action sont issus de l'infinitif du verbe selon le modèle *barān* (« faire ») → *baran* (« fait de faire, action »). Pourtant, *nawān* (« naître ») donne *newan* (« naissance »). Inversement, aucun infinitif ne peut en tant que tel être employé comme nom ; et cependant, *zān* (« être en vie ») déroge à la règle, avec quelques autres.

Question : L'alphabet wardwesân diffère de celui français. Comment avez-vous « sélectionné » cet alphabet ? Est-il lié à une question purement phonétique et/ou esthétique ?

Réponse : Oui, j'ai fait le choix des graphèmes (et des phonèmes associés) en fonction de mon seul goût personnel. J'aime ces lettres maudites en français que sont le *k* et le *w*, par exemple, et celles de la fin de l'alphabet de façon générale : le *x*, le *y* et le *z*. Ces lettres font immédiatement voyager. Depuis très longtemps aussi, j'ai une fascination spéciale pour le digramme *th*, et pour le phonème [θ] qu'il permet de représenter. Je pense que cette fascination me vient du grec et de l'anglais conjointement. Me plaît aussi beaucoup le *kh*. De même, parmi les voyelles, c'est en wardwesân le *a* qui domine de très loin, et non le *e*, comme en français ou en anglais. C'est évidemment impressionniste, mais j'associe le *a* à quelque chose d'oriental. Inversement, j'ai exclu les lettres qui seraient soit redondantes (le *c*, inutile à cause du *k* ; le *f*, son inconnu, même si le *ph* s'en approche), soit inutiles au wardwesân (le son *v* n'y existant pas).

Cependant, il n'y a pas que les graphèmes qui obéissent à un principe, disons, « esthétique », mais leur position et combinaison aussi. Ainsi, il n'y a jamais ni la consonne *l* ni la voyelle *i* à l'initiale. Les consonnes *g*, *j*, *p* et *t*, quant à elles, ne sont jamais en finale. Même si les lettres *k* et *w* me plaisent beaucoup, la meilleure place est pour elles la première : rarement, elles se trouvent en fin de mot. En finale, il n'y a jamais non plus de *i*, de *o*, ni de *u*.

Mais ces goûts eux-mêmes peuvent changer. Au début, je n'aimais pas trop les *s*. Maintenant, je les apprécie davantage, surtout à l'initiale. Ces dernières années, j'ai donc introduit beaucoup de mots commençant par un *s*. Inversement, je trouve que le vocabulaire primitif avait trop de *z* et surtout de *zh*. Peu à peu, j'élimine certains mots qui comportent ces lettres.

Question : Un Français qui écouterait quelqu'un parler le wardwesân sans savoir qu'il s'agit d'une langue inventée pourrait-il penser qu'il s'agit d'une « vraie » langue ? En est-il de même pour d'autres nationalités ? Autrement dit, le système phonétique du wardwesân est-il lié à une langue existante ou ayant existé ?

Réponse : Du moment qu'elle comporte des phonèmes réellement prononçables (ce que tout phonème est, par définition), je suppose qu'il n'y a aucun moyen de distinguer une langue fictionnelle d'une langue réelle. A la lecture, ce serait un peu différent. Une langue construite vraiment mal construite, on pourrait peut-être soupçonner sa nature.

Question : Toujours d'un point de vue phonétique, avez-vous souhaité attribuer des caractéristiques au wardwesân qui pourraient représenter en quelque sorte les Wards ? Avez-vous exclu certaines sonorités et/ou insisté sur des sons/lettres ?

Réponse : Voir plus haut.

Question : En référence à la question précédente, que pensez-vous du « symbolisme phonétique » ? Vous en êtes-vous inspiré ?

Réponse : Pour l'instant, je n'ai pas tranché la question. Si cette idée devait apparaître dans la culture ward, de toute façon ce serait par le biais d'un traité qu'au ancien auteur aurait composé sur le sujet, ou alors, plus diffusément, à la faveur de quelques remarques éparses sur la « valeur » émotive ou symbolique de tel ou tel son. Si je n'ai pas été pressé d'aborder la question du cratylysme, c'est en un sens que toute l'entreprise *Ward* a quelque chose de cratylique...

Mais il y a une autre raison, qui est l'existence, dans la littérature ward, d'une véritable science étymologique, apparue avec le philosophe Atwashôn (vers l'an 1200 de notre ère), et poursuivie par toute une tradition de disciples. Cela fait que les Wards, et leurs philosophes en particulier, n'ont pas eu le loisir ou le besoin d'imaginer des rêveries cratyliques. Certes, parmi leurs étymologies, beaucoup nous semblent aujourd'hui fausses, mais beaucoup aussi sont exactes, ou du moins probables : en outre, ils ont découvert certaines lois dont on peut dire qu'elles expliquent correctement la formation de leur vocabulaire. Là encore, c'est une part très importante de mon travail, et l'étymologie fictionnelle me semble indispensable à l'élaboration d'une langue fictionnelle.

INDEX

A

accentuation · 44; 136; 143; 151
affixe · 47; 48; 50; 87; 89; 90; 91; 136; 137; 138; 139;
143; 148
allomorphe · 74; 134; 136; 143; 148
alphabet phonétique international · 38; 143; 149
auxlanger · 13; 22; 127; 143; 144; 148

B

Bingen (de), Hildegard · 15; 137

C

compréhension · 103; 114; 115; 117; 121
conlanger · 5; 13; 20; 32; 36; 44; 47; 50; 52; 60; 62; 68;
70; 73; 74; 77; 78; 79; 80; 83; 84; 85; 86; 87; 89; 90;
91; 98; 99; 104; 106; 107; 111; 115; 117; 118; 126;
129; 130; 140; 143; 144; 148; 171; 173; 174
conlanging · 5; 9; 13; 15; 18; 22; 27; 31; 33; 36; 38; 44;
54; 62; 68; 69; 70; 71; 72; 77; 78; 79; 80; 84; 89; 91;
96; 97; 98; 99; 102; 103; 107; 108; 110; 113; 115;
116; 118; 129; 139; 143; 144; 148; 160; 163; 165;
172; 173; 174
consonnes · 40

D

dérivation · 50; 136; 137; 138; 143; 145; 149

E

elfique · 5; 27; 29; 31; 60; 126; 164
espéranto · 5; 7; 22; 24; 60; 105; 106; 128; 130
évolution des langues · i; 5; 29; 54; 57; 60; 62; 70; 78;
86; 91; 93; 112; 120; 171

F

flexion · 50; 76; 136; 137; 138; 139; 144; 145; 149

G

glossolalie · 15; 137; 144; 145; 149
grammaire relationnelle · 82; 109; 137; 144; 151

H

hypothèse de Sapir-Whorf · 24; 62

I

idéolangue · 105; 126; 130
ido · 24; 128
intonation · 44; 117; 118; 137; 140; 144; 146; 149; 151
item and arrangement · 144; 150

J

jargon · 9; 137; 144; 150

K

klïngon · 5; 27; 33; 34; 38; 60; 125; 126; 162
Kloczko, Édouard · 5; 116

L

langue *a posteriori* · 9; 11; 13; 22; 104; 130; 144; 148;
155; 172
langue *a priori* · 9; 11; 13; 38; 104; 130; 144; 148; 155;
170; 172
langue artistique · 13; 62; 99; 103; 104; 107; 124; 125;
126; 129; 143; 144; 148
langue auxiliaire internationale · 13; 22; 24; 27; 31; 103;
104; 105; 107; 124; 127; 128; 129; 130; 131; 143;
144; 145; 148; 149; 158
langue construite · 5; 7; 9; 11; 13; 24; 27; 33; 38; 52; 54;
62; 83; 84; 87; 89; 98; 99; 102; 103; 104; 105; 106;
107; 111; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131;
132; 137; 145; 148; 154; 155; 156; 158; 159; 160;
161; 162; 163; 165; 174; 177
langue créole · 7; 136; 137; 139; 143; 148
langue expérimentale · 13; 104; 124; 129; 131; 132; 145;
149

langue naturelle · 5; 7; 9; 11; 15; 16; 20; 24; 27; 33; 38;
44; 47; 50; 52; 60; 62; 80; 86; 91; 118; 128; 129; 130;
137; 145; 150; 163
langue philosophique · 11; 13; 18; 20; 22; 130
linguistique générative · 82; 137; 145; 149
locuteurs · 7; 11; 32; 57; 60; 62; 76; 93; 95; 97; 136; 138;
145; 150; 176

M

Martinet, André · 10; 38; 42; 47; 54; 57; 104; 106; 107;
115; 156; 157
minimalisme · 109; 138; 145; 146; 150
morphème libre · 47; 76; 138; 145; 149
morphème lié · 47; 138; 145; 148
morphologie · 9; 47; 50; 52; 69; 72; 76; 91; 93; 95; 109;
119; 136; 137; 138; 145; 148; 151; 157; 171
morphologie concaténative · 69; 72; 119; 138; 145; 148

O

Okrand, Marc · 33; 38; 60; 162
Okrent, Arika · 3; 15; 162

P

pasigraphie · 138; 145; 150
Peterson, David J. · 5; 7; 8; 9; 11; 13; 31; 36; 44; 57; 60;
68; 69; 102; 103; 107; 109; 110; 112; 114; 115; 116;
119; 160
phonétique · 9; 38; 47; 57; 69; 119; 139; 143; 145; 149;
150; 163; 176; 177
phonologie · 38; 47; 93; 139; 146; 150
phonotaxe · 44; 139; 146; 150
pidgin · 88; 89; 136; 139; 146; 150

R

reformulation · 110; 111; 112; 113; 117; 118

revitalisation linguistique · 7; 137; 139; 146; 150

S

Saussure (de), Ferdinand · 11; 20; 158
serveur de listes · 13; 78; 103; 113; 129; 139; 146; 150
style · 57; 111; 112; 116; 117; 118; 121; 156; 162; 163
syntaxe · 9; 33; 52; 54; 93; 95; 105; 128; 130; 137; 158;
169; 171; 175

T

terminologie · 3; 5; 9; 67; 103; 107; 108; 110; 114; 116;
121; 124; 141; 157; 159; 164
toki pona · 36
Tolkien, J.R.R. · 5; 27; 28; 29; 31; 60; 98; 99; 160; 162;
163; 164

V

volapük · 22; 24; 128
voyelles · 42; 44; 74

W

Werst, Frédéric · 5; 54; 60; 106; 169
Wilkins, John · 18; 20; 22; 27; 31

Y

Yaguello, Marina · 5; 106; 117; 161

Z

Zamenhof, Ludwik · 22; 24; 31; 106; 128